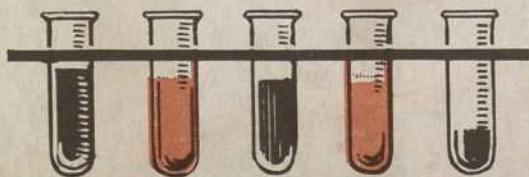


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La TEINTURERIE DOMESTIQUE



PAR OSCAR A. BÉRIAU, CHIMISTE



BULLETIN N^o 113

PUBLIÉ PAR ORDRE DE L'HONORABLE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
1932



O.-A. BÉRIAU,
MEMBRE DE L'INSTITUT DE CHIMIE DU CANADA
ET DIRECTEUR-GÉNÉRAL DES ARTS DOMESTIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

▼

LA
TEINTURERIE
DOMESTIQUE

115038

“Teindre n'est autre chose qu'extraire d'une substance les principes colorants qu'elle contient, pour les transporter sur une autre.”

AMEILHON.

SOMMAIRE :

I.—LES MATIÈRES : LAINE, LIN, COTON. II.—MORDANTS ET ALTÉRANTS. III.—LES COLORANTS. IV.—THÉORIE DE LA COULEUR. V.—CONDITIONS DE BONNE TEINTURE. VI.—RECETTES POUR LA LAINE, LE LIN, LE COTON. VII.—PRODUCTION DES COULEURS. VIII.—CONCLUSION.

▼

QUÉBEC

—
1933

CE SIMPLE MANUEL
EST DÉDIÉ
AUX FERMÈRES QUÉBÉCOISES
EN RECONNAISSANCE DE L'INTÉRÊT TOUJOURS CROISSANT
QU'ELLES ONT MANIFESTÉ
POUR LA RENAISSANCE DES ARTS DOMESTIQUES
DANS NOTRE PROVINCE

OFF

A38A1

P83/113

AVANT - PROPOS

Nous sera-t-il permis de rappeler, en tête de ce travail, les idées maîtresses qui président à toute entreprise de l'École des Arts Domestiques et de son directeur :

Contribuer à la renaissance et à l'efflorescence des arts domestiques du terroir ;

Faciliter la mise en valeur des produits indigènes ;

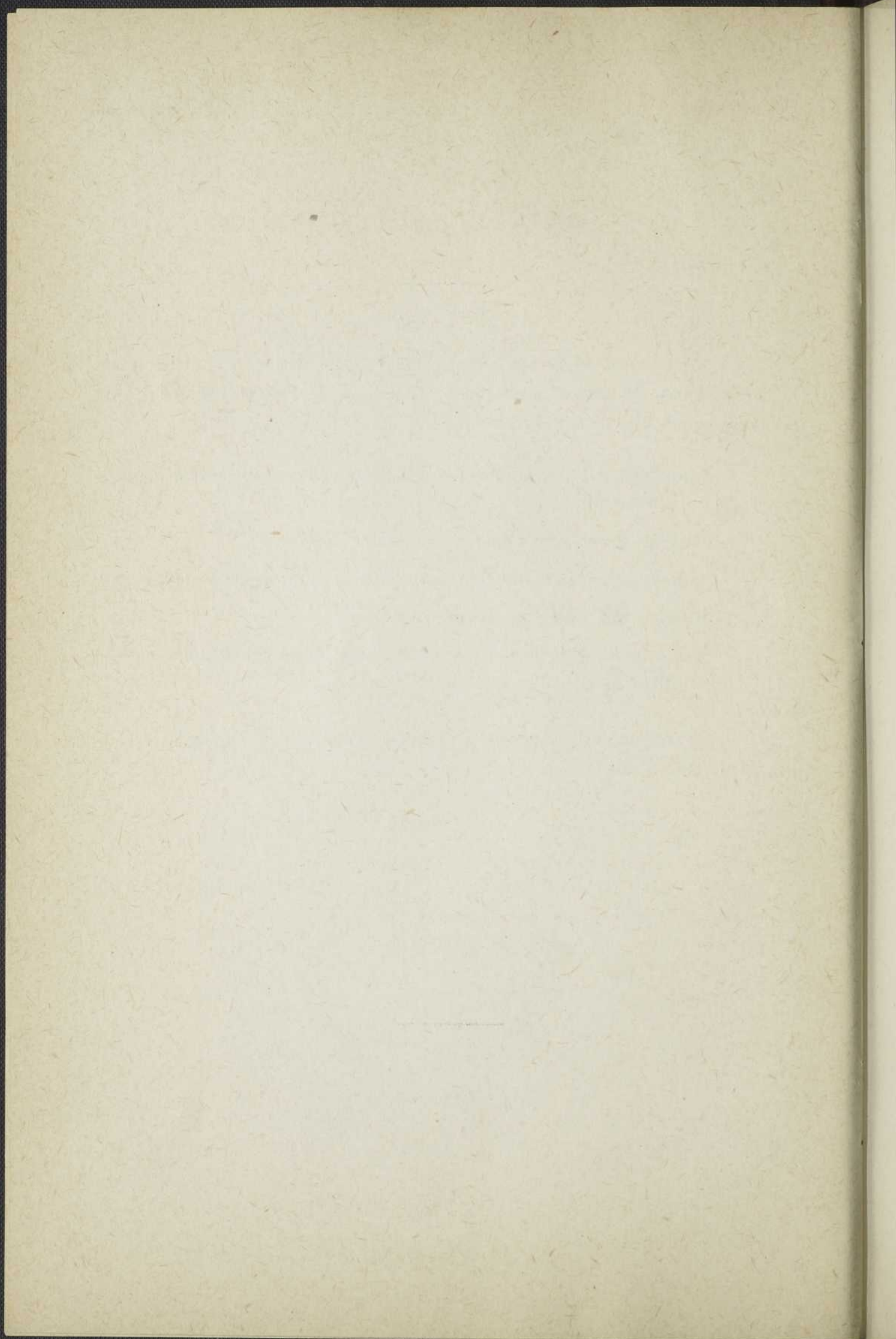
Aider la population des campagnes à tirer profit de la morte-saison ;

Susciter des compétences de l'artisanat ;

Répandre au loin, par la voie du tourisme, le renom de notre savoir-faire et de notre bon goût.

Ce sont là des stimulants qui tiennent de très près au patriotisme pratique et sans phrases.

O.-A. B.



LA TEINTURERIE DOMESTIQUE

DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES

La teinture est l'art d'appliquer et de fixer, sur diverses fibres textiles, par des procédés chimiques qui les rendent inaltérables à l'air, à la lumière, au lavage et au frottement, toutes les couleurs et leurs multiples variantes.

I.-- MATIÈRES DE TEINTURE

Les fibres textiles sont classées en trois catégories :

1. — Fibres ANIMALES : laine, soie, poil de chèvre, etc.
2. — Fibres VÉGÉTALES : lin, chanvre, coton, coco, soie artificielle, etc.
3. — Fibres MINÉRALES : amiante ou asbeste, tourbe, etc.

Comme le présent ouvrage ne traite que de la teinture de la laine, du lin et du coton, nous nous bornerons à donner les renseignements et les recettes concernant ces fibres textiles.

A. — LA LAINE

1. — NOTIONS GÉNÉRALES

La laine est la partie chevelue, filamenteuse, qui recouvre la peau des moutons et de quelques animaux tels que les chèvres du Cachemire, les castors, les lamas, etc.

Provenance. — La laine des moutons de la Province de Québec provient principalement des races suivantes :

- LEICESTER : à face blanche, laine longue, fibre dure ;
CHEVIOT : à face blanche, laine longue et fine ;
OXFORD : à face noire, laine classée courte dans la Province de Québec, médium ailleurs ;
SHROPSHIRE : à face noire, laine très courte ;
HAMPSHIRE : à face noire, classée courte dans la Province de Québec, mais médium ailleurs. Tient le milieu entre Oxford et Shropshire.

Valeur. — Les laines presque blanches ou faiblement jaunâtres, ont une plus grande valeur que les laines foncées ou noires ; même, lorsqu'elles ont la même finesse et la même douceur. Les laines blanches, dures et raides, ne sont pas aussi précieuses que les laines douces et souples. Une laine a d'autant plus de valeur qu'elle est plus facile à filer ; ayant plus de finesse et de douceur, elle prend mieux la teinture.

Subdivision. — Les laines se divisent en deux catégories : les laines de toison qui proviennent de la tonte annuelle des moutons, et les laines mortes qu'on enlève de la peau de ces moutons après leur abattage.

Composition chimique. — La composition chimique de la laine est approximativement la suivante :

Carbone.....	49.25%
Hydrogène.....	7.57%
Oxygène.....	23.66%
Azote.....	15.86%
Soufre.....	3.66%
	100.00%

Propriétés physiques. — La laine absorbe à froid, la moitié de son poids d'eau, sans se modifier ; à chaud, elle absorbe beaucoup plus d'eau, s'amollit et se gonfle. Elle conserve avec ténacité les acides étendus et il faut plusieurs lavages pour l'en débarrasser.

2. — NETTOYAGE ET DESSUINTAGE

Le suint. — La laine est naturellement enduite d'une graisse appelée SUINT, contenue dans sa toison et qu'il faut enlever.

Des solutions de soude et de potasse caustiques dissolvent la laine. La potasse agit toutefois moins que la soude caustique. Mais il faut éviter l'emploi de ces alcalis. L'ammoniaque et le carbonate d'ammonium, quoique produits alcalins, n'agissent que très faiblement sur la laine ; ce sont, par conséquent, des produits très appréciés pour le nettoyage et le dégraissage.

Pour dégraisser la laine, l'emploi d'un savon ou d'une faible liqueur alcaline, l'ammoniaque par exemple, est indispensable. Mais comme les alcalis altèrent les fibres de la laine, on ne doit s'en servir qu'en faible solution.

Il vaut mieux pour dégraisser la laine, employer un savon neutre, ne renfermant aucune graisse non saponifiable, libre de résine et

d'huile minérale. Pour la laine en bourre, la potasse en faible solution, est recommandée comme dégraissage final.

Les meilleurs savons pour le dégraissage sont les savons à l'huile d'olive. On trouve aussi dans le commerce un produit de dégraissage appelé " IGEPON A ", qui possède de grandes qualités de dessuintage.

L'IGEPON A est d'une réaction neutre et peut être employé en bain neutre, ce qui en favorise l'emploi pour les fibres délicates. On peut l'utiliser d'ailleurs indifféremment avec les eaux dures ou les eaux douces. C'est un excellent produit de lavage pour la laine. Il convient aussi bien pour le lavage de la laine en bourre que pour la laine en filée et pour les tissus de laine.

Un autre agent également propre au dégraissage, et qu'il est aisé de trouver dans le commerce est le tétrapol. Il se prête au lavage, au nettoyage de la laine et des tissus. Le tétrapol dissout avec facilité et maintient en dissolution les graisses et les impuretés. De plus, ce produit communique au matériel une odeur agréable.

On délaie simplement le tétrapol dans l'eau froide, et la lessive est au point.

Observons encore que le suint enlevé une première fois aide au dessuintage d'une autre laine ; il a les propriétés d'un savon.

Preuve. — La laine est d'autant mieux disposée à recevoir la teinture que le dégraissage est plus complet. Pour s'assurer si la laine est complètement dégagée du suint, il suffit d'en faire sécher une petite quantité, de la déposer ensuite entre deux feuilles de papier buvard, de la presser avec un fer chaud. Si la laine contient encore du suint, elle tachera le buvard.

On procède au lavage des laines par plusieurs bains, avec rinçage de plusieurs eaux.

La laine fraîchement tondue se laisse moins bien dessuinte que celle qui est demeurée emmagasinée pendant quelque temps dans un endroit sec. Il est probable que le suint devient plus soluble à la longue. Avant d'être mise en armoire, la laine doit toutefois être bien sèche, sans quoi l'oxydation est trop rapide, et la laine peut s'échauffer au point de prendre feu.

3. — BLANCHIMENT DE LA LAINE

Le blanchiment de la laine ou la décoloration, consiste à enlever à ce textile, préalablement dégraissé, sa coloration jaune naturelle. La laine est décolorée quand elle doit rester blanche ou encore lorsqu'on veut la teindre en nuances claires.

Il y a plusieurs manières de blanchir la laine ; nous recommandons les suivantes :

- a) blanchiment au soufre.
- b) blanchiment au peroxyde d'hydrogène.
- c) blanchiment aux acides.
- d) blanchiment au carbonate de potasse.
- e) blanchiment à l'ammoniaque.

a) **Blanchiment au soufre.** — Ce procédé consiste à prendre un récipient en fer dans lequel on dépose des tisons ardents sur lesquels on jette du soufre. Les écheveaux sont suspendus au-dessus du soufre brûlant. On continue le traitement jusqu'à ce que la laine devienne complètement blanche.

Ce blanchiment perd de sa vivacité, à la longue et tend à jaunir.

Ces opérations se font dans une grande boîte en métal et en dehors de la maison. Il faut assurer une distance d'au moins deux pieds entre le bas de l'écheveau et le haut du soufre en combustion. Ce gaz dégagé est toxique.

b) **Blanchiment au peroxyde d'hydrogène.** — Le peroxyde d'hydrogène se décompose en solution neutre ou légèrement alcaline ; de l'hydrogène à l'état naissant se fixe alors sur la fibre et brûle sa couleur jaune qui disparaît pour toujours.

L'eau oxygénée est un agent qui détruit sans retour les matières colorantes naturelles de la laine tandis que, traitée au soufre, la laine prend toujours une coloration jaunâtre, au bout de quelque temps,

Le peroxyde du commerce, à douze volumes, est employé, étendu de cinq à six fois son volume d'eau de pluie. On ajoute à la solution un peu d'ammoniaque pour lui communiquer une réaction alcaline sensible au papier rouge de tournesol (1). On immerge ensuite la laine, on la chauffe lentement à une température de 80 à 90° F., ou bien on la laisse à la température ordinaire et on la fait séjourner dans le bain, l'espace de dix à douze heures. L'immersion doit être complète, car l'oxygène perd ses propriétés au contact de l'air.

La durée du blanchiment varie de quelques heures à plusieurs jours suivant le degré de coloration de la laine. Quand la blancheur est jugée suffisante, on lave, on acidule avec de deux à cinq pour cent d'acide sulfurique, on lave de nouveau et on sèche à l'air libre.

Le peroxyde rend de très grands services pour la teinture des laines naturellement très colorées ; il rend possible d'obtenir, outre le blanc, des nuances tendres, vives et claires, ce que le blanchiment

(1) Le papier de tournesol se trouve en pharmacie.

au soufre ne permet pas de faire, car les laines, même dessoufrées, se prêtent très mal à la teinture.

Il faut tenir le peroxyde à douze volumes dans un endroit frais ; à la chaleur il y aurait danger d'explosion.

c) **Blanchiment aux acides.** — Cette manière d'opérer consiste à tremper la laine dans une solution d'acide sulfurique à 3% pendant douze heures ; à la passer ensuite dans l'acide chlorhydrique à 3% et laver à l'eau courante.

NOTE : Pour ce blanchiment, il faut éviter dans le bain la présence de métaux qui décomposeraient en pure perte la solution, et le blanchiment doit se faire dans des bains en bois ou en fer émaillé.

d) **Blanchiment au carbonate de potasse.** — Le blanchiment de la laine au carbonate peut s'effectuer de la manière suivante :

Carbonate de potasse, 1 once.

Eau, 10 gallons.

Faire chauffer lentement, sans faire bouillir ; plonger la laine. Laver ensuite dans plusieurs eaux. Ce procédé adoucit la laine en la blanchissant.

e) **Blanchiment à l'ammoniaque.** — Faire tremper la laine durant une heure dans une solution d'ammoniaque à 3%. Laver ensuite à grande eau.

REMARQUE : Ne perdons jamais de vue que toutes les préparations et apprêts ne sont que des opérations préliminaires destinées à dépouiller les tissus des substances accidentelles qui accapareraient la teinture au détriment de la partie fixe et solide.

Il est donc très important de mettre beaucoup de soin à ces opérations.

B. — LE LIN

1. — NOTIONS GÉNÉRALES

Composition. — Le lin est une plante formée de longs filaments liés entre eux par une substance gommorésineuse. Cette plante contient aussi des composés d'huile et de cire.

Lorsque le lin a été arraché, battu et roui, il est débarrassé d'une partie de ces composés, mais il contient encore une assez grande quantité de produits dont il n'est débarrassé que par épuration chimique.

Après cette épuration, le lin donne une cellulose pure, analogue à celle du coton et dont on ne peut la différencier ; cette cellulose est une *pectocellulose*.

Composition des tiges. — La composition chimique de la tige de lin brute est la suivante :

Carbone.....	38.72
Hydrogène.....	7.30
Oxygène.....	48.36
Azote.....	0.59
Acide carbonique.....	0.85
Acide sulfurique.....	0.15
Acide phosphorique.....	0.55
Chlore.....	0.12
Chaux.....	0.61
Magnésie.....	0.39
Potasse.....	0.49
Soude.....	0.40
Silice.....	0.17
Fer et alumine.....	0.30

100.

La composition chimique de la fibre. — La composition chimique de la fibre de lin pure est la suivante :

Carbone.....	43.7
Hydrogène.....	5.9
Azote.....	0.3
Oxygène.....	49.2
Cendres.....	0.9

100.

Le lin possède une grande ténacité et une résistance marquée à la rupture. On a épluché couche par couche une plante de lin et on a constaté qu'en soumettant chaque couche au dynamomètre, leur résistance diminuait du fait qu'on se rapprochait du centre et que les fibres devenaient fines.

2. — BLANCHIMENT

Le lin est plus difficile à blanchir que la laine et le coton et exige en teinture une plus grande quantité de matières colorantes et un pourcentage d'eau assez marqué.

Il y a plusieurs manières de blanchir le lin ; nous recommandons les suivantes :

- a) au carbonate de soude avec addition de savon neutre.
- b) par une série de bains au carbonate de soude suivis de lavages à l'acide sulfurique.
- c) au carbonate de soude et au chlorure de chaux.

a) Au carbonate de soude et au savon neutre. — 1er bain :
Pour dix livres de lin.

Dissoudre dans dix gallons d'eau, une demi-livre de soude calcinée commerciale et une once de savon de Marseille.

L'eau doit être tiède. Faire bouillir le lin sept ou huit heures dans cette solution. Rincer.

2ème bain : 2 onces de soude calcinée ;
2 onces de savon de Marseille.

Faire bouillir pendant six heures ; rincer d'abord dans l'eau chaude ; rincer ensuite durant deux heures dans l'eau froide.

3ème bain : Une once d'acide sulfurique pour quatre gallons d'eau ; le lin est rincé pendant quinze minutes dans cette solution et ensuite lavé à la grande eau. Il faut avoir soin de verser l'acide sulfurique dans l'eau bien lentement afin d'éviter les accidents.

Il ne faut jamais verser l'eau dans l'acide sulfurique mais l'acide sulfurique dans l'eau. Rincer le lin et faire sécher.

b) Au carbonate de soude et à l'acide sulfurique. — 1er bain : Faire bouillir le lin durant trois heures dans un bain composé de trois onces de soude calcinée pour six gallons d'eau ; enlever le lin ; le laver à la grande eau.

2ème bain : Passer durant une heure dans un bain fait avec huit onces de chlorure de chaux par trois gallons d'eau ; laver à la grande eau.

3ème bain : Faire tremper une heure dans une solution de une demi-once d'acide sulfurique dans trois gallons d'eau chaude. Laver à la grande eau.

4ème bain : Faire bouillir une heure dans un bain composé de une once de soude calcinée pour six gallons d'eau. Laver à grande eau.

5ème bain : Répéter les opérations du bain No 2.

6ème bain : Répéter les opérations du bain No 3.

c) **Au carbonate de soude et chlorure de chaux. — 1er bain :** Carbonate de soude 3% à 4% ;
Soude 2%.

Faire tremper une heure. Laver à la grande eau.

2ème bain : Chlorure de chaux 2%.

Faire tremper durant une heure. Laver à la grande eau.

3ème bain : Acide sulfurique 2%.

Faire tremper durant trente minutes. Laver à la grande eau.

Au besoin répéter les trois opérations.

Ces divers traitements font perdre au lin un certain pourcentage de son poids et de sa résistance.

Cette perte est d'environ 12% en poids et 10% en résistance.

Ceci tient à ce que pour obtenir le blanchiment de la fibre il faut enlever tout ce qu'a laissé le rouissage et qu'on est obligé d'opérer par le chlore, la soude et l'acide sulfurique, produits qui attaquent la cellulose.

Remarque. — Le blanchiment du lin s'opère toujours sur fil ; il pourrait sans inconvénient être fait sur la fibre elle-même ; mais l'opération sur fil est plus facile.

En répétant les opérations de blanchiment l'on obtient divers degrés de blancheur ; ce sont, par progression :

Le quart de blanc,
le demi-blanc,
le trois quarts de blanc, et
le blanc parfait.

C. — LE COTON

On appelle coton un duvet entourant la graine contenue dans les gousses du cotonnier.

Le cotonnier est un arbuste cultivé dans les pays de climat plus chaud que le nôtre.

Comme le coton nous est fourni blanchi et filé, il serait superflu d'en décrire les traitements préliminaires d'ouvrage, de battage, de cardage, de filage et de blanchiment.

II.--MORDANTS ET ALTÉRANTS

A. — NOTIONS GÉNÉRALES

Deux procédés. — La teinture se subdivise en teinture directe et teinture indirecte. La teinture directe est celle qui fixe la couleur immédiatement sans le secours d'aucun intermédiaire. La teinture indirecte est celle qui nécessite le mordantage, c'est-à-dire l'action d'un agent intermédiaire appelé mordant, pour aider ou fixer le colorant. Cette teinture se fait en deux opérations : passage au mordant et passage au bain de teinture. Quelquefois le mordant est ajouté au bain de teinture ; il sert à modifier ou à consolider la couleur.

Affinité. — La teinture est un art chimique où les affinités jouent un grand rôle. Les affinités d'une matière s'apprécient suivant la facilité qu'ont les substances animales et végétales d'attirer et de retenir telle matière colorante. La laine aux fibres poreuses et perméables est tout naturellement disposée à recevoir les matières colorantes. Elle exige donc peu de préparation avant d'être soumise à la teinture. Les fibres végétales plus dures, comme le lin et le coton, demandent des préparations particulières et une plus grande quantité de matière colorante.

Mordants. — Les procédés employés dans la pratique pour colorer les fibres varient donc suivant la nature de ces fibres. Tandis que les fibres d'origine animale, mordancées dans un sel métallique, s'emparent aisément des principes colorants en dissolution dans un bain de teinture, les fibres d'origine végétale, lin, coton, etc., placées dans les mêmes conditions, ne fixeront pas aussi bien la couleur. Pour que le coton ou le lin, placés dans les mêmes conditions puissent se colorer, il faut des apprêts tout différents. Les mordants servent donc d'intermédiaires entre les colorants et les substances que l'on teint, soit pour en faciliter la combinaison, soit pour modifier les couleurs.

Altérants. — Sous la dénomination d'altérants, on désigne la classe de mordants qui servent plutôt à rabattre ou à rehausser la couleur ou à changer sa nuance. Le nom de mordant désigne plutôt les ingrédients utilisés pour fixer la matière colorante. En variant les mordants et les altérants, et les proportions de ceux-ci et de ceux-là, on varie les tons. On peut même modifier radicalement la coloration.

B. — INDICATIONS PRATIQUES

Affinité. — Les mordants les meilleurs sont ceux qui ont une affinité marquée, tant pour le principe colorant que pour la fibre. Parmi ces mordants, l'alun tient le premier rang. L'application du mordant sur la laine s'impose d'abord, car il attire et fixe la couleur. Cette affinité des mordants pour la laine est quelquefois si prononcée, que la laine présentée à leur dissolution s'en imprègne tout de suite.

Lavage. — La nécessité du lavage de la laine, soit après être passée au mordant de l'alun, soit après sa teinture subséquente, tient au fait suivant qu'il ne faut jamais perdre de vue. La laine ne prend de l'alun que la dose qui convient à son affinité ; de sorte qu'une fois alunée, elle doit être passée à l'eau pour être libérée de la portion d'alun qui n'est pas fixée. Sans cette précaution, l'alun resterait dans le bain et se chargerait de principes colorants au préjudice de la matière textile. Le lavage après la teinture est également nécessaire, afin d'enlever la partie colorante non fixée à la laine.

Deux résultats. — L'avantage que doit présenter un mordant, outre celui de bien fixer la couleur, est de lui donner un bel éclat. L'obtention de ces deux avantages motivera donc la préférence de tel mordant particulier.

Les mordants que nous recommandons pour le lin, la laine et le coton, sont les suivants :

Acide gallique (*noix de galle*).

Acide tannique (*tannin*), sumac (*vinaigrier*).

Acide nitrique.

Acide sulfurique.

Alun (*sulfate d'alumine*).

Ammoniaque.

Bichromate de potasse.

Cachou.

Carbonate de soude (*soda à laver*).

Chlorure d'étain.

Sel de cuisine.

Sulfate de cuivre.

Sulfate de fer.

Sulfate de zinc.

Tartrate de potasse (*crème de tartre*).

C. — EXPLICATIONS

Quelques explications s'imposent concernant chacune de substances énumérées :

Acide gallique : (noix et poudre de galle). — Les noix de galle sont des excroissances que l'on rencontre sur certains arbres tels que le chêne et qui sont dues à la piqûre d'un insecte (femelle), qui s'attaque à la partie la plus tendre du végétal, fait une ouverture et y dépose un œuf. Le dépôt de cet œuf empêche la circulation de la sève qui amasse autour de lui une quantité de produits dans lesquels se trouve le tannin en abondance. L'acide gallique est un excellent mordant pour le lin et la laine et jaunit moins ces fibres que la noix ou la poudre de galle.

Acide tannique : (tannin). — Le tannin est une substance légèrement colorée en jaune qui a une saveur astringente et qui est soluble à l'eau. L'acide tannique est l'un des plus forts mordants et est souvent employé avec d'autres mordants. Non seulement il avive les couleurs et hâte le travail de la teinture, mais lorsque la fibre est dure, comme celle du lin et du coton, il constitue l'intermédiaire le plus avantageux. Par l'effet de cet acide, les fibres s'imprègnent d'une manière plus permanente. Les recettes pour le mordantage de la laine à l'acide tannique varient, mais pour ce qui est du coton et du lin, ces matières ne doivent pas tremper moins de vingt-quatre heures. La laine n'exige qu'une ou deux heures.

Acide nitrique. — Il sert comme mordant dans la composition de certaines couleurs vives et il aide à la teinture des fibres végétales.

Acide sulfurique. — Cet acide sert à rendre soluble l'indigo et à neutraliser les fibres après les bains de soude.

Alun : (sulfate d'alumine). — L'alun possède une saveur astringente et sert à fixer les teintures sur les fibres. L'alun est le plus employé de tous les mordants. Voici le procédé : dissoudre parfaitement l'alun dans l'eau ; chauffer ; humecter la laine, la déposer lentement dans une bouilloire, faire bouillir environ trente minutes ; refroidir ; sortir la laine, la rincer et la tordre. Une fois teinte et séchée, la laine mordancée à l'alun peut être immédiatement utilisée. Une teinte pâle exige moins de mordant qu'une nuance foncée. Un excès de mordant rend la laine collante et raide. (S'en rapporter aux recettes données plus loin).

Ammoniaque : (alcali volatil). — Sert pour aider à la dissolution de certains colorants et sert aussi comme altérant.

Bichromate de potasse. — Le bichromate de potasse est un mordant jaune orange, en cristaux. Il se dissout dans l'eau chaude plus facilement que l'alun. La quantité utilisée varie selon les recettes, mais généralement un quart d'once par livre de laine suffit. Un excès de ce mordant gâte la teinture. Durant le mordantage de la laine, il est bon de tenir le contenu du récipient à l'abri de la lumière, afin que le mordant garde toute sa vertu. Ce mordant assouplit la laine. Le bichromate de potasse est un *poison violent*, et il ne faut pas le laisser à la portée des enfants.

Cachou. — Substance astringente extraite d'un acacia des Indes. Dans le commerce, on le trouve sous la forme de gâteaux aplatis. Il sert aussi comme teinture. Son principe colorant est jaune et il peut produire les nuances jaune brun, allant de la cannelle au vert olive. Les mordants font varier ses teintes, et permettent, par leur emploi, une gamme étendue de nuances.

Carbonate de soude. — Sert au blanchiment et pour activer la pénétration des colorants dans les fibres végétales.

Chlorure d'étain. — L'étain est peu utilisé pour mordancer la laine ; il est plutôt pris comme altérant. Il avive les couleurs et leur donne du brillant. L'eau dans laquelle les cristaux ont été dissous doit être refroidie avant de recevoir la laine. Un quart d'once est conseillé généralement pour une livre de laine. Il faut un grand soin dans la manipulation de ce produit, car il peut rendre la laine dure et cassante.

Sel de cuisine. — Il sert comme altérant pour les rouges cra-moisi et ponceau.

Sulfate de cuivre. — Le sulfate de cuivre est un mordant souvent employé avec le tartrate de potasse. La laine est d'abord teinte, et le mordant ajouté pour fixer la couleur. On obtient ainsi certaines couleurs qu'il serait impossible de fixer autrement. Un quart d'once suffit généralement pour la laine.

Sulfate de fer. — Ce mordant doit être utilisé avec le plus grand soin, autrement la teinture serait fixée d'une façon inégale. Un quart d'once est la quantité habituelle. Il faut amener l'ébullition graduellement et la maintenir à peu près une demi-heure. Une longue cuisson affecterait la laine et la durcirait. Dans quelques recettes, il se mêle à d'autres mordants ou s'ajoute au bain de teinture. On l'utilise pour rabattre la couleur, c'est-à-dire pour foncer. Il faut prévoir que le sulfate de fer se dépose sur la paroi des récipients utilisés, qu'il est très difficile de l'en faire disparaître complètement et qu'il

peut gâter la coloration d'une teinture subséquente. On utilise donc un récipient à l'unique usage de ce mordant.

Tartrate de potasse : (crème de tartre). — La crème de tartre est plutôt un altérant qu'un mordant ; mais elle est très avantageusement employée avec d'autres mordants. Généralement elle avive la couleur. Une once suffit pour une livre de laine. La crème de tartre doit être dissoute dans un peu d'eau avant d'être ajoutée au bain de teinture.

Remarques. — Le sulfate de fer et l'alun, employés comme mordants, exigent, pour la cochenille, une demi-once de craie pulvérisée, ajoutée au bain de teinture.

Pour la cuisson des teintes pâles, on n'emploie que des récipients de fer émaillé, dont l'émail n'est pas craquelé.

Pour les teintes foncées, des récipients de cuivre ou de fer font très bien.

Il ne faut jamais se servir d'ammoniaque dans des vases de cuivre.

Les alcalis sont des corps qui ont des propriétés contraires à celles des acides. Ils ont une saveur acre et ramènent au bleu un papier tournesol rougi par l'acide.

Les matières astringentes se trouvent disséminées dans toutes les parties des plantes, racines, feuilles et fleurs.

L'acide sulfurique s'emploie pour dissoudre l'indigo et en faire une pâte qui devient soluble à l'eau. Il faut toujours verser avec une grande prudence, **goutte à goutte**, l'acide dans l'eau. **Il ne faut jamais** verser de l'eau sur de l'acide sulfurique.

Précautions à prendre avec les mordants. — Quand la fibre est mordancée, il faut, à moins d'avis contraire, la laver avant de la déposer dans le bain de teinture. Cette précaution est essentielle car la fibre n'absorbe qu'une partie du mordant, et la partie non absorbée reste en dissolution sur elle. Comme le mordant a plus d'affinité que les fibres pour les matières colorantes, celles-ci seraient absorbées par le résidu du mordant, au détriment de la coloration.

III.--LES COLORANTS

Les matières colorantes utilisées dans nos recettes peuvent être classées de la manière suivante : 1° matières végétales indigènes ; 2° matières végétales étrangères ; 3° matières animales.

Presque tous les végétaux contiennent dans leurs racines, leurs fleurs, leurs feuilles, leurs écorces et leur bois, des principes colorants propres à obtenir des nuances.

La puissance de coloration varie suivant l'âge et le climat du végétal. On peut obtenir une grande variété de nuances en modifiant la couleur naturelle au moyen des mordants.

1. — MATIÈRES VÉGÉTALES INDIGÈNES

A. — Liste des plantes domestiques utilisées dans les recettes tinctoriales

APPELLATION FRANÇAISE	APPELLATION SCIENTIFIQUE LATINE	APPELLATION ANGLAISE
Aulne.....	<i>Alnus glutinosa</i>	Alder.
Betterave.....	<i>Beta vulgaris</i>	Beet.
Bleuet.....	<i>Vaccinum</i>	Blueberry.
Bouleau blanc.....	<i>Betula alba</i>	White birch.
Bourdaine (<i>aulne noire</i>).....	<i>Rhamus frangula</i>	Buckthorn.
Busserole (<i>raisin d'ours</i>).....	<i>Urva ursi</i>	Bearberry.
Bruyère.....	<i>Calluna vulgaris</i>	Heather.
Canneberge.....	<i>Oxycoccus</i>	Cranberry.
Dent-de-lion (<i>pissenlit</i>).....	<i>Taraxacum</i>	Dandelion.
Épinette.....	<i>Epicea</i>	Spruce.
Fougère.....	<i>Filicaria</i>	Fern.
Gaillet (<i>caille-lait</i>).....	<i>Gallium molugo</i>	Lady's bedstraw.
Genévrier.....	<i>Juniperus communis</i>	Junipertree.
Hêtre.....	<i>Fagus sylvatica</i>	Beechtree.
Lichen de calcaire.....	<i>Alcetoria</i>	Scale-moss.

A. — Liste des plantes domestiques utilisées dans les recettes tinctoriales (suite).

APPELLATION FRANÇAISE	APPELLATION SCIENTIFIQUE LATINE	APPELLATION ANGLAISE
Lycopode.....	Lycopodium.....	Clubmoss.
Mousse (Lichen).....	Cetraria.....	Common moss.
Oignon.....	Alium cepa.....	Onions.
Oseille.....	Acetosa.....	Sorrel common.
Persil sauvage.....	Anthriscus sylvestris.....	Cow parsley.
Prêle des bois (<i>queue-de-renard</i>).....	Equisetum.....	Horsetail.
Renouée persicaire.....	Polygonum persicaria.....	Persicaria.
Rhubarbe.....	Rhaponticum.....	Rhubarb.
Sanguinaire (<i>Sang-de-dragon</i>).....	Sanguinaria canadensis.....	Blood root.
Sarrasin.....	Fagopyrum vulgare..	Buckwheat.
Sureau.....	Salix.....	Willow.
Saule.....	Sambucus.....	Elder tree.
Sumac (<i>vinaigrier</i>).....	Rhus glabra.....	Sumach.

B. — Observations sur les plantes domestiques tinctoriales

AULNE, — ALNUS GLUTINOSA, — ALDER.

L'aulne, connue souvent à la campagne sous le nom d'anée, aulnet, bouleau vergne, croît sur le bord des étangs, des ruisseaux et des rivières. C'est un arbrisseau à l'écorce rugueuse, aux rameaux touffus et retombants, aux feuilles vertes, simples, rondes et d'un beau vert. Ses fleurs à pistil dépourvues d'enveloppe sont remplacées par un fruit à forme de cône. Ces derniers sont lignifiés en grappe.

L'écorce des jeunes rameaux dont on se sert pour teindre est, comme celle du chêne et du saule, riche en tannin et douée d'une saveur âcre, amère et astringente. Elle donne en couleurs : les gris et les vert jaune.

BETTERAVE, — BETA, — BEET.*(Rapa vulgaris)*

La BETTERAVE : espèce de betterave, plante potagère à racine sucrée.

La betterave vulgaire ou betterave, est une plante originaire de l'Europe méridionale et comprend les variétés dites : La rouge grosse, la rouge longue, la rouge crapaudine, la rouge précoce, etc.

On en tire des teintures jaunes et rouges.

BLEUET, — VACCINUM, — BLUEBERRY.

BLEUET : ou airelle, famille des vacciniées. Fruits bleus et sucrés. Feuilles décidues, c'est-à-dire tombant dès leur tâche finie.

Les fleurs du bleuët sont d'un vert pâle ; ses feuilles pubescentes, ses rameaux rougeâtres. Les baies de bleuët poussent en abondance sur les montagnes et dans les savanes. Celles du Saguenay sont de beaucoup plus grosses et succulentes que celles des autres parties de la province. La plante dite bleuët en France, est absolument différente de la nôtre. Le bleuët en teinture fournit le bleu.

BOURDAINE, — RHAMUS FRANGULA, — BUCKTHORN.

BOURDAINE : Famille du nerprun. Fleurs verdâtres, fruits charnus. Feuilles presque entières d'un vert foncé, glacées en dessus ; noyau comprimé et lisse.

Cet arbuste importé d'Europe est encore dénommé baie d'aulne, graine de Perse, cornouille noire. Ses fleurs se voient en mai et juin ; ses fruits, avant la première gelée.

La bourdaïne commune, appelée nerprun, rhubarbe des paysans, est un arbrisseau de la famille des thamiées que l'on rencontre dans les baies et les bois. Bien que préférant les terrains frais et ombragés, cette bourdaïne s'accommode de tous les sols et de toutes les expositions. Tiges rameuses et hautes, recouvertes d'une écorce noirâtre, marquée de taches blanches. Les fleurs petites, vertes ou jaunâtres,

réunies en bouquet à l'aisselle des feuilles se montrent en août-septembre. Les baies ont la grosseur du pois vert, et deviennent noires à la fin d'octobre. Les graines de la bourdaine sont bien souvent aussi appelées graines d'Avignon dans le commerce.

Elles teignent la laine en brun, jaune, vert et bleu.

BOULEAU BLANC, — BETULA ALBA, — WHITE BIRCH.

BOULEAU : Bel arbre, type de la famille des bétulinées. Tronc élancé recouvert d'une écorce d'un gris cendré.

Cet arbre est communément connu sous le nom de bouleau blanc ou glabre. Il charme par son feuillage et ses chatons allongés qui se remplacent par des fruits aplatis, étoilés. Le bouleau pousse partout ; il se contente des terrains les plus arides. L'écorce qui se détache aisément est très utilisable.

On l'emploie dans la teinture des jaunes, des verts, des gris violet, et des gris bleu.

BUSSEROLE, — URVA URSI, — BEARBERRY.

(*Raisin d'Ours*).

BUSSEROLE : Corolle en forme de patère, c'est-à-dire dont le tube s'étale et s'évase au sommet. Plante renversée, se rencontre souvent dans les bois.

La busserole est un petit arbrisseau avec une écorce écailleuse, une tige traînante, très ramifiée. Ses feuilles courtes alternées et épaisses sont toujours vertes. Ses fleurs sont en grappes terminales, le calice en forme d'outre, de sac. Le noyau du fruit est petit et rouge. Une espèce de busserole peut aussi être trouvée ayant un fruit noir. La busserole plus connue et quelquefois appelée arbousier, a des feuilles astringentes. Son fruit ressemble à la fraise, mais sa saveur est amère. La busserole doit son nom à l'aspect de son feuillage toujours vert qui offre beaucoup de ressemblance avec celui du buis. Désigné sous le nom d'arbousier traînant, la busserole se plaît dans les lieux secs, pierreux et ombragés. Les feuilles doivent être recueillies en mai-juin et séchées à l'ombre.

Leur teinture donne le bleu gris, le vert et le gris jaune.

BRUYÈRE, — CALLUNA VULGARIS, — HEATH.

BRUYÈRE : Plante type de la famille des éricacées. Arbrisseau aux rameaux raides et cassants. Feuilles linéaires.

Cette plante croît dans les terrains incultes. Très répandue dans les forêts et sur les coteaux, où elle montre durant toute la belle saison, ses jolies petites fleurs violettes à corolle monopétale et découpée au sommet. La bruyère est recueillie dans la montagne ou les lieux élevés. Cette plante donne le jaune et le vert.

CANNEBERGE, — OXYCOCCUS, — CRANBERRY.

CANNEBERGE : Atocas, Grande canneberge. Petite canneberge, feuilles oblongues, obtuses. Pédicelle axillaire portant 2 feuilles.

Les canneberges sont des plantes courantes, à tiges légèrement ligneuses croissant de un à quatre pieds. Cet arbuste est fort. On le trouve dans les savanes et les marécages. Ses fleurs sont aussi roses et jolies que les baies sont rondes et rouges ; en forme de tubes, elles pendent d'une tige inclinée et souple. La canneberge se conserve beaucoup mieux que tous les autres fruits et s'utilise durant l'hiver.

On emploie cette plante dans la teinture beige.

DENT-DE-LION, — TARAXACUM, — DANDELION.

DENT-DE-LION : Famille des lugiliflores à cause de ses feuilles à forme de languettes. Feuilles toutes à la base. Racines longues, profondes, pivotantes. Soie plumeuse au sommet.

La dent-de-lion appelée communément pissenlit, est très vivace, et très commune à nos campagnes, se rencontrant d'ailleurs presque partout. La racine grosse et charnue comme le petit doigt, est brune à l'extérieur et blanche en dedans. Ses fleurs jaunes réunies en capitules, se montrent presque en tout temps et sont remplacées par des fruits surmontés d'une aigrette soyeuse. On a donné à cette plante vulgaire les surnoms de dent-de-lion, pissenlit, florion d'or, salade de roupe. Elle sécrète dans toutes les parties un suc laiteux abondant, doué d'une saveur amère. Cette plante est d'ailleurs alimentaire.

Elle donne la teinture magenta.

ÉPINETTE, — PICEA, — SPRUCE.

ÉPINETTE BLANCHE : *Picea alba* ; *Picea canadensis*. Rameaux glabres. Feuilles pointues, vertes ; cônes oblongs, cylindriques.

ÉPINETTE ROUGE : *Picea rubra*. Ressemble à l'épinette blanche, mais ses rameaux ultimes sont pubescents, c'est-à-dire garnis de poils très fins imitant le duvet.

L'épinette rouge est un fort bel arbre faisant partie comme toutes les épinettes de la famille des conifères. Ce mot épinette vient sans doute de pin. Les Français donnaient le nom de sapinette à quelques genres de sapin, d'où, croyons-nous, l'origine d'épinette.

Cette écorce donne en teinture le gris cendré, pour l'épinette blanche ; le jaune rouge pour l'épinette rouge, et avec la gomme d'épinette rouge l'on obtient toute la gamme des jaunes à partir du jaune serin jusqu'au jaune orangé. Les couleurs jaune obtenues sont très vives.

FOUGÈRES, — FILICARIA, — FERN.

FOUGÈRES : Ordre des flicinées. Feuilles très développées, ramification isolée. Plante luxuriante. Racine épaisse et dure. Lieux humides.

Une fougère vulgaire est commune à notre province. Son feuillage est doux, d'un vert foncé. On la rencontre partout dans la province. Une teinture verte en est extraite.

GAILLET, — GALLIUM, — LADY'S-BEDSTRAW

GAILLET : Famille des rubiacées. Communément appelé gratteron, rable, caille-lait, vient à l'état naturel dans les bois, les prairies. On le reconnaît aisément à ses tiges grêles, velues, presque rampantes, à ses petites fleurs ovales, vertes et glabres en dessus, rudes et blanchâtres à leur partie inférieure, enfin à ses fleurs disposées en panicules allongées.

Le gaillet ou caille-lait donne une coloration jaune. Cette herbe est vivace, tige carrée, linéaire, feuilles en verticilles. Les fleurs sont d'un blanc clair.

GENÉVRIER, — JUNIPERUS COMMUNIS, — JUNIPERTREE.

GENÉVRIER : Classe des conifères. Fruits charnus et bleus. Feuilles aciculaires. Rencontré fréquemment dans la province.

Le genévrier a, d'une façon commune, les feuilles piquantes, un fruit appelé baie qui met deux ans à mûrir. Rameaux diffus, feuillage toujours vert. Dénommé quelquefois, genièvre. Le genévrier se distingue des autres végétaux de la même famille à ses fleurs composées de petites écailles et qui donnent naissance à une baie globuleuse de la grosseur d'un pois qui reste deux années sur l'arbre avant d'atteindre sa maturité. Le genévrier se propage par semis ou marcottes.

Marcotter une plante signifie coucher des branches ou rejetons en terre pour leur faire prendre racine. Cet arbuste croît dans tous les sols, mais préfère les terres profondes et substantielles.

Sa décoction donne la teinture brun olive.

HÊTRE, — FAGUS SYLVATICA, — BEECHTREE.

HÊTRE : Famille qui s'apparente aux cupulifères comprend les arbres forestiers à tronc droit, à écorce lisse d'un gris bleuâtre. Feuille ovale, dentée à bord cilié.

Cet arbre produit une noix appelée faîne ; un chaton globuleux. L'écorce au bois blanc est tenace et flexible. Le hêtre atteint une grande hauteur. Ce bois croît dans les sols calcaires. Le hêtre fut autrefois dénommé cotonnier par les premiers colons.

Il donne en teinture les couleurs ardoise et kaki.

LICHENS, — CETRARIA et PARMELIA-SEXABILIS, — LICHENMOSS.

LICHEN : Symbiose d'une algue et d'un champignon, c'est-à-dire alliance de deux organismes qui permet à une plante de vivre. Une mousse de renne dite lichen croît en abondance dans la Province de Québec.

Les lichens de la famille des lichénacées, se subdivisent en lichen ou mousse d'Irlande, lichen de calcaire, etc. La mousse d'Irlande

pousse sur les rochers, sur la terre, les arbres, dans les montagnes. Ce végétal cryptogamé, consiste en de petites croûtes verdâtres, légèrement marquées de taches rougeâtres, et tire sa nourriture exclusivement de l'air et de l'eau qui l'imbibe ; car il ne possède ni tiges, ni feuilles. On le récolte autant que possible par un temps sec et, après l'avoir fait sécher à l'ombre, on le conserve à l'abri de l'humidité dans des boîtes de ferblanc ou de carton.

LICHEN DE CALCAIRE, — ALCETORIA, — SCALE-MOSS.

(Mousse plate de cailloux).

Espèce de lichen ayant l'apparence et la couleur d'une écorce de hêtre. Se rencontre un peu partout dans les champs. Cette mousse adhère fortement aux roches et s'enlève au couteau.

Cette mousse donne des gris et des bruns.

LYCOPODE, — LYCOPODIUM, — CLUBMOSS.

LYCOPODE EN ÉVENTAIL : Herbacées, famille des lycopodiniées. Feuilles petites ; ramifications pouvant se subdiviser en deux.

Le lycopode ou pied-de-loup ou mousse de terre, est une plante vivace terrestre ou aquatique. Il se fait un grand débit de cette plante dans certaines villes à l'époque de Noël. Ses courants toujours verts la font rechercher. On la rencontre très fréquemment dans nos bois.

Le lycopode donne le bleu foncé en teinture.

OIGNON, — ALIUM CEPA, — ONION.

OIGNON : Plante potagère à racine bulbeuse. Comprend plusieurs variétés : oignons rouges, roses, blancs.

L'oignon canadien, qui est l'oignon sauvage, est commun à nos jardins potagers. L'oignon utilisé dans la teinture donne le vert et le jaune.

OSEILLE, — RUMEX ACETOSA, — SORREL (*common*).

OSEILLE : Patience ou oseille, plante vivace. Feuilles en forme de lance ou en forme de flèche. Goût suret. Famille des polygonées.

On rencontre deux oseilles : la petite ou *Acetosella*, mauvaise herbe des sols stériles, et la grande oseille ou *Rumex acetosa*, plus rare. Ses pétales blancs avec une touche de rose, sont gracieusement marqués d'un peu de pourpre, d'un peu de jaune à sa base. La feuille est parfois appelée herbe sure. Son goût acidulé est rafraîchissant. L'oseille croît dans les bois très ombreux et les marais.

L'oseille donne en teinture le gris bleu.

PERSIL SAUVAGE, — — COW PARSLEY.
ANTHRISCUS SYLVESTRIS,

PERSIL : Famille des ombellifères. Plante bisannuelle qui vient à l'état naturel. Peut être apparenté à la ciguë. Racine grosse et blanchâtre qui exhale une odeur aromatique. Tige ronde cannelée d'un vert tendre uniforme. Feuilles composées vert clair.

Cette plante est encore dénommée persin, petrosine. Bien que croissant indistinctement dans tous les sols, elle se plaît surtout dans les terrains légers et pierreux. Les feuilles du persil à deux divisions profondes, dégagent lorsqu'on les froisse un arôme pénétrant. Ses fleurs jaunes et verdâtres, ses fruits ovoïdes et oblongs en sont les caractéristiques.

Cette plante donne le jaune et le vert en teinture.

POURPIER, — PORTULACA OLERACEA, — PURSLAIN.

Le **pourpier** originaire de l'Inde, a été classé par les botanistes dans la famille des portulacacées. C'est une plante annuelle facilement reconnaissable à ses tiges lisses et verdâtres, à ses feuilles alternes, rondes, épaisses, enfin à ses fleurs jaunâtres, qui s'ouvrent seulement le matin et sont sessiles, c'est-à-dire attachées directement à la tige. Le pourpier se contente de toutes les expositions et de tous les terrains.

Pourpier à grande fleur : *Portulaca grandiflora*, (Rose moss), dont il existe plusieurs variétés améliorées. Il est cultivé comme plante d'ornement.

Pourpier potager : *Portulaca oleracea*, (Purslain). Un représentant typique et bien connu de cette famille ; le seul qui cause des ennuis sérieux. Originaire d'Europe. Annuel. Plante charnue, couchée, parfaitement lisse, à nombreuses branches naissant d'une racine simple centrale ; tige rougeâtre, couleur de chair, et feuilles vert foncé, alternes, obovées ou cunéiformes (comme un coin), réunies principalement en grappes au bout des branches. Fleurs sans queues solitaires. Cette plante donne le bleu vert.

PRÈLE DES BOIS, — EQUISETUM, — HORSETAIL.

PRÈLE ou QUEUE-DE-RENARD : Plante vivace ; famille des équisétinées. Tige aérienne, sillonnée sur le long, articulée, ramifiée ou non. Feuilles petites. Épi terminal.

La prèle des bois est communément appelée queue-de-renard. Cette plante croît dans les bois et les prairies humides. On distingue aussi la **prèle des champs**. Tige souple, non persistante, ramifiée, épis obtus. Ses tiges sont de deux sortes : **stériles** vertes, ramifiées, dent d'un brun noirâtre commun et variable ; **fertiles** sans chlorophylle, simple, plus précoces et caduques. Il y a la **prèle des près**, fertile sans chlorophylle et simple, après dispersion des diodes, elle verdit et se ramifie. L'épi disparaît. Puis enfin la **prèle des bois**.

Cette plante donne le gris jaune en teinture.

RENOUÉE PERSICAIRE, — PERSICARIA. POLYGONUM PERSICARIA,

RENOUÉE PERSICAIRE : Famille des polygonacées (*Sarrasin*). Grappe terminale dense de fleurs rousses ou rouges à gaine garnie de poils. Limbe portant souvent une tache noire. Mauvaise herbe.

Originaire d'Europe, cette plante porte une tige dressée, charnue, presque lisse sans poils. Feuilles presque sans queue à surface rude souvent tachetées de noir, rondes ou triangulaires. La persicaire renouée habite les champs, les prairies. Elle abonde dans les champs de

trèfle. Très commune encore autour des habitations, particulièrement des granges, dans les endroits azotés.

En teinture, elle donne un jaune cuivre.

RHUBARBE, — RHAPONTICUM, — RHUBARB.

RHUBARBE : Famille des polygonacées. Plante charnue à feuilles radicales nombreuses. Les longs pétioles de notre rhubarbe sont comestibles.

La rhubarbe possède un principe colorant jaune très solide et pouvant être utilisé dans toutes les combinaisons tinctoriales formant les jaunes. La rhubarbe donne encore en teinture les teintes chamois, cendre de roses, et avec les bleus donne les verts.

SARRASIN, — FAGOPYRUM VULGARIS, — BUCKWHEAT.

SARRASIN : Famille des polygonacées. Herbe à feuilles alternes entières ; pétioles soudés en une gaine membraneuse, nœuds renflés, fleur parfaite à périanthe persistant.

Le sarrasin est parfois communément appelé blé noir. Il s'apparente à la renouée, à l'oseille, à la rhubarbe, faisant partie de la même famille. Dans la flore d'autrefois, il était classé dans le genre renouée ; on lui a depuis créé un genre spécial. Le sarrasin a le mérite de se cultiver dans les terrains pauvres.

Les tiges vertes et les fleurs donnent des teintures vertes et bleues.

SUREAU, — SAMBUCUS, — ELDERTREE.

SUREAU : Famille des capricoliacées. Arbre et arbuste à feuilles pennées et opposées. **SUREAU ROUGE** : *Racemosa*, panicule de fleurs qui noircissent en séchant : drupe rouge. **SUREAU DU CANADA** : *Canadensis* : cyme composé aplati. Fleurs qui ne noircissent pas en séchant, drupe pourpre.

Le sureau est aussi vulgairement connu sous le nom de sambuc ; on le trouve dans les haies et sur le bord des chemins. Son tronc est rugueux et court ; ses rameaux sont droits et recouverts d'une écorce grisâtre. Ses feuilles sont ovales en dents de scie ; ses fleurs, qui sont blanches, se remplacent en juin par des baies de la grosseur d'un grain de cassis et deviennent noires à leur maturité. Les fermières

utilisent ses rameaux en canettes pour métier à tisser ; car les rameaux du sureau canadien sont très solides. Les fleurs sèches contiennent une huile volatile, une résine, une cire, un tannin.

Le sureau rouge donne un bleu et un violet dans la teinture des laines.

Les fleurs du sureau blanc donnent, avec un alcali (ammoniaque), une belle teinture jaune, et servent à composer, avec l'indigo, de beaux vert clair.

SAULE, — SALIX, — WILLOW.

SAULE : Famille des salicacées. Subdivision formant un groupe technique. Rameaux un peu retombants, revêtus d'une écorce rougeâtre, portant des feuilles ovales, forme de lance, vertes en dessus, blanchâtres à leur partie inférieure. Écaille des bourgeons jaune pâle. Chatons terminant un rameau feuillé. Lieux humides.

Nous trouvons le saule blanc ou argenté, noir, brillant, gracile, saule de tourbière, etc. . . . Le saule blanc croît le long des fossés, des rivières, des étangs. Ses fleurs, qui se montrent dès le début du printemps, forment des chatons touffus allongés.

Les feuilles de saule, en teinture, donnent le jaune.

SUMAC GLABRE, — RHUS GLABRA, — SUMACH.

SUMAC : Le sumac dit vinaigrier est aussi nommé sumac amarante. Arbuste haut, rameaux et pétioles recouverts d'un épais duvet brunâtre, feuilles pennées. Folioles ovales dentées, blanchâtres et pubescentes en dedans, c'est-à-dire couvertes d'un léger poil. Fleurs en panicules, compactes. Fruits hérissés.

Le sumac vinaigrier porte un feuillage luxuriant, une floraison verdâtre et blanche poussée au-dessus du feuillage. Les petites baies poussent sur une tige large ; ses fruits sont de teinte cardinale. Ils ont un goût suret, astringent.

On en extrait une teinture noire.

Les feuilles sont riches en tannin et sont quelquefois substituées à l'acide tannique.

On se sert de l'écorce comme mordant dans la teinture rouge, permettant à la fibre d'absorber et de fixer la couleur.

Cette plante est inoffensive et donne, en teinture, le jaune verdâtre, un fauve tournant au vert, et le noir.

2. — MATIÈRES VÉGÉTALES EXOTIQUES

1. — LES PLANTES

A. — Liste des plantes d'origine étrangère utilisées en teinturerie

APPELLATION FRANÇAISE	APPELLATION SCIENTIFIQUE LATINE	APPELLATION ANGLAISE
Cachou,.....	<i>Mimosa cathecu</i> ,	Cutch.
Garance,.....	<i>Rubia tinctoria</i> ,.....	Madder.
Gaude,.....	<i>Reseda luteola</i> ,.....	Weld.
Indigo,.....	<i>Indigofera</i> ,.....	Indigo.
Orseille,.....	<i>Rocella tinctoria</i> ,.....	Cudbear.
Quercitron,.....	<i>Quercus tinctoria</i> ,.....	Quercitron.
Safran,.....	<i>Curcuma</i> ,.....	Turmeric.

B. — Observations sur les plantes exotiques tinctoriales

CACHOU, — MIMOSA CATHECU, — CUTCH.

CACHOU : Substance extraite d'un acacia appelé *Mimosa cathecu*, lequel croît aux Indes

Il sert en teinture pour les bruns et pour la modification des jaunes.
Le cachou sert aussi de mordant.

GARANCE, — RUBIA TINCTORIA, — MADDER.

La **garance** est une plante cultivée en Asie et en Europe. Il existe dans la province une petite garance des champs dite *Sherardia arvensis*. Plante couchée à tige carrée, grêle, à feuilles lancéolées à petites fleurs roses ou bleues. La graine couverte de poils fins, qui lui donnent une couleur gris cendre, est couronnée d'un calice à trois dents, sèches, persistantes.

Les emplois de la garance sont multiples.

Outre le rouge précieux qu'elle donne en teinture, elle sert à consolider les autres couleurs par le garançage, c'est-à-dire à fixer sur une partie d'une étoffe quelconque, la couleur appliquée. Dans la teinture en bleu, l'étoffe après avoir subi un bain de garance, arrive en même ton de couleur que si l'on avait employé plus d'indigo. Elle remplace avantageusement la cochenille et les autres teintures rouges ; on la leur préfère, à cause de sa solidité. Toute la gamme des rouges est obtenue.

Le bain de garance que l'on fait bouillir produit un jaune.

La garance se cultivait autrefois aux États-Unis et il semble qu'on pourrait cultiver cette plante dans la province de Québec.

GAUDE, — RESEDA LUTEOLA, — WELD.

La **gaude** est une plante de la famille des câpriers. Elle est commune en Europe, en France. Toute la plante, sauf la racine, est employée en teinture.

Sa coloration, en teinturerie, donne des jaunes, des verts, des olive.

NOTE : Le sureau blanc si abondant dans la Province remplace avantageusement la gaude.

INDIGO, — INDIGOFERA, — INDIGO.

L'**indigo**, matière colorante fournie par l'indigotier et qui sert à teindre les bleus, entre aussi dans les compositions des bleu vert, lilas rouge, vert, etc. L'indigotier est une plante de la famille des légumineuses, et dont les feuilles donnent la matière colorante dite indigo. Connue de toute antiquité, cette teinture est originaire de l'Inde. Son nom "indicus" veut dire "indou" ; mais on ne s'en servait, croit-on, que pour la peinture. L'usage de l'indigo fut une grande acquisition pour l'art de la teinture. Cependant cette substance eut plus de peine à s'introduire et à se répandre que la cochenille. Sa culture fut d'abord interdite en Angleterre de même que l'importation du bois de campêche qu'un édit ordonnait de brûler dès qu'on en trouvait dans les ateliers. Cette prohibition fut plus tard levée. L'indigo est employé en poudre, et en pâte. Sa coloration donne les plus beaux bleus.

L'ORSEILLE, — ROCELLA TINCTORIA, — CUDBEAR.

L'**orseille** est une sorte de lichen donnant une pâte d'une belle couleur rouge violet comme extrait, d'où son nom parfois de pourpre française. L'orseille matière colorante s'obtient de la macération de plusieurs lichens variolaires. Dans le commerce, on la trouve sous la forme d'une pâte violette mêlée à des débris végétaux. On en distingue deux sortes : l'orseille de terre, l'orseille de mer. Une espèce croît dans les Montagnes Rocheuses appelée *Rocella* ; une autre pousse en Écosse dite *Lecamora*. Ces deux espèces se trouvent également sur les rives du Saint-Laurent.

L'orseille cède facilement sa couleur à l'eau, à la soude, à la potasse, à l'ammoniaque, à l'alcool. Toutes ces dissolutions à l'abri de l'air se décolorent pour reprendre leur coloration à son contact. Cette propriété est due à une matière spéciale appelée **orsine**.

Une macération d'orseille dans une solution d'ammoniaque, six à sept jours, donne un bleu ; une macération plus longue donne un rouge.

QUERCITRON, — QUERCUS TINCTORIA, — QUERCITRON.

Le **quercitron**, est l'écorce d'un arbre croissant dans l'Amérique du Nord, surtout dans la Pennsylvanie, la Georgie, la Caroline. Cette écorce communique facilement son principe colorant à l'eau et est plus riche que la gaude. La soude, la potasse et l'ammoniaque en foncent la couleur, les sels métalliques donnent des précipités d'un jaune roux.

Le quercitron s'emploie en teinture sur le coton et sur la laine, pour des jaune, des olive. Avec la garance, il donne des orange et des cannelle ; avec les bleus, il forme des verts.

SAFRAN, — CURCUMA, — TURMERIC.

Le **safran**, genre d'iridacées (iris), cultivées pour leurs fleurs dont on enlève le stigmate qui sert pour la teinture jaune. Cette plante croît dans les Indes orientales. Elle est riche en couleur, mais malheureusement peu solide. On s'en sert plutôt pour dorer les jaunes de la gaude et pour composer le ponceau.

Sa coloration en teinture donne avec la cochenille un beau jaune orangé.

2. — LES BOIS

A. — Liste des bois exotiques utilisés en teinturerie

APPELLATION FRANÇAISE	APPELLATION SCIENTIFIQUE LATINE	APPELLATION ANGLAISE
Bois de campêche,.....	Hematoxylor campchianum,.....	Logwood.
Bois de santal,.....	Pterocarpus santalinus,.....	Sandalwood.
Bois jaune,.....	Morus tinctoria,.....	Old fustic.
Bois rouge (<i>soluble</i>)....	Cæsalpinia,.....	Brasil red wood.

B. — Observations sur les bois exotiques tinctoriaux

BOIS DE CAMPÊCHE, — — LOGWOOD.
HEMATOXYLOR CAMPCHIANUM,

Le **bois de campêche**, appelé aussi bois noir, bois d'Inde, est le tronc d'un arbre qui croît au Mexique et aux Antilles. Son pouvoir colorant est dû à une matière appelée hématine, obtenue par l'action de l'alcool sur la **macération** aqueuse du bois. L'infusion du campêche est d'un rouge vineux, d'une saveur douçâtre d'abord, puis astringente. Les acides la font virer au jaune sale ; la potasse, la soude, l'ammoniaque, au bleu violet ; la chaux et la baryte la précipitent au bleu. Les sels d'alumine et surtout le chlorure d'étain y forment des précipités bleu violet.

Il vaut mieux se servir du bois moulu plutôt que des copeaux. Les cristaux d'hématine sont produits avec l'extrait de ce bois.

La solution ne se conserve pas longtemps sans se décomposer, elle ne doit être préparée qu'au moment de l'emploi.

Le campêche est employé pour obtenir des gris, des violets, des bleus, dans les teintures composées.

Il entre également dans la combinaison des brun sépia, jaune, magenta, noir, vieil or, rouille.

BOIS JAUNE, — MORUS TINCTORIA, — OLD FUSTIC.

Le **bois jaune** est le bois d'un grand arbre qui vient des Antilles. La décoction de ce bois est d'un jaune rougeâtre foncé ; les acides la troublent en affaiblissant sa teinte. La soude, la potasse, l'ammoniaque, les alcalis la rendent d'un rouge brun verdâtre : l'alun et le tartre agissent à peu près comme les acides en éclaircissant jusqu'au jaune serin. Le sulfate de fer brunit la couleur ; l'hydrochlorate d'étain la précipite en jaune d'or ; les sels de cuivre en vert foncé.

Le bois jaune est très riche en matière colorante ; les mordants la solidifient encore en opérant sur elle comme sur la gaude, ce qui permet de l'éclaircir ou de la foncer à volonté. Le bois jaune entre dans les colorations suivantes : biscuit, brun, jaune, vert, orange, vieil or, rouille, rose, terre de Sienne.

BOIS DE SANTAL, — SANDALWOOD.
PTEROCARPUS SANTALINUS,

Le **bois de santal** est un arbre d'Asie et d'Afrique. Son bois est employé en ébénisterie et l'écorce en teinture.

Il s'emploie avec succès pour les rouge ponceau, mais avec des mordants spéciaux et particulièrement des sels d'étain. Avec les sels de cuivre et de fer, on obtient des écarlates et de beaux violet foncé.

BOIS ROUGE, — CÆSALPINIA, — BRASIL RED WOOD.

Le **bois rouge** croît au Brésil et dans les Indes occidentales. On trouve aussi dans la Colombie Anglaise un bois rouge de même principe colorant.

Le bois rouge sert à teindre les roses, les rouges et les bruns.

Les extraits et les cristaux des bois colorants sont désignés
comme suit :

CRISTAUX HYPERNIQUES.....	Cristaux de bois rouge
CRISTAUX DE MORINE.....	Cristaux de bois jaune
CRISTAUX D'HÉMATINE.....	Cristaux de bois de campêche
CRISTAUX D'ANTHRACINE.....	Cristaux de quercitron.

3. — MATIÈRES ANIMALES UTILISÉES EN TEINTURERIE

Les matières animales proviennent de la pulvérisation d'insectes propres à l'industrie tinctoriale. Les insectes les plus connus, sont : la laque, le kermès et la cochenille ; cette dernière est seule utilisée dans nos recettes.

COCHENILLE, — COCCINUS, — COCHENEAL.

La **cochenille** est un genre d'insecte hémiptère à forme ronde, qui se rencontre en Amérique sur les cactus. Ces insectes, originaires du Mexique, recueillis et desséchés sont livrés au commerce. Les Indiens connaissaient la cochenille. Des Espagnols ayant observé que les Mexicains se servaient de la cochenille pour colorier leurs maisons et teindre leur coton, informèrent leur gouvernement de la beauté de cette couleur, et reçurent l'ordre de faire multiplier l'insecte précieux qui la produisait. La couleur prit le nom de l'insecte. Un chimiste allemand trouva le procédé de l'écarlate par la dissolution d'étain et il emporta son secret à Londres, secret communiqué par la suite aux Gobelins.

La cochenille s'utilise dans les colorations suivantes : amarante, bleu, corail, écarlate, lilas, ponceau, rose, violet et toute la gamme si riche des rouges.

IV.--THÉORIE DE LA COULEUR

NOTE : L'on subdivise généralement la théorie de la couleur en **théorie de la couleur par la lumière, théorie de la couleur par les matières colorantes** ; toutes deux basées sur des principes différents. La seconde seulement nous intéresse dans cette étude.

1. — NOTIONS GÉNÉRALES

La couleur a pour but de donner de la vie à la forme ou à la simple surface d'un objet, et de charmer par ce moyen la puissance visuelle.

La seule théorie qui puisse vraiment guider la distribution de la couleur est celle qui relève du bon goût. La couleur n'est pas inhérente à l'objet même ; mais tous les corps ont la propriété d'absorber à des degrés divers les rayons lumineux tombant sur eux, ou de les réfléchir dans des ondes de différentes longueurs, composant la lumière. L'intensité, la valeur des rayons réfléchis par cet objet, détermine donc la couleur de cet objet. Sans lumière, point de couleurs, puisqu'elles ne dérivent que du rayon lumineux. La variation et la différence des longueurs d'onde de lumière ainsi que le degré d'intensité de cette lumière varient les effets de coloration pour l'œil et lui permettent de discerner les couleurs. Les couleurs sont donc simplement des sensations causées par une décomposition de la lumière sur la rétine de l'œil.

Dans la théorie de la couleur par les matières colorantes, observons que les méthodes de mélange et les résultats obtenus ne sont pas les mêmes en peinture qu'en teinture : Remarquons de plus que dans la teinture, les couleurs obtenues ne sont pas seulement le résultat de mélanges de couleurs primaires mais que ces couleurs peuvent être modifiées, altérées, virées en d'autres par l'emploi de mordants et d'altérants qui jouent un rôle important dans la modification des couleurs en teinture.

2. — LES COULEURS DU SPECTRE SOLAIRE

Les couleurs du spectre solaire, que l'on appelle vulgairement les couleurs de l'arc-en-ciel, sont les suivantes :

Rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet,

mais en réalité, il n'y a que trois couleurs **génératrices** ou **primaires** :

le **rouge**, le **jaune** et le **bleu** :

trois couleurs **binaires** :

l'**orangé**, produit de la combinaison du rouge et du jaune,

le **vert**, produit de la combinaison du bleu et du jaune,

le **violet**, produit de la combinaison du bleu et du rouge,

or la lumière blanche contenant les trois couleurs génératrices, chacune de ces couleurs sert de complément aux deux autres pour former l'équivalent de la lumière blanche. On appelle donc **complémentaire** chacune des trois couleurs primitives par rapport à la couleur binaire qui lui correspond.

Ainsi le bleu est la couleur complémentaire de l'orangé, parce que l'orangé, contenant à la fois le jaune et le rouge permet la reconstitution de la lumière blanche.

Le **jaune** est le complémentaire du violet.

Le **rouge**, le complémentaire du vert.

Chacune de ces couleurs orangé, vert et violet (produite par le mélange de deux couleurs primaires) est réciproquement complémentaire de la couleur primaire non utilisée ; ainsi l'orangé est complémentaire du bleu, (le bleu n'est pas en effet dans le mélange, etc . . .).

Le nombre des couleurs est indéfini et s'accroît par l'addition du blanc et du noir à chacune d'elles. Si la couleur contient beaucoup de blanc, elle est dite claire ; si elle contient du noir, elle est dite foncée. (Le blanc est représenté dans la teinture par l'eau). En teinture l'on peut aussi éclaircir ou foncer une couleur par l'emploi des mordants et des altérants.

3. — QUALITÉS DES COULEURS PRIMAIRES ET BINAIRES

Primaires. — La diversité et la combinaison des couleurs peuvent produire sur l'esprit des impressions intéressantes et variées. L'illusion de clarté, de chaleur, de rapprochement, se dégage de quelques-unes ; d'autres n'engendrent que froideur ou désagrément. Le **rouge**, couleur brillante et gaie, crée l'impression de la chaleur ; sa puissance d'illusion est extraordinaire ; il a toujours l'air d'avancer vers l'observateur. Le **jaune**, couleur lumineuse et vive, donne l'idée de pureté. Son degré de chaleur est moindre que celui du rouge ; par contre, le jaune semble plus distinctement s'approcher de l'œil. Il émet comme un accueil pour l'observateur ; le **bleu** est une couleur froide ; elle reste à distance.

Binaires. — Les couleurs secondaires ou binaires sont en quelque sorte les intermédiaires des couleurs primaires qui les composent. Ainsi l'*orangé* par l'intensité de sa couleur, possède la chaleur et la clarté, sans avoir toutefois la force intensive du jaune. Le *vert* est une couleur qui évoque l'éloignement et reste naturellement froide. Le *violet*, beau, riche, profond, dégage une douceur insurpassable.

Couleurs lumineuses. — Cette expression s'applique donc au *rouge*, à l'*orangé*, au *jaune*, au *vert* ; et la dénomination de **couleurs sombres**, au *bleu*, à l'*indigo* et au *violet*.

4. — MÉLANGE DES COULEURS

Dans un mélange de deux couleurs, l'une absorbe ou affecte l'autre ; une troisième couleur est alors engendrée par les diverses matières de ces deux couleurs réfléchissant des rayons différents de ceux de la couleur prédominante. Ainsi un mélange de *jaune* et *bleu* engendre le *vert*.

Loi des couleurs complémentaires. — Si on combine deux couleurs primaires, jaune et bleu, par exemple, pour composer une couleur binaire (le vert), la couleur obtenue atteindra son maximum d'effet quand on la rapprochera de sa complémentaire (le rouge).

Ainsi le mélange du jaune et du rouge donne l'*orangé* qui est exalté par le voisinage de sa complémentaire . . . le bleu ; le violet est exalté par le voisinage du jaune. Réciproquement le rouge mis à côté du vert semble plus rouge ; l'*orangé* surexcite le bleu, et le violet exalte le jaune.

Deux couleurs complémentaires mélangées à proportions variées se détruisent en partie et l'on obtient **un ton** qui se rapproche du gris ; telles sont les **couleurs rabattues**.

Chacune des couleurs primaires peut produire un très grand nombre de tons ; et de deux ou plusieurs de ces différents tons, naissent toutes les couleurs qui sont dans la nature. C'est précisément ce qui motive leur dénomination de couleurs primitives.

Répétons que l'emploi des mordants et des altérants avive, ou assombrit les couleurs ou encore les fait virer en couleurs tout autres. Exemple : le bois de campêche dont la coloration donne un bleu, vire au noir par l'action du bichromate de potasse employé comme mordant.

Certains colorants sont aussi affectés par le degré de chaleur relatif à leur cuisson ; ainsi la garance, qui à feu doux produit un rouge, donne un rouge jaunâtre si on la fait bouillir.

5. — ATTRIBUTS CONSTANTS DE LA COULEUR.

On appelle constants, les attributs fixes de la couleur qui sont : la **coloration**, la **luminosité**, la **pureté**. Les couleurs du spectre, dites couleurs pures, étant acceptées comme couleurs normales, sont généralement prises comme base de comparaison.

Coloration. — La coloration dominante varie selon la longueur des ondes du rayon lumineux. Une différence dans la coloration dominante signifie une différence dans la couleur. Les termes bleu, rouge, violet, sont donc utilisés pour permettre de différencier les couleurs. Un bleu, un vert peuvent avoir une similitude exacte en ce qui concerne les deux autres attributs, la luminosité et la pureté, mais peuvent inversement différer quant à la coloration, parce que les ondes du bleu ne sont pas semblables à celles du vert. La coloration d'une couleur reste sa couleur dominante. Ainsi l'orangé contenant plus de rouge que de jaune devient un rouge orangé ; d'une manière inverse, s'il contient plus de jaune que de rouge, c'est un jaune orangé.

Luminosité. — La luminosité (qualité de ce qui est lumineux), varie suivant le degré de lumière qu'une couleur réfléchit. Aucune couleur n'est aussi lumineuse c'est-à-dire aussi brillante et intense que le blanc, après lequel viennent par ordre de dépression le jaune, l'orangé, le rouge, puis enfin le violet, couleur la moins lumineuse. Deux rouges peuvent avoir une coloration similaire, semblable, mais se différencier par le degré de luminosité, supérieur chez l'un, inférieur chez l'autre.

Pureté. — La pureté d'une couleur dépend du degré d'exemption de lumière blanche dans cette couleur. Toutes les couleurs pigmentées en sont mélangées, mais à divers degrés ; et lorsqu'elles sont comparées aux lumières pures du spectre, elles en paraissent d'autant plus pâles. Une couleur en faiblissant perd de sa pureté, et change par ce fait sa coloration ; il en résulte donc un double changement : celui de sa coloration et celui de sa pureté. Une série illimitée de couleurs additionnelles s'obtient par des combinaisons de couleurs primaires et binaires. En peinture, les couleurs sont rarement employées pures. On y mêle soit du blanc, soit du noir, pour les éclaircir ou les assombrir. Dans la teinture les couleurs sont employées **pures** ; mais en variant les quantités, la concentration, l'emploi des altérants ou mordants, différentes teintes et nuances sont obtenues, formant tous les tons d'une couleur. En peinture, si on mélange ou du blanc, ou du noir, à une couleur, un changement de ton se produit. Si le blanc entre en proportions différentes dans le mélange, il en résulte une série de teintes avec, comme note dominante, la couleur normale. Si, par contre, c'est

le noir qui est utilisé, on produit, selon les proportions, des *nuances* de la couleur.

Une *teinte*, c'est donc un ton plus pâle que la couleur normale ; une *nuance*, un ton plus foncé. La dégradation d'une couleur s'obtient de sa teinte la plus pâle à sa nuance la plus foncée. Exemples :

Couleur : *rouge*..... Teintes : *les roses*... Nuances : *les bruns*.

Couleur : *jaune*..... Teintes : *citron,*
primeroze Nuances : *olive,*
beige.

Couleur : *bleu*..... Teintes : *lavande,*
azur Nuances : *ardoise,*
indigo.

Les couleurs primaires et binaires sont trop fortes pour être employées pures sauf dans les cas où il s'agit d'éclaircir ou d'assombrir les matériaux. Il est facile de réduire leur éclat en les mêlant soit au noir, soit au blanc. La teinture exige la réduction de leur force, ou l'emploi d'altérants. En teinture, le blanc est remplacé par l'eau.

6. — MODIFICATION DES COULEURS

En peinture. — Il y a trois manières de modifier les couleurs :

1. — Par le mélange d'une autre couleur.
2. — Par le mélange du noir.
3. — Par le mélange du blanc.

En teinture. — Il y a cinq manières de modifier les couleurs :

1. — Par le mélange d'une autre teinture.
2. — Par le mélange du noir.
3. — Par l'addition d'eau pour affaiblir le bain de teinture.
4. — Par la variation de chaleur du bain de teinture.
5. — Par l'intervention de mordants ou d'altérants.

Dégradation d'une couleur. — Une dégradation de couleur peut être le résultat de quelques méthodes ou d'une méthode de coalition. Le mélange de deux couleurs amène un changement de coloration. Ainsi le cramoisi s'obtient en ajoutant au rouge, une faible quantité de jaune. Le degré de changement de coloration dérive de la quantité proportionnelle des couleurs mélangées ou des mordants employés.

Couleurs neutres ou gris coloriés. — Certaines couleurs neutres appelées gris coloriés, s'obtiennent en mêlant, dans telles pro-

portions prescrites, une couleur normale au noir et au blanc conjoints. Pour obtenir une dégradation du gris foncé au clair, il faut y mêler du noir et du blanc qui seuls peuvent produire une dégradation de gris purs. Une alliance de blanc, de noir, de rouge, peut également produire une dégradation du foncé au clair.

En teinture, les gris s'obtiennent, ou sont produits par la réduction des noirs ou par l'emploi de certaines plantes comme l'écorce de hêtre, le thé noir, le thé vert, etc. Un gris coloré résulte du seul fait d'y ajouter de la couleur.

7. — HARMONIE DES COULEURS

Base de l'harmonie. — La couleur s'emploie dans les tissus en vue de la décoration. Certains tissus ont cependant un dessin et une structure assez élaborés pour ne pas exiger de couleurs, tels : les nids d'abeilles, les brocarts, les sergés, les damassés, etc., mais la couleur reste l'élément prédominant de la décoration dans le plus grand nombre de tissus, servant simplement de base.

Une parfaite harmonisation est donc d'une grande importance dans la combinaison de la couleur. Celle-ci a toujours pour objet l'embellissement et le rehaussement de l'éclat d'un tissu. Il arrive même à la couleur d'acquérir une importance supérieure au dessin qui la porte. Un bel arrangement de couleurs suffit à rendre attrayant un dessin monotone. Par contre, il serait impossible à un dessin de belle allure, de sauver du désastre artistique, une mauvaise combinaison de couleurs.

Les couleurs *primaires* et *binaires* ou *secondaires* sont harmonieuses ; mais à l'état pur, elles révèlent un contraste trop prononcé. C'est pourquoi on prône la combinaison des couleurs complémentaires.

Pour ce qui concerne l'application de couleurs claires, telles que le rouge, l'orangé, le jaune, un fond sombre convient beaucoup mieux qu'un fond clair ; leurs qualités de clarté et d'intensité sont améliorées par le premier et se trouvent au contraire amoindries par le fond clair. Les couleurs sombres du violet, du pourpre, sont approfondies et enrichies par un fond clair et donnent, sur un fond sombre, une harmonie imparfaite, d'un mauvais effet.

Combinaison de la couleur. — L'harmonie des couleurs ne se régit par aucun exposé de principes ; mais semble plutôt le résultat d'une combinaison heureuse de couleur, de nuances qui font plaisir à l'œil. Le sens de l'harmonie n'est pas adéquat en chaque personne ; *chacune a son tempérament, ses goûts, ses caprices, ses affinités*

d'école, sa culture plus ou moins approfondie, plus développée chez les uns, moindre ou presque nulle chez les autres. Ce sens de l'harmonie se révèle et se mesure par ce qu'on appelle communément le goût. Telle personne a bon goût ; telle autre a mauvais goût.

L'influence d'une couleur sur une autre, doit être attentivement étudiée. Qu'elle soit disposée de manière à élever et exalter la couleur alliée, qui serait autrement annulée ou appauvrie.

L'harmonie des couleurs est complète lorsque chaque couleur est placée de façon à prendre une part dans l'harmonie totale.

Il y a deux subdivisions d'harmonie : l'*harmonie des analogues* et l'*harmonie des contrastes*.

Analogie et contraste. — Ces termes sont utilisés relativement à la *coloration* et aux *tons* de couleurs.

Analogie. — Une analogie de couleurs existe quand, par comparaison, des couleurs se ressemblent, ou contiennent un élément commun, comme le rouge et l'orangé ; le vert et le vert bleuâtre ; tandis que des couleurs dissemblables, telles le vert et le rouge, le bleu et le jaune, ne se ressemblant aucunement et n'ayant aucun élément commun, forment **contraste**.

8. — HARMONIE DES ANALOGUES

a) On appelle **analogie de tons** la combinaison de tons d'une même couleur ou qui se ressemblent. Ainsi différentes teintes de bleu, des nuances de vert combinées forment une harmonie de tons, si la différence entre ces couleurs toutefois n'est pas trop accentuée.

b) L'**analogie de coloration** est produite par la combinaison de couleurs ayant quelque parité, une relation intime, rapprochée en profondeur de tons.

Des effets de tons nuancés sont amenés par la combinaison d'une dégradation de tons d'une couleur, disposés de manière à se confondre, les uns dans les autres. Dans la combinaison d'un *jaune verdâtre*, et d'un *vert bleuâtre*, le jaune et le bleu sont des couleurs différentes ; mais elles s'apparentent par un élément commun ; le *vert*. Donc si deux colorations s'égalent ou presque, en profondeur de ton, bien harmonisées en se confondant, elles forment une harmonie d'analogie de tons. Ces harmonies produisent un bel effet d'adoucissement.

9. — HARMONIE DES CONTRASTES

a) **Contraste de tons.** — Ce contraste est formé par la combinaison de tons différents d'une même couleur. Ainsi une très

agréable combinaison de deux tons de bleu, dont les intervalles sont bien marqués, forme une harmonie de contraste de tons d'un effet toujours de goût.

b) **Contraste de coloration.** — Ce contraste est formé d'une combinaison de couleurs dissemblables : telle une alliance de rouge et de vert, de rouge et de bleu, peut former contraste de coloration du plus bel effet.

En résumé, il peut y avoir en harmonie de couleurs d'une part, *analogie de tons* et *contraste de coloration* et d'autre part, *contraste de tons* et *analogie de coloration*, dans une même combinaison.

Le rapprochement des complémentaires est supérieur à toute autre combinaison dans l'harmonie des contrastes. Ainsi le rouge et sa complémentaire le vert, forment un ensemble des plus harmonieux

Les couleurs primaires associées deux à deux conviennent mieux que les autres couleurs, comme harmonie de contraste. Lorsque deux couleurs sont mal assorties, on les sépare par du blanc, du noir, ou du gris.

Une des préoccupations de la teinturerie domestique, c'est de se préparer des matériaux qui, malgré leur diversité de couleurs, formeront un tout harmonieux, qu'il s'agisse d'une couverture, d'un tapis, ou d'une pièce d'habillement.

V.--CONDITIONS DE BONNE TEINTURE

1. — MATÉRIEL REQUIS POUR LA MANIPULATION

Le laboratoire domestique est ordinairement pourvu des articles suivants :

RÉCIPIENTS en fer émaillé pour dissoudre les colorants et préparer les bains de mordant ou de teinture ;

FLACONS, de verre, pour les mordants, les acides et les matières colorantes ;

BATONS d'un pouce de diamètre, de deux ou trois pieds de longueur, pour agiter le bain et relever les mises ;

TAMIS ou filtre ou toile de lin, pour épurer les matières colorantes ;

BALANCE. Une petite balance est nécessaire ;

CAILLOUX BLANCS, pour faire caler les sachets ;

SACHETS en mousseline pour les décoctions ;

PATE D'INDIGO, (voir page . . . pour préparation) ;

CUVES D'INDIGO, (voir page . . . pour préparation) ;

PLANTES INDIGÈNES ;

PLANTES EXOTIQUES ;

COLORANT ANIMAL, (cochenille) ;

HYDROSULFITE DE SOUDE ;

MORDANTS ET ALTÉRANTS, (voir liste et description, page . . .).

2. — APPROVISIONNEMENT

Où se procurer les matériaux de teinturerie ? Les matériaux ordinaires se trouvent chez les PHARMACIENS ou chez les QUIN-CAILLIERS. Pour les plantes étrangères, il y a dans les grandes villes des maisons où l'on est sûr de trouver ce qu'il faut. Ce sont les maisons de commerce qui font spécialité des produits chimiques.

Les plantes indigènes mentionnées dans le présent ouvrage se trouvent en grande quantité dans toutes les régions de la Province.

3. — PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Une teinture est bien réussie lorsque :

1. — Elle est uniforme,
2. — Elle est conforme à l'échantillon,
3. — Elle a la solidité voulue.

Une teinte est uniforme lorsqu'elle est égale en tous les points, sur tous les écheveaux et sur tous les brins. Lorsque l'uniformité du ton n'est pas obtenue, on dit que la teinture est barrée. Les matières premières doivent être d'égale qualité. On conserve les colorants dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil. Les poudres se gardent dans des bocaux fermés par un couvercle. Il faut se servir d'un bâton différent pour chaque bain de couleur.

Dissolution des colorants. — Règle générale, on introduira le colorant dans un petit récipient et on versera par dessus la quantité d'eau bouillante nécessaire. Il faut remuer doucement jusqu'à dissolution complète, c'est-à-dire, jusqu'à ce que tout grumeau de colorant disparaisse. On laissera ensuite reposer quelques instants, puis à travers un tamis ou une toile grossière, on versera la liqueur claire dans le bain de teinture. S'il reste, au fond du récipient ou sur le tamis, quelques grains de colorant, on les redissoudra comme auparavant avec de l'eau bouillante.

Les résultats font défaut si la poudre est jetée dans l'eau au lieu du contraire.

Les bois colorants et les plantes doivent être conservés à l'abri de l'humidité, dans des vases hermétiquement clos.

Pour les décoctions, il est préférable de renfermer les plantes et les bois colorants dans de petits sachets de mousseline, afin que les fragments ne s'accrochent pas aux fibres. On chargera ces petits sachets d'un caillou blanc qui les fera caler.

A moins d'avis contraire, il ne faut pas faire bouillir l'indigo, la garance ou l'orseille, car leur coloration en serait modifiée. Par exemple, la garance qui, à un feu doux, donne une coloration rouge, produirait par l'ébullition, un brun jaunâtre. Lorsqu'il est nécessaire de faire bouillir le bain de teinture, il faut toujours le porter lentement au point d'ébullition.

Après le mordantage, à moins d'avis contraire, il faut rincer la laine avant de la déposer dans le bain de teinture.

Il est préférable de teindre la quantité requise en une seule fois, car il est très difficile de répéter exactement une couleur.

L'eau. — L'un des facteurs les plus importants qui entrent dans la teinture, est l'eau. Son degré de pureté joue un très grand rôle.

L'impureté la plus ordinaire de l'eau consiste en sels de chaux et de magnésie.

L'eau des puits est généralement plus dure que l'eau des rivières.

Il est préférable de se servir d'eau de pluie dans les travaux de teinture.

Influence du soleil. — Pour comparer la solidité à la lumière de deux teintures, celles-ci doivent avoir la même intensité et être faites sur la même fibre textile.

Pour les articles tels que la laine à tapis, à rideaux, etc., chez lesquels la résistance à la lumière a une importance capitale, il faut prolonger l'épreuve pendant un certain temps, car il se produit parfois un rapide et léger changement de nuance qui peut faire croire à un manque de solidité ; mais la nuance ainsi adoucie peut rester longtemps sans changer davantage.

La solidité à la lumière diffère sensiblement de la solidité au grand air. Une teinture dont la solidité est bonne pour les étoffes à meubles, devient inutilisable pour celles qui seront soumises aux intempéries, lesquelles auront vite fait de les décolorer et de les délayer.

Remarquons qu'il n'existe aucun colorant absolument solide ; le soleil et la pluie les font blanchir à la longue.

Les recettes que nous préconisons, à cause de leurs ingrédients naturels, assurent une plus longue durée à la coloration.

Influence de l'eau. — Les fibres textiles, au lavage, ne doivent ni perdre leur couleur ni dégorger sur le blanc. Les filés destinés au tissage, ne doivent pas dégorger sur la navette, car cela salirait les autres nuances. Les étoffes à vêtements doivent pouvoir supporter le foulon à l'eau sans se modifier.

Influence du lavage et du foulon. — Les influences qui s'exercent pendant le lavage et le foulon sont :

Le frottement et

L'action dissolvante des bains employés.

Influence de la chaleur. — La chaleur joue un grand rôle dans l'apprêt des fibres textiles ; séchage, grillage, repassage, pressage à chaud, opérations qui se font avec le concours de la chaleur sèche ou humide.

La chaleur sèche fait changer la nuance de beaucoup de colorants ; mais le ton primitif réapparaît si l'on fait refroidir lentement. Un

traitement au sel de cuivre augmentera le degré de résistance du matériel. Les taches d'eau qui se produisent souvent au décatissage sont dues à de la vapeur trop humide.

4. — LE VOCABULAIRE TECHNIQUE

Abattre la mise. — Faire descendre la laine, opération pendant laquelle on retire la laine du bain de teinture, avant de l'éventer.

Aluner. — Mordancer au bain d'alun.

Apprêter. — Communiquer aux articles à teindre plus d'affinité pour les substances colorantes au moyen des mordants. Ce sont des intermédiaires tendant à les unir, à les combiner chimiquement en plus grande quantité avec plus de solidité. C'est, en un mot, chercher par des intermédiaires spéciaux à rendre les couleurs plus belles, plus intenses et surtout plus fixes.

Aviver. — Soumettre à certaines opérations, la laine quand elle a subi l'action des colorants. Il est très rare qu'une teinture n'ait pas besoin d'au moins une opération ultime pour être belle et pour acquérir toute sa pureté.

Débouillir. — C'est traiter, pour les préparer à la teinture, les fibres textiles qu'on doit immerger dans les bains colorants.

Décatir. — C'est enlever par lavage ou repassage humide le lustre ou l'apprêt.

Décoction d'une plante. — Faire bouillir dans l'eau à petit feu une plante. On se sert d'un récipient bien clos. La décoction est usitée pour les racines et les bois.

Donner une passe. — Immerger un écheveau, un fil même, dans un bain de teinture ou dans une préparation, lorsque la teinture exige pour être complète, deux ou plusieurs immersions. On obtient les bleus, les noirs, par deux ou trois passes.

Donner un pied. — Donner une première teinture à des étoffes ou à des fils qui doivent être teints d'une autre nuance. Ainsi les verts reçoivent généralement un pied de bleu et ensuite un bain de jaune.

Engaller. — Faire tremper dans un bain d'acide gallique, de sumac, de vinaigrier ou de noix de galle.

Éventer la mise. — Battre la mise, c'est-à-dire la mettre en contact avec l'air atmosphérique, en l'agitant le plus possible pour

renouveler les surfaces et développer les réactions dans lesquelles l'oxygène doit intervenir.

Garnir un bain. — Mettre les matières dans le bain.

Infusion. — Verser de l'eau bouillante sur la substance dont on veut extraire le principe actif ; tenir bien couvert et laisser tiédir quelques minutes. L'infusion est employée pour les feuilles et les fleurs.

Macération. — Laisser en contact une substance végétale avec un liquide froid pendant un certain temps.

Mordancer. — Préparer, en les immergeant dans un bain convenablement composé de mordants, les fibres textiles pour faciliter l'absorption de la teinture.

Paillier. — C'est remuer avec le rable, ou rateau de bois, le dépôt qui se forme quand on ajoute au bain un nouveau dosage pour former un tout homogène.

Teindre. — A proprement parler, s'entend de l'opération spéciale par laquelle on applique la substance colorante sur les fibres dûment apprêtées.

Virer. — C'est modifier, par un altérant, la nuance que la teinture présente, afin d'en changer la couleur. Le virage opère une sorte de conversion ; le bain qui la produit a pour effet, presque exclusif, de modifier la couleur directement par un sel avec excès d'alcali ou d'acide, de l'amener, ainsi au ton donné.

VI.--RECETTES DE TEINTURE POUR LA LAINE, LE LIN ET LE COTON

N. B. — Ces recettes ont toutes été expérimentées par l'auteur. Chacune sert à teindre un matériel d'une livre ; il n'y a qu'à multiplier proportionnellement les ingrédients pour obtenir toujours le même résultat, quelle que soit la quantité de matériel à teindre.

1. — RECETTES POUR LA LAINE

*Couleur : AMARANTE,
Colorant : COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

*LAINE : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 2 onces.
TEINTURE : Cochenille, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine une heure dans l'alun et la crème de tartre ;
- 2° Diviser le bain de mordants en deux parties égales ;
- 3° Ajouter à l'un des bains, la cochenille ;
- 4° Immerger la laine dans ce bain ;
- 5° Faire bouillir une heure ;
- 6° Enlever la laine ;
- 7° Déposer cette laine quinze minutes dans l'autre bain de mordant ;
- 8° Retirer et rincer.

N. B. — Pour cette recette, mordancer deux fois, avant et après la teinture.

Couleur : *ARDOISE,*
Colorant : *HÊTRE BLANC* (écorces).

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Sulfate de fer, 1 once.*
TEINTURE : *Plantes, hêtre blanc, (écorces), 2 lbs.*
ALTÉRANT : *Sulfate de fer, (quelques gouttes).*

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les écorces dans un chaudron de fer ;
 - 2° Enlever les fragments suffisamment bouillis ;
 - 3° Ajouter le sulfate de fer, pour foncer la couleur ;
 - 4° Immerger la laine, et faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
 - 5° Laver à la grande eau.
-

Couleur : *BEIGE,*
Colorant : *CACHOU.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 1 once ;*
Sulfate de fer, ½ once, (dissous dans un peu d'eau).
TEINTURE : *Cachou, ½ once.*

MANIPULATION

- 1° Dissoudre l'alun ;
 - 2° Mettre dans le bain de teinture ;
 - 3° Ajouter la solution de sulfate de fer et le cachou ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée.
-

Couleur : BEIGE,
Colorant : THÉ VERT.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Sulfate de fer, 2 cuil. à table.
TEINTURE : Thé vert, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Mettre le thé dans un petit sac de coton ;
 - 2° Immerger le sac dans une bouilloire de cuivre ou de fer émaillé ;
 - 3° Ajouter le sulfate de fer ;
 - 4° Faire bouillir et écumer le bouillon ;
 - 5° Immerger la laine et faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Relever la laine au moyen de bâtons, et l'y replonger jusqu'à ce que la couleur soit assez prononcée ;
 - 7° Rincer et sécher.
-

Couleur : BISCUIT,
Colorants : CACHOU et BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
TEINTURES : Cachou, 8 onces ;
 Bois jaune, 8 onces.

MANIPULATION

Ier bain :

- 1° Faire un bain de teinture avec le cachou ;
- 2° Immerger la laine ;
- 3° Faire bouillir dix minutes ;
- 4° Rincer.

Ile bain :

- 1° Faire un second bain de teinture en faisant bouillir les copeaux de bois jaune contenus dans un sac ;
- 2° Immerger la laine ;
- 3° Faire bouillir dix minutes ;
- 4° Rincer.

Si la teinte est trop jaune, immerger la laine de nouveau dans le bain de cachou.

Couleur : BLEU,
Colorant : SARRASIN.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Sarrasin, (tiges), 2 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine un jour à l'avance ;
- 2° Faire sécher ;
- 3° Laisser fermenter le sarrasin pendant quelques jours ;

-
- 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir jusqu'à obtention de la teinte désirée ;
 - 6° Rincer.

Couleur : *BLEU LAVANDE,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURE : *Bois de campêche, ½ once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer trente minutes dans l'alun ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Teindre en faisant bouillir une heure dans le bain de campêche ;
 - 4° Laver.
-

Couleur : *BLEU,*
Colorant : *BLEUETS.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Bleuets frais, 2 lbs.*
ALTÉRANT : *Sulfate de cuivre, ½ once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans le bain d'alun durant trente minutes ;
 - 2° Laver à la grande eau ;
 - 3° Faire bouillir les bleuets trente minutes ;
 - 6° Filtrer ;
 - 5° Ajouter le sulfate de cuivre au bain de teinture ;
 - 6° Immerger la laine et faire bouillir une heure ;
 - 7° Laver à l'eau savonneuse et rincer.
-

Couleur : BLEU,
Colorant : PÂTE D'INDIGO.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 2½ onces ;
 Crème de tartre, 1½ once.
TEINTURE : Pâte d'indigo, (quantité variable suivant la
 teinture que l'on veut obtenir).

MANIPULATION

- 1° Mordancer dans l'alun et la crème de tartre la laine, pendant une heure ;
- 2° Mettre dans de l'eau chaude la pâte d'indigo en quantité voulue pour avoir la teinte désirée ;
- 3° Faire bouillir de nouveau jusqu'à obtention de la couleur ;
- 4° Ajouter du bleu au besoin ;
- 5° Laver.

Ce procédé donne à la couleur une grande solidité.

PÂTE D'INDIGO

REMARQUES : *l'indigo est insoluble dans l'eau ; c'est pourquoi on utilise l'acide sulfurique pour le rendre soluble.*

Afin de prévenir la moisissure de la laine, on neutralise avec un peu de soda avant d'immerger la laine dans le bain de teinture.

MANIÈRE DE PRÉPARER LA PÂTE D'INDIGO

- 1° Pulvériser les morceaux d'indigo en poudre fine ;
- 2° Couvrir cette poudre avec de l'acide sulfurique pur (acide commercial) qu'il faut verser goutte à goutte ;
- 3° Avoir soin de brasser avec un bâton très long le liquide qui écume ;
- 6° Tourner et retourner jusqu'à ce que le liquide cesse d'écumer ;
- 5° Tenir le récipient ouvert ;
- 6° Laisser reposer pendant vingt-quatre heures.

NOTE : *Cette pâte se conserve très bien dans un récipient de verre fermé d'un bouchon de verre.*

Couleur : *BLEU BRILLANT,*
Colorants : *BOURDAINE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 3 onces.
TEINTURES : Bourdaine, écorce, 12 onces ;
Indigo, pâte, $\frac{1}{4}$ once.
ALTÉRANT : Sulfate de fer, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Hacher la bourdaine et faire bouillir pendant trois heures ;
 - 2° Ajouter l'alun à l'infusion filtrée ;
 - 3° Immerger ensuite la laine ;
 - 4° Laisser bouillir une demi-heure ;
 - 5° Vider le bain de teinture et le remplir avec de l'eau fraîche ;
 - 6° Ajouter la pâte d'indigo ;
 - 7° Quand le bain est tiède, immerger les écheveaux et les ramener plusieurs fois sur des bâtons jusqu'à ce que l'eau soit claire ;
 - 8° Les descendre et mettre bouillir pendant une demi-heure ;
 - 9° Retirer la laine et ajouter au bain le sulfate de fer ;
 - 10° Immerger la laine de nouveau et laisser bouillir encore durant trente minutes ;
 - 11° Retirer et rincer.
-

Couleur : *BLEU CLAIR,*
Colorant : *INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2¼ onces.*
TEINTURE : *Indigo, pâte, 1 once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun durant trente minutes et rincer ;
 - 3° Dissoudre la pâte d'indigo dans de l'eau fraîche ;
 - 3° Mettre chauffer ;
 - 4° Quand celle-ci est devenue tiède, immerger les écheveaux de laine sur des bâtons et les tourner jusqu'à ce que l'eau devienne claire ;
 - 5° Redescendre la laine ;
 - 6° Mettre bouillir pour trente minutes ;
 - 7° Retirer et rincer.
-

Couleur : *BLEU CLAIR,*
Colorant : *INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
ALTÉRANT : *Acide sulfurique, 1½ once.*
TEINTURE : *Pâte d'indigo, 1/8 once.*

MANIPULATION

- 1° Faire dissoudre la pâte d'indigo dans une tasse d'eau tiède et déposer dans le bain de teinture ;
- 2° Dans un demiard d'eau tiède, ajouter, goutte à goutte, une cuillerée à thé d'acide sulfurique et déposer le tout dans le bain de teinture ;
- 3° Agiter le bain ;

- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir trente minutes ;
- 6° Enlever et essorer sans tordre ;
- 7° Faire sécher la laine à l'air trente minutes ;
- 8° Verser dans un bain, cinq gallons d'eau ; y ajouter le reste de l'acide sulfurique et y tremper la laine deux minutes ;
- 9° Rincer deux ou trois fois et faire sécher.

Si l'on veut une teinte plus prononcée, ajouter plus de pâte d'indigo.

BLEU A LA CUVE D'INDIGO

Des résultats plus satisfaisants sont obtenus avec l'indigo à la cuve plutôt qu'avec la pâte d'indigo ; mais la préparation de cette cuve est, par contre, plus compliquée.

Pour nos fermières qui auraient de grandes quantités de laine à teindre, nous recommandons la teinture à la cuve. Voici deux manières de la préparer :

Cuve A

MATÉRIAUX : *Indigo finement pulvérisé, 1 once ;
Soude caustique, 1½ once ;
Hydrosulfate de soude, 10 onces dans une pinte
d'eau.*

- 1° Faire une pâte avec l'indigo et un peu d'eau chaude ;
- 2° Bien mélanger ;
- 3° Ajouter à une tasse d'eau froide la soude caustique ;
- 4° Déposer la pâte dans un vaisseau d'un gallon ;
- 5° Ajouter la moitié de la solution de soude caustique ;
- 6° Ajouter lentement une chopine de solution d'hydrosulfate de soude aux matières de ce vaisseau ;
- 7° Mélanger parfaitement ;
- 8° Si le mélange devient laiteux, ajouter un peu de solution de soude caustique ;
- 9° Si le liquide épaisse, éclaircir avec l'hydrosulfate ;
- 10° Faire chauffer le mélange, sans bouillir, à feu doux, jusqu'à ce que le liquide devienne jaune ;
- 11° Laisser refroidir trente minutes.

NOTE : *Ce mélange se conserve très bien, et reste prêt pour la teinture.*

BLEU A LA CUVE D'INDIGO " A "

Manière de teindre à la cuve " A "

MATÉRIAUX : *Eau chaude non bouillante, 5 gals ;
Eau tiède, 5 gals ;
Solution d'hydrosulfite de soude, 2 onces ;
Acide sulfurique, 1½ once ;
Teinture, (Cuve A) ½ tasse à thé.*

MANIPULATION

- 1° Ajouter à cinq gallons d'eau chaude, non bouillante, deux onces de solution d'hydrosulfite ;
 - 2° Laisser reposer le mélange vingt minutes ;
 - 3° Déposer ensuite une demi-tasse du mélange de teinture ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Laisser tremper vingt minutes et agiter constamment ;
 - 6° Enlever et essorer sans tordre ;
 - 7° suspendre à l'air trente minutes ;
 - 8° Faire un nouveau bain avec cinq gallons d'eau tiède ;
 - 9° Ajouter lentement une once et demie d'acide sulfurique ;
 - 10° Passer la laine dans cette solution ;
 - 11° Rincer deux ou trois fois dans l'eau tiède.
-

MANIÈRE DE PRÉPARER LA CUVE " B "

MATÉRIAUX : *Indigo, 1 lb. ;
Sulfate de fer, 2 lbs ;
Chaux éteinte, 3 lbs.*

(Cette préparation doit se faire à l'extérieur de la maison).

- 1° Mêler l'indigo avec suffisamment d'eau pour former une pâte ;
- 2° Diluer avec une chopine d'eau, en retournant constamment le tout placé dans une cuve ;
- 3° Dissoudre le sulfate de fer dans l'eau bouillante ;
- 4° Ajouter assez d'eau froide pour refroidir l'eau ;
- 5° Déposer le tout dans la cuve en brassant toujours avec force, ayant soin de se servir d'un petit rateau de bois ;
- 6° Ajouter de nouveau la chaux et trois chopines d'eau ; le liquide devenu plus épais devra être agité avec d'autant plus de force ;
- 7° Laisser reposer quarante-huit heures dans une chambre chaude ;

8° Brasser de temps à autre.

REMARQUE. — *Si la teinture semble bien prise, il faudra que le liquide soit d'un bel ambre foncé comme couleur, et recouvert d'une couche d'un bleu sombre, lorsqu'il est retourné avec le râteau. Si le liquide est verdâtre, c'est que l'indigo n'est pas suffisamment réduit ; on ajoute alors du sulfate ; au contraire, s'il est brunâtre, on ajoute de la chaux. Dans l'un et l'autre cas, il est bon de mettre la teinture à l'essai avant de faire les modifications.*

BLEU A LA CUVE D'INDIGO " B "

Manière de teindre à la cuve " B "

- 1° Dans un bain d'eau tiède d'un gallon, déposer une tasse de la cuve d'indigo B ;
- 2° Bien agiter ;
- 3° Immerger la laine et faire chauffer vingt minutes ;
- 4° Retirer ;
- 5° Si l'on veut une teinte plus foncée, ajouter de la cuve d'indigo dans le bain de teinture et faire chauffer de nouveau ;
- 6° Laver à grande eau.

Couleur : BLEU FONCÉ,

Colorants : GARANCE et PATE D'INDIGO.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

- LAINES :** 1 lb.
- MORDANTS :** Alun, 4 onces ;
Chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ cuil. à thé.
- TEINTURES :** Garance, 1 once ;
Pâte d'indigo, 1 cuil. à thé.
-

MANIPULATION

- 1° Dissoudre l'alun dans le bain de teinture ;
 - 2° Ajouter l'étain et la garance ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Bouillir à feu doux durant quarante-cinq minutes ;
 - 5° Enlever la laine ;
 - 6° Ajouter au bain de teinture l'indigo ;
 - 7° Immerger de nouveau la laine ;
 - 8° Mettre bouillir trente minutes ;
 - 9° Rincer.
-

Couleur : *BLEU FONCÉ,*
Colorant : *LYCOPODES EN ÉVENTAIL.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

TEINTURES : *Plantes, lycopodes, 1 lb. ;*
Bois de campêche, ½ lb.

MANIPULATION

- 1° Écraser les plantes sèches bien finement ;
 - 2° Les mettre tremper dans l'eau ;
 - 3° Les amener au point d'ébullition chaque jour ;
 - 4° Après le quatrième jour, filtrer le bain de teinture ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Porter le tout au point d'ébullition tous les jours pendant trois ou quatre jours ;
 - 7° Faire bouillir le bois de campêche dans un sac de mousseline pendant une heure ;
 - 8° Immerger la laine et laisser bouillir pendant une heure ;
 - 9° Retirer et sécher ;
 - 10° Quand elle semble suffisamment séchée, mettre la laine dans une faible lessive de potasse pendant quelques heures ;
 - 11° Retirer, laver et bien rincer.
-

Couleur : *BLEU GRIS,*

Colorants : *RAISIN D'OURS ou BUSSEROLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANT : *Alun, 2½ onces.*

TEINTURE : *Plantes, 4 lbs.*

ALTÉRANT : *Sulfate de fer, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Hacher les plantes, les faire bouillir pendant une heure ;
 - 3° Tamiser le liquide ;
 - 4° Introduire la laine ;
 - 5° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 6° Refroidir le bain de teinture avec de l'eau froide ;
 - 7° Ajouter le sulfate de fer ;
 - 8° Immerger la laine de nouveau ;
 - 9° Mettre bouillir pour trente minutes ;
 - 10° Retirer, laver, et bien rincer.
-

Couleur : *BLEU VERDATRE,*

Colorant : *POURPIER.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANT : *Alun, 2 onces.*

TEINTURE : *Racines et tiges de pourpier, 1 lb.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'eau durant trente minutes ;
 - 2° Faire macérer le pourpier durant vingt-quatre heures ;
 - 3° Tamiser le liquide ;
 - 4° Immerger la laine et faire bouillir trente minutes.
-

Couleur : *BLEU LILAS,*
Colorants : *COCHENILLE et PATE D'INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 2 onces ;*
Crème de tartre, ½ once.
TEINTURES : *Indigo, pâte, ½ once ;*
Cochénille, ½ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine avec l'alun et la crème de tartre pendant quarante minutes ;
- 2° Ajouter la pâte d'indigo dans l'eau fraîche tiède ;
- 3° Immerger la laine sur des bâtons ;
- 4° Retourner les écheveaux jusqu'à ce que l'eau soit claire ;
- 5° Faire bouillir une demi-heure ;
- 6° Retirer et sécher ;
- 7° Ajouter la cochenille dissoute dans l'eau fraîche ;
- 8° Faire bouillir dix minutes ;
- 9° Écumer ;
- 10° Immerger la laine sèche ;
- 11° Faire bouillir une heure ;
- 12° Retirer et laver.

Couleur : *BLEU MER ou BLEU OcéAN,*
Colorants : *GARANCE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURES : *Pâte d'indigo, 2 cuil. à thé ;*
Garance, ½ once.
ALTÉRANT : *Acide sulfurique, 1 cuil. à thé.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine durant trente minutes ;
- 2° Rincer ;

3° Déposer dans le bain de teinture l'indigo, la garance et l'acide sulfurique ;

4° Faire chauffer ;

5° Immerger la laine ;

6° Porter au point d'ébullition ;

7° Faire bouillir dix minutes ;

8° Laver à la grande eau.

Couleur : BLEU VERT PALE,
Colorants : INDIGO et GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANT : Alun, 3 onces.

TEINTURES : Garance, $\frac{1}{2}$ once ;
Indigo, pâte, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Faire bouillir la laine avec la garance, trente minutes ;
 - 3° Dissoudre la pâte d'indigo dans un autre récipient ;
 - 4° Poser les écheveaux sur des bâtons ;
 - 5° Les tremper dans le bain d'indigo jusqu'à ce que la laine devienne bleue et le liquide clair ;
 - 6° Laisser chauffer dans le bain d'indigo durant trente minutes ;
 - 7° Enlever et rincer.
-

Couleur : BLEU VERT,
Colorant : SARRASIN.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURES : Noix de galle, 1 once ;
 Sarrasin, (tiges), 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
- 2° Faire fermenter les tiges de sarrasin pendant cinq à six jours ;
- 3° Faire bouillir soixante minutes ;
- 6° Couler, égoutter ;
- 5° Ajouter la noix de galle ;
- 6° Immerger la laine ;
- 7° Faire bouillir trois quarts d'heure ;
- 8° Laver.

Couleur : BLEU VERT FONCÉ,
Colorants : GARANCE, INDIGO et PERSIL SAU-
VAGE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 2½ onces.
TEINTURES : Indigo, pâte, ½ once ;
 Garance, 1 once ;
 Persil sauvage, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les plantes pendant une heure ;
- 2° Ajouter l'alun et la laine à l'infusion filtrée ;
- 3° Dissoudre la pâte d'indigo dans un bain frais ;
- 4° Immerger les écheveaux sur des bâtons et les relever ;
- 5° Ajouter la garance et laisser chauffer vingt minutes à feu doux ;
- 6° Immerger la laine de nouveau ;

- 7° Faire bouillir une demi-heure ;
 - 8° Retirer et laver.
-

Couleur : BRUN,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Sulfate de cuivre, 2 onces.
TEINTURE : Garance, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer soixante minutes dans le sulfate ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire le bain de garance ;
 - 4° Y déposer la laine ;
 - 5° Laisser bouillir trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : BRUN,
Colorant : RACINE D'AULNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Racines d'aulne, 1 lb.

MANIPULATION

- 1° Faire tremper les racines durant vingt-quatre heures ;
 - 2° Les faire bouillir deux heures ;
 - 3° Tamiser le liquide ;
 - 4° Mordancer la laine dans l'alun trente minutes ;
 - 5° Rincer ;
 - 6° Immerger la laine dans le bain de teinture ;
 - 7° Faire bouillir une heure ;
 - 8° Rincer.
-

Couleur : BRUN,
Colorants : GARANCE et BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Sulfate de cuivre, $\frac{1}{2}$ once ;
 Sulfate de fer, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURES : Copeaux de bois jaune, 4 onces ;
 Garance, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer dans un bain contenant les sulfates de fer et de cuivre, trente minutes ;
- 2° Bien rincer ;
- 3° Faire bouillir les copeaux de bois jaune pendant deux heures ;
- 4° Ajouter la garance ;
- 5° Faire chauffer à feu doux pendant trente minutes ;
- 6° Immerger la laine ;
- 7° Faire bouillir pendant trente minutes ;
- 8° Rincer.

Couleur : BRUN,
Colorant : LICHEN.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, $2\frac{1}{2}$ onces.
TEINTURE : Lichen, 1 lb.

MANIPULATION

- 1° Rincer et écraser le lichen bien finement ;
- 2° Mettre le lichen et la laine ensemble dans le bain de teinture ;
- 3° Remplir d'eau froide ;
- 4° Laisser bouillir pendant une demi-heure ;

-
- 5° Bien dissoudre le sulfate de fer dans l'eau chaude ;
 - 6° L'ajouter au bain de teinture ;
 - 7° Laisser bouillir jusqu'à ce que la teinture soit assez foncée ;
 - 8° Rincer.

Couleur : *BRUN,*
Colorant : *MOUSSE GRISE DE CAILLOUX,*
(appelée Lichen de calcaire).

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
TEINTURE : *Mousse de cailloux, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la mousse dans un sac de coton, trois heures ;
- 2° Enlever le sac ;
- 3° Immerger la laine ;
- 4° Faire bouillir soixante minutes ;
- 5° Laisser refroidir dans le bain ;
- 6° Rincer.

REMARQUE. — *La mousse grise de cailloux est très commune, mais il ne faut pas la confondre avec la mousse verte. Cette mousse grise est plate et ressemble à de l'écorce. On la trouve principalement sur les cailloux des champs. Elle se recueille avec un couteau après la pluie.*

Couleur : *BRUN CANNELLE,*
Colorant : *QUERCITRON.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Chromate de potasse, 1/2 once ;*
Sulfate de cuivre, 1/4 once.
TEINTURE : *Quercitron, 4 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir le quercitron trente minutes ;
- 2° Ajouter le chromate et le sulfate ;
- 3° Immerger la laine ;
- 4° Faire bouillir trente minutes ;
- 5° Rincer.

Couleur : *BRUN FONCÉ,*
Colorants : *BOIS DE SANTAL, BRUYÈRE, GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Sulfate de fer, 1/2 once ;*
Noix de galle, 1 once.
TEINTURES : *Bois de santal, 1/2 once ;*
Garance, 1 once ;
Bruyères, plantes, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les plantes pendant trois heures ;
 - 2° Filtrer le bain de teinture ;
 - 3° Ajouter le santal, la garance, la noix de galle ;
 - 4° Chauffer jusqu'à ébullition ;
 - 5° Refroidir la teinture ;
 - 6° Immerger la laine ;
 - 7° Faire bouillir trente minutes ;
 - 8° Rincer.
-

Couleur : *BRUN FONCÉ,*

Colorant : *PARMELIA SEXABILIS* (Lichen).

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANT : *Alun, 4 onces.*

TEINTURE : *Lichen, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Écraser les lichens ;
- 2° Mettre ensemble la laine et le lichen ;
- 3° Ajouter l'eau froide ;
- 4° Laisser tremper pendant quelques heures ;
- 5° Faire bouillir de deux à six heures ;
- 6° Retirer et laver.

Couleur : *BRUN FONCÉ,*

Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANTS : *Sulfate de cuivre, ½ once ;
Cachou, 2 onces ;
Chlorure d'étain, 2 onces, (solution).*

ALTÉRANT : *Bichromate de potasse, ½ once.*

TEINTURE : *Bois de campêche, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine avec sulfate de cuivre, cachou et solution de chlorure d'étain ;
 - 2° Chauffer au feu doux pendant vingt minutes ;
 - 3° Tordre la laine sans lavage ;
 - 4° Plonger pendant trente minutes dans la solution de chlorure d'étain ;
 - 5° Tordre et passer à froid dans le bain de teinture ;
 - 6° Après trente minutes, passer au bichromate de potasse ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *BRUN JAUNATRE,*
Colorants : *CACHOU et BOIS JAUNE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURES : *Copeaux de bois jaune, 8 onces ;*
Cachou, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir les copeaux et le cachou vingt minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir quinze minutes ;
 - 6° Rincer en eau froide.
-

Couleur : *BRUN JAUNE,*
Colorant : *CIRIER.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2½ onces.*
TEINTURE : *Cirier, feuilles et tiges, 2 lbs.*
ALTÉRANT : *Sulfate de cuivre, 1½ once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
- 2° Hacher les plantes ;
- 3° Mettre bouillir deux heures ;
- 4° Filtrer le bain de teinture ;

-
- 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir une demi-heure ;
 - 7° Ajouter le sulfate de cuivre ;
 - 8° Immerger la laine de nouveau ;
 - 9° Faire bouillir quinze minutes ;
 - 10° Rincer.

Couleur : *BRUN KAKI,*
Colorant : *HÊTRE BLANC.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Sulfate de fer, 1 once.*
TEINTURE : *Hêtre blanc, écorces, plantes, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Hacher les écorces ;
 - 2° Mettre dans un sac ;
 - 3° Faire bouillir dans un chaudron de fer durant deux heures ;
 - 4° Ajouter le sulfate de fer pour foncer la couleur ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *BRUN OLIVE,*
Colorant : *GENÉVRIER.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 2 onces ;*
Crème de tartre, ½ once ;
Sulfate de cuivre, ½ once ;
Sel ammoniac, ¼ once.
TEINTURE : *Genévrier, graines.*
ALTÉRANT : *Cachou, ¼ once.*

MANIPULATION

- 1° Dissoudre l'alun et la crème de tartre, le sel ammoniac, et le sulfate de fer dans un bain d'eau bouillante ;
 - 2° Ajouter suffisamment d'eau pour recouvrir la laine ;
 - 3° Mettre bouillir la laine une heure ;
 - 4° Dans un autre récipient, faire bouillir les graines de genévrier pilées, une heure ;
 - 5° Enlever la laine ;
 - 6° Couler le bain de teinture ;
 - 7° Ajouter un quart d'once de cachou ;
 - 8° Immerger la laine de nouveau ;
 - 9° Faire bouillir vingt minutes ;
 - 10° Rincer.
-

Couleur : *BRUN PALE,*
Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Garance, 2 onces.*
ALTÉRANT : *Sulfate de fer, ½ once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
- 2° Faire chauffer la garance à feu doux dix minutes ;

- 3° Immerger la laine ;
- 4° Faire bouillir vingt minutes ;
- 5° Ajouter le sulfate de fer ;
- 6° Faire bouillir dix minutes ;
- 7° Rincer.

NOTE : Dans la présente recette, on fait bouillir la garance.

Couleur : BRUN SÉPIA,
Colorants : GARANCE et BOIS DE CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Sulfate de fer, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURES : Garance, $3\frac{1}{2}$ onces ;
Bois de campêche, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la garance et le campêche dans un peu d'eau ;
 - 2° Porter à ébullition ;
 - 3° Remplir le bain d'eau froide ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 6° Retirer la laine ;
 - 7° Dissoudre le sulfate de fer dans une tasse d'eau ;
 - 8° Ajouter cette solution au bain de teinture ;
 - 9° Immerger la laine ;
 - 10° Faire bouillir cinq minutes ;
 - 11° Rincer.
-

Couleur : *BRUN TAN,*
Colorant : *BOIS JAUNE.*

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Cachou, 2 onces ;*
Bichromate de potasse, 1 once.
TEINTURES : *Bois jaune, 2 onces ;*
Garance, ½ once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir dix minutes dans le cachou ;
 - 2° Rincer en eau froide ;
 - 3° Faire bouillir dix minutes dans le bain de bois jaune ;
 - 4° Rincer en eau froide ;
 - 5° Faire bouillir dix autres minutes dans le bain de cachou ;
 - 6° Passer cinq minutes dans le bain de bichromate auquel on ajoute la garance ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *BRUN TÊTE DE NÈGRE,*
Colorant : *BOURDAINE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURE : *Bourdaïne, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Hacher l'écorce de bourdaïne et faire tremper vingt-quatre heures ;
 - 2° Faire bouillir trois heures ;
 - 3° Couler le bain de teinture ;
 - 4° Ajouter l'alun dissous dans un peu d'eau ;
 - 5° Immerger la laine et faire bouillir une heure ;
 - 6° Enlever et laver.
-

Couleur : BRUN VERT FONCÉ,
Colorant : BOURDAINE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 2¼ onces.
TEINTURES : Garance, 6 onces ;
 Indigo, pâte, ½ once ;
 Bourdaïne, écorces, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Faire bouillir l'écorce trois heures ;
 - 3° Filtrer le bain de teinture ;
 - 4° Teindre la laine en bleu dans l'indigo ;
 - 5° Immerger ensuite la laine dans le bain de bourdaïne ;
 - 6° Faire bouillir pendant trente minutes ;
 - 7° Retirer la laine ;
 - 8° Ajouter la garance dissoute ;
 - 9° Réimmerger la laine ;
 - 10° Laisser bouillir pendant trente minutes ;
 - 11° Rincer.
-

Couleur : BRUN,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Sulfate de cuivre, 2 onces.
TEINTURE : Garance, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer soixante minutes dans le sulfate de cuivre ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire le bain de garance ;
 - 4° Y déposer la laine ;
 - 5° Faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : CANNELLE,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Crème de tartre, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Garance, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Teindre préalablement en brun foncé dans un bain de cachou ;
- 2° Faire bouillir la garance et la crème de tartre ;
- 3° Immerger la laine ;
- 4° Faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
- 5° Rincer en eau froide.

Couleur : CARMIN,
Colorant : COCHENILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 2 onces ;
Amidon, 2 onces.
TEINTURES : Cochenille, $\frac{3}{4}$ once.
ALTÉRANT : Crème de tartre, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer trente minutes dans l'alun et l'amidon ;
 - 2° Faire bouillir, quinze minutes, dans un autre récipient, la cochenille et la crème de tartre ;
 - 3° Immerger la laine mordancée ;
 - 4° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 5° Rincer.
-

Couleur : *CENDRE DE ROSES,*
Colorants : *GARANCE, BOIS JAUNE et BOIS DE*
CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Bichromate de potasse, 1/2 once.*
TEINTURES : *Garance, 1 once ;*
Bois jaune, 1/2 once ;
Bois de campêche, 1/8 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans le bichromate trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Déposer dans le bain de teinture ;
 - 4° Faire bouillir durant quarante-cinq minutes ;
 - 5° Rincer.
-

Couleur : *CORAIL,*
Colorants : *COCHENILLE et SAFRAN.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Crème de tartre, 2 onces.*
TEINTURE : *Cochenille, 1/4 once ;*
Safran, 1/2 once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la cochenille et la crème de tartre ;
 - 2° Ajouter le safran ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Faire bouillir quarante-cinq minutes ;
 - 5° Rincer.
-

Couleur : *ÉCARLATE,*
Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 2 onces ;*
Crème de tartre, ½ once.
TEINTURE : *Garance, 8 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer soixante minutes dans l'alun et la crème de tartre ;
 - 2° Rincer dans l'eau chaude ;
 - 3° Faire le bain de teinture ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Bouillir à feu doux durant trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *FAUVE, (couleur tirant sur le roux),*
Colorants : *GARANCE, BOIS JAUNE et BOIS DE*
CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Bichromate de potasse, 1 once.*
TEINTURES : *Garance, ¾ once ;*
Bois de campêche, ¼ once ;
Bois jaune, copeaux, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans le bichromate de potasse quarante minutes ;

- 2° Laver à l'eau froide ;
 - 3° Faire bouillir dans un sac la garance, le bois jaune et le campêche, trente minutes ;
 - 4° Enlever le sac ;
 - 5° Immerger la laine dans le bain de teinture ;
 - 6° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : FRAMBOISE,
Colorants : INDIGO et COCHENILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

- LAINES :** 1 lb.
MORDANTS : Alun, 2 onces ;
Crème de tartre, $\frac{1}{4}$ once.
TEINTURES : Cochenille, $\frac{1}{4}$ once ;
Indigo, pâte, grosseur d'un pois.
ALTÉRANT : Solution d'étain, $\frac{1}{2}$ once.
-

MANIPULATION

- 1° Faire tremper la laine quarante minutes dans l'alun et la crème de tartre ;
 - 2° Laver ;
 - 3° Déposer le chlorure d'étain, la cochenille et l'indigo dans le bain de teinture ;
 - 4° Déposer la laine ;
 - 5° Porter au point d'ébullition ;
 - 6° Faire bouillir vingt minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *GORGE DE PIGEON* ou *ARDOISE*.
Colorant : *THÉ NOIR*.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Sulfate de fer, ½ once.
TEINTURE : *Thé noir, 4 onces.*

MANIPULATION

- 1° Dans un chaudron de fer, déposer l'alun, le sulfate de fer, et le thé noir, avec suffisamment d'eau chaude ;
- 2° Immerger la laine ;
- 3° Faire bouillir le tout jusqu'à obtention de la nuance désirée ;
- 4° Rincer.

Couleur : *GRIS,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Bichromate de potasse, ¼ once ;*
Crème de tartre, ¼ once.
TEINTURE : *Bois de campêche, 4 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans le bichromate et la crème de tartre durant vingt minutes ;
 - 2° Ajouter au bain de mordants deux onces de bois de campêche ;
 - 3° Faire bouillir deux heures et demie ;
 - 4° Rincer ;
 - 5° Faire un autre bain avec deux onces de bois de campêche ;
 - 6° Faire bouillir trente minutes ;
 - 7° Immerger la laine ;
 - 8° Faire bouillir trente minutes ;
 - 9° Rincer.
-

Couleur : *GRIS BLANC,*
Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Noix de galle, 1/2 once ;*
Crème de tartre, 1/2 once.
TEINTURE : *Garance, 1/8 once.*
ALTÉRANTS : *Sulfate de fer, une pincée ;*
Sulfate de cuivre, 1/8 once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les noix de galle, la crème de tartre, la garance, le sulfate de fer, trente minutes ;
 - 2° Refroidir le bain et immerger la laine ;
 - 3° Faire bouillir trente minutes ;
 - 4° Retirer la laine ,
 - 5° Ajouter le sulfate de cuivre dissous ;
 - 6° Immerger de nouveau la laine ;
 - 7° Faire bouillir de nouveau trente minutes ;
 - 8° Retirer et rincer.
-

Couleur : GRIS BLEU,
Colorant : BOIS DE CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Bichromate de potasse, $\frac{1}{4}$ once ;*
Crème de tartre, $\frac{1}{4}$ once.
TEINTURE : *Bois de campêche, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer trente minutes dans le bichromate et la crème de tartre ;
- 2° Mettre le campêche dans un sac ;
- 3° Faire bouillir trente minutes ;
- 4° Enlever le sac de campêche ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire bouillir trente minutes ;
- 7° Rincer ;
- 8° Faire sécher à l'obscurité.

Couleur : GRIS BLEU,
Colorants : BOULEAU, INDIGO et GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURES : *Bouleau, écorces, 7 onces ;*
Pâte d'indigo, $\frac{1}{2}$ once ;
Garance, $\frac{1}{4}$ once.

MANIPULATION

- 1° Hacher les écorces de bouleau ;
- 2° Faire bouillir pendant deux heures ;

- 3° Ajouter l'alun à l'infusion filtrée ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir trente minutes ;
- 6° Dissoudre la pâte d'indigo dans un bain ;
- 7° Immerger la laine quand l'eau sera devenue tiède ;
- 8° Faire bouillir trente minutes ;
- 9° Retirer la laine ;
- 10° Ajouter la garance au bain de teinture ;
- 11° Immerger la laine de nouveau ;
- 12° Faire bouillir trente minutes ;
- 13° Retirer et rincer.

Couleur : GRIS BLEU,
Colorant : ACETOSA ou GRANDE OSEILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Oseille, plantes, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Faire bouillir les plantes pendant deux heures ;
 - 3° Immerger la laine dans l'infusion filtrée ;
 - 4° Faire bouillir deux heures ;
 - 5° Laisser refroidir la laine dans le bain de teinture ;
 - 6° Retirer et laver.
-

Couleur : *GRIS CENDRÉ,*
Colorant : *ÉPINETTE BLANCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Sulfate de fer, ½ once.*
TEINTURE : *Branches d'épinette blanche, 1 lb.*

MANIPULATION

- 1° Hacher les branches ;
- 2° Faire bouillir pendant trois heures ;
- 3° Filtrer le liquide ;
- 4° Ajouter le sulfate de fer ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire bouillir pendant une heure ;
- 7° Enlever et laver.

Couleur : *GRIS VIOLET,*
Colorant : *BOULEAU.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Sulfate de fer, ¼ once.*
TEINTURE : *Bouleau, 2 livres, écorces.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper les écorces pendant vingt-quatre heures ;
 - 2° Faire bouillir une heure ;
 - 3° Filtrer ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Ajouter le sulfate de fer ;
 - 7° Faire bouillir vingt minutes ;
 - 8° Rincer.
-

Couleur : *GRIS FER,*
Colorants : *BOIS DE CAMPÊCHE et GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Sulfate de fer, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURES : Garance, 4 onces ;
Bois de campêche, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Dissoudre le campêche et la garance ;
- 2° Immerger la laine dans le bain de teinture ;
- 3° Faire bouillir quarante-cinq minutes ;
- 4° Enlever la laine ;
- 5° Ajouter le sulfate de fer, préalablement dissous dans l'eau chaude ;
- 6° Immerger de nouveau la laine ;
- 7° Faire bouillir cinq minutes ;
- 8° Rincer.

NOTE : *En variant la quantité de sulfate on modifie la teinte.*

Couleur : *GRIS JAUNE,*
Colorant : *PRÈLE DES BOIS, (Queue-de-renard).*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINÉ : 1 lb.
MORDANT : Alun, 3 onces.
TEINTURE : Prèle, 2 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Faire bouillir les plantes durant trois heures ;
 - 3° Filtrer le liquide ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir pendant une heure ;
 - 6° Enlever et rincer.
-

Couleur : *GRIS JAUNE,*
Colorant : *RAISIN D'OURS ou BUSSEROLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINÉ : 1 lb.
MORDANT : Alun, 3 onces.
TEINTURE : Plantes, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Hacher les plantes ;
 - 3° Faire bouillir pendant une heure ;
 - 4° Tamiser le liquide ;
 - 5° Introduire la laine ;
 - 6° Faire bouillir pendant quarante minutes ;
 - 7° Enlever et laver.
-

Couleur : *GRIS PALE,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Chromate de potasse, 1/2 once ;*
Crème de tartre, 1/4 once.
TEINTURE : *Bois de campêche, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine durant trente minutes dans le chromate de potasse, et la crème de tartre ;
- 2° Ajouter le bois de campêche au bain de mordant ;
- 3° Immerger la laine ;
- 4° Faire bouillir durant deux heures ;
- 5° Laver.

Couleur : *GRIS VERT,*
Colorant : *CIRIER.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Alun, 3 onces.*
TEINTURE : *Plantes, cirier, 2 lbs.*
ALTÉRANT : *Sulfate de fer, 1 once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Hacher les plantes ;
 - 3° Faire bouillir pendant deux heures ;
 - 4° Filtrer le bain de teinture ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir durant trente minutes ;
 - 7° Retirer la laine ;
 - 8° Ajouter le sulfate de fer au bain de teinture ;
 - 9° Immerger le **laine** ;
 - 10° Faire bouillir quinze minutes ;
 - 11° Enlever et rincer.
-

Couleur : *GRIS VERT,*
Colorant : *PIED-DE-LION ou ALCHEMILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURE : *Pied-de-lion, 2 lbs.*
ALTÉRANT : *Sulfate de fer, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer durant une heure la laine, avec l'alun et la crème de tartre ;
- 2° Faire bouillir les plantes une heure ;
- 3° Tamiser le liquide ;
- 4° Y déposer la laine et la laisser quinze minutes ;
- 5° Enlever la laine ;
- 6° La poser sur des bâtons ,
- 7° Refroidir le bain avec de l'eau froide ;
- 8° Ajouter le sulfate de fer ;
- 9° Immerger de nouveau la laine durant dix minutes ;
- 10° Enlever et laver.

Couleur : *GRIS VIOLET,*
Colorant : *BOULEAU BLANC.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Sulfate de fer, 5 onces.*
TEINTURE : *Bouleau, écorces, 2½ lbs.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper l'écorce pendant vingt-quatre heures ;
- 2° Faire bouillir trente minutes ;

- 3° Tamiser le liquide ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir une heure ;
- 6° Enlever la laine ;
- 7° La laver ;
- 8° Déposer le sulfate de fer dans le bain de teinture ;
- 9° Immerger la laine durant une heure ;
- 10° Enlever et laver.

Couleur : *HÉLIOTROPE,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 2 onces.
TEINTURE : *Bois de campêche, 6 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun et la crème de tartre durant une heure ;
 - 2° Refroidir la laine dans le bain de mordant ;
 - 3° Faire bouillir, durant une heure dans un autre bain, le bois de campêche ;
 - 4° Ajouter suffisamment d'eau dans un autre récipient ;
 - 5° Verser une partie de la teinture ;
 - 6° Immerger la laine ;
 - 7° Laisser tremper cinq minutes ;
 - 8° Relever sur des bâtons ;
 - 9° Ajouter de la teinture pour foncer la couleur ;
 - 10° Quand la teinte est obtenue, faire bouillir durant une heure ;
 - 11° Rincer.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : SAULE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Crème de tartre, 2 onces ;
 Acide sulfurique, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Saule, feuilles, 4 lbs.
ALTÉRANT : Potasse, $\frac{1}{8}$ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine durant trente minutes dans la crème de tartre et l'acide sulfurique ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire tremper à l'avance, les feuilles de saule durant une nuit ;
- 4° Les faire bouillir une heure ;
- 5° Tamiser le liquide ;
- 6° Ajouter la potasse au bain de teinture ;
- 7° Immerger la laine ;
- 8° Faire bouillir trente minutes ;
- 9° Rincer.

Couleur : JAUNE,
Colorant : SAULE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Saule, feuilles, 2 lbs.
ALTÉRANT : Potasse, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine durant trente minutes ;
- 2° Faire macérer les feuilles de saule avec un peu de potasse durant douze heures ;

- 3° Les faire bouillir une heure ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : SUREAU BLANC.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Sureau, fleurs, $\frac{1}{2}$ lb.
ALTÉRANT : Ammoniaque, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Faire macérer, durant vingt-quatre heures, en eau tiède les fleurs de sureau blanc ;
- 2° Les faire bouillir une demi-heure ;
- 3° Mordancer la laine trente minutes ;
- 4° Bien rincer ;
- 5° Faire un bain avec la moitié de la liqueur, et remplir d'eau ;
- 6° Ajouter l'ammoniaque ;
- 7° Bien agiter ;
- 8° Immerger la laine ;
- 9° Chauffer à feu doux pendant trente minutes ;
- 10° Rincer à l'eau tiède.

REMARQUE. — *Si la couleur n'est pas assez foncée, ajouter de la liqueur au bain de teinture et faire chauffer vingt minutes.*

Couleur : JAUNE,
Colorant : BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
 Crème de tartre, 1 once ;
 Solution de chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Bois jaune, 6 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer dans l'alun, la crème de tartre, et la solution de chlorure d'étain durant trente minutes ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire bouillir le bois jaune trente minutes ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir de nouveau durant trente minutes ;
- 6° Rincer en eau tiède.

Couleur : JAUNE,
Colorants : QUERCITRON et RHUBARBE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURES : Rhubarbe, (racines), 8 onces ;
 Quercitron, 1 once.
ALTÉRANT : Solution de chlorure d'étain, 3 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Mettre dans le bain de teinture le quercitron, les racines de rhubarbe et la solution de chlorure d'étain ;
 - 3° Faire bouillir vingt minutes ;
 - 4° Rincer la laine.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : QUERCITRON.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Quercitron, 1 once.
ALTÉRANT : Solution de chlorure d'étain, 3 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Mettre dans le bain de teinture le quercitron et la solution de chlorure d'étain ;
 - 3° Faire bouillir vingt minutes ;
 - 4° Rincer.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : ALCETORIA, (Lichen).

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 2½ onces.
TEINTURE : Lichen, 1 lb.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Faire bouillir le lichen pendant une heure ;
 - 3° Filtrer le bain de teinture ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Retirer ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : BETTERAVES.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
TEINTURE : Betteraves, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Laver et faire bouillir les betteraves deux heures dans un récipient couvert ;
- 2° Enlever les betteraves ;
- 3° Immerger la laine ;
- 4° Mettre bouillir deux heures ;
- 5° Laver.

NOTE : Cette recette ne nécessite aucun mordant.

Couleur : JAUNE,
Colorant : BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Bois jaune, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Mettre le bois jaune dans un sac et faire bouillir durant une heure ;
 - 2° Ajouter l'alun et suffisamment d'eau pour recouvrir les matériaux à teindre ;
 - 3° Maintenir l'eau chaude toute la nuit ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Rincer en eau froide.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : GAILLET.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 3 onces ;
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURE : Racines de gaillet, 16 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun et la crème de tartre ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire macérer les racines dans l'eau froide durant vingt-quatre heures et tamiser ;
 - 4° Faire cuire la teinture à feu doux durant une heure ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Porter ensuite à l'ébullition ;
 - 7° Maintenir cinq minutes ;
 - 8° Rincer.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : GAUDE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 2 onces.
TEINTURE : Tiges et feuilles de gaude, 5 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes dans l'alun et la crème de tartre ;
 - 2° Mettre la gaude dans un sac de coton ;
 - 3° Déposer le tout dans le bain de teinture ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir quarante-cinq minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *JAUNE,*
Colorant : *SAFRAN D'INDE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Safran, 3 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mettre le tout dans le bain de teinture ;
- 2° Recouvrir d'eau chaude ;
- 3° Laisser chauffer deux heures sans bouillir ;
- 4° Porter à l'ébullition ;
- 5° Faire bouillir une heure ;
- 6° Rincer à l'eau froide.

NOTE : En ajoutant un peu de racine de rhubarbe, l'on change un peu la couleur, mais on rend la teinture plus durable.

Couleur : *JAUNE,*
Colorant : *QUERCITRON.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Cristaux de quercitron, 1 once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Déposer le quercitron dans le bain de teinture ;
 - 4° Immerger la laine et faire bouillir une heure ;
 - 5° Rincer.
-

Couleur : *JAUNE BOUTON D'OR,*
Colorants : *BOIS JAUNE et BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Crème de tartre, ½ once ;*
Solution de chlorure d'étain, 1 once.
TEINTURES : *Bois jaune, 3 onces ;*
Bois de campêche, ½ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes dans la crème de tartre et le chlorure d'étain ;
- 2° Enlever la laine et rincer ;
- 3° Conserver le bain de mordant ;
- 4° Faire bouillir les copeaux de bois jaune et le bois de campêche vingt minutes ;
- 5° Ajouter au bain de teinture une tasse de liquide pris dans le bain de mordant ;
- 6° Immerger la laine dans le bain de teinture ;
- 7° Faire bouillir trente minutes ;
- 8° Rincer.

Couleur : *JAUNE MOYEN,*
Colorant : *QUERCITRON.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Quercitron, 3 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun durant trois heures ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Déposer le quercitron dans le bain de teinture ;
 - 4° Faire chauffer trente minutes ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir durant trente minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : JAUNE BRILLANT,
Colorant : BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Crème de tartre, 1 once ;
 Solution de chlorure d'étain, 1 once.
TEINTURE : Bois jaune, 6 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine durant une heure dans la crème de tartre et la solution de chlorure d'étain ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire bouillir le bois jaune dans le bain de teinture durant trente minutes ;
- 4° Immerger la laine et faire bouillir trente minutes ;
- 5° Rincer.

Couleur : JAUNE BRILLANT,
Colorants : GARANCE et QUERCITRON.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Chlorure d'étain, 4 onces ;
 Crème de tartre, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURES : Quercitron, 2 onces ;
 Garance, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Faire dissoudre la crème de tartre dans le bain de teinture ;
 - 2° Ajouter trois onces de chlorure d'étain et faire dissoudre ;
 - 3° Bien mêler ;
 - 4° Immerger la laine et la mordancer ;
 - 5° Enlever la laine ;
 - 6° Faire dissoudre une once d'étain, le quercitron et la garance, et déposer dans le bain ;
 - 7° Faire chauffer ;
 - 8° Immerger la laine ;
 - 9° Faire bouillir trente minutes ;
 - 10° Rincer.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 1 once ;
Solution de chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Bois jaune, 6 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer dans l'alun, la crème de tartre et la solution de chlorure d'étain durant trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir le bois jaune trente minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir encore durant trente minutes ;
 - 6° Rincer en eau tiède.
-

Couleur : JAUNE BRUN,
Colorant : BOURDAINE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, $2\frac{1}{4}$ onces.
TEINTURE : Bourdaine, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
- 2° Hacher la bourdaine et la mettre dans l'eau une journée à l'avance ;
- 3° Laisser bouillir dans la même eau pendant trois quarts d'heure ;

- 4° Tamiser le bain de teinture ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire bouillir une heure ;
- 7° Retirer et laver.

NOTE : *Pour obtenir une couleur foncée, laisser reposer la laine dans le bain jusqu'à ce qu'il refroidisse.*

Couleur : *JAUNE BRUN,*
Colorant : *CIRIER.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 3 onces.*
TEINTURE : *Plantes, cirier, 2 lbs.*
ALTÉRANT : *Sulfate de cuivre, 1 once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Hacher les plantes ;
 - 3° Les faire bouillir pendant deux heures ;
 - 4° Filtrer le bain de teinture ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Retirer la laine ;
 - 7° Ajouter au bain de teinture le sulfate de cuivre ;
 - 8° Immerger de nouveau la laine ;
 - 9° Faire bouillir trente minutes ;
 - 10° Enlever et rincer.
-

Couleur : JAUNE CITRON,
Colorant : OIGNONS.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Oignons, 2 lbs de pelures.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun trente minutes ;
- 2° Faire bouillir les oignons deux heures ;
- 3° Tamiser le liquide ;
- 4° Immerger la laine dans le bain de teinture ;
- 5° Faire bouillir trente minutes ;
- 6° Rincer.

Couleur : JAUNE CLAIR,
Colorants : ANTHRACINE et GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Chlorure d'étain, 4 onces ;
 Crème de tartre, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURES : Anthracine, $\frac{1}{2}$ once ;
 Garance, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans trois onces de chlorure d'étain et la crème de tartre durant quarante minutes ;
 - 2° Dans un autre récipient contenant de l'eau chaude, faire dissoudre la garance, l'anthracine, et une once de chlorure d'étain ;
 - 3° Enlever la laine du bain de mordant ;
 - 4° Déposer la teinture dans le bain de mordants ;
 - 5° Immerger de nouveau la laine ;
 - 6° Faire bouillir trente minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *JAUNE HÉRALDIQUE,*
Colorants : *QUERCITRON et BOIS JAUNE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURES : *Bois jaune, 1 once ;*
Quercitron, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire dissoudre l'alun dans le bain de teinture ;
 - 2° Immerger la laine ;
 - 3° Faire bouillir trois quarts d'heure ;
 - 4° Après avoir préalablement fait tremper et bouillir les copeaux de bois jaune dans un petit vaisseau, verser le liquide dans le bain de teinture ;
 - 5° Agiter et faire bouillir pendant trente minutes ;
 - 6° Retirer la laine ;
 - 7° Ajouter deux onces de quercitron ;
 - 8° Bien mêler ;
 - 9° Immerger la laine de nouveau ;
 - 10° Faire bouillir pendant quinze minutes ;
 - 11° Retirer et rincer.
-

Couleur : *JAUNE CUIVRE,*
Colorant : *RENOUÉE PERSICAIRE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Renouée persicaire, 1 lb.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun durant trente minutes ;
- 2° Déposer les feuilles dans le fond du bain de teinture ;
- 3° Y mettre la laine et recouvrir de feuilles ;
- 4° Ajouter de l'eau froide en assez grande quantité ;
- 5° Laisser bouillir pendant une heure ;
- 6° Retirer et bien laver.

Couleur : *JAUNE ORANGÉ,*
Colorants : *BOIS JAUNE et GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURES : *Garance, 2 onces ;*
Bois jaune, copeaux, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire bien bouillir l'alun, la garance, les copeaux, pendant une demi-heure ;
- 2° Immerger la laine ;
- 3° Faire bouillir durant trente minutes ;
- 4° Laver.

Couleur : *JAUNE ORANGÉ,*
Colorant : *SANGUINAIRE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Sanguinaire, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun durant trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir la sanguinaire trente minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *JAUNE PRIMEROSE,*
Colorant : *BOIS JAUNE,*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 1 lb.*
TEINTURE : *Bois jaune en copeaux, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper et bouillir les copeaux de bois jaune dans un petit vaisseau pendant quinze minutes ;
 - 2° Faire dissoudre le mordant dans le bain de teinture ;
 - 3° Agiter et faire bouillir pendant trente minutes ;
 - 4° Ajouter la solution de bois jaune ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir pendant trente minutes ;
 - 7° Retirer et rincer parfaitement.
-

Couleur : *JAUNE ROSE THÉ,*
Colorants : *BOIS JAUNE et GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 3 onces.*
TEINTURES : *Bois jaune, copeaux, 2 onces ;*
Garance, 1½ once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les copeaux de bois jaune et la garance pendant trente minutes ;
 - 2° Ajouter l'alun ;
 - 3° Faire bouillir le tout ensemble ;
 - 4° Laisser refroidir un peu ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir de nouveau pendant trente minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *JAUNE ROUGE,*
Colorant : *ÉPINETTE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 3 onces.*
TEINTURE : *Cônes d'épinette rouge, 4 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Hacher les cônes et faire bouillir quatre heures ;
 - 2° Tamiser le bain de teinture ;
 - 3° Ajouter l'alun dissous dans un peu d'eau ;
 - 4° Introduire la laine ;
 - 5° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 6° Enlever et laver.
-

Couleur : *JAUNE ROUGEATRE,*
Colorant : *BOULEAU BLANC.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURES : *Bouleau, feuilles sèches, 2 lbs ;*
Bouleau, feuilles fraîches, 4 lbs.
ALTÉRANT : *Faible lessive de potasse.*

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les feuilles pendant une heure ;
 - 2° Filtrer le bain de teinture ;
 - 3° Ajouter l'alun ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir pendant une heure ;
 - 6° Ne pas laver, mais laisser sécher la laine ;
 - 7° La déposer dans une faible lessive de potasse pendant quelques heures ;
 - 8° Enlever la laine ;
 - 9° Rincer.
-

Couleur : *JAUNE VERT FONCÉ,*
Colorant : *CIRIER.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 3 onces.*
TEINTURE : *Plantes, cirier, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
- 2° Hacher les plantes ;
- 3° Faire bouillir deux heures ;
- 4° Tamiser le liquide ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire bouillir durant une heure ;
- 7° Enlever et rincer.

Couleur : *JAUNE VERT,*
Colorant : *PERSIL SAUVAGE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2½ onces.*
TEINTURE : *Persil sauvage, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les feuilles et les tiges pendant une heure ;
 - 2° Filtrer le bain de teinture ;
 - 3° Ajouter l'alun ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Retirer et laver.
-

Couleur : *JAUNE VERT,*
Colorant : *TISANE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2½ onces.*
TEINTURE : *Tisane, 1 lb.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Hacher les feuilles de tisane très fines ;
 - 3° Les couvrir d'eau ;
 - 4° Les faire bouillir pendant deux heures ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 7° Laisser refroidir la laine dans le bain de teinture ;
 - 8° Retirer la laine une fois refroidie ;
 - 9° Filtrer le bain de teinture ;
 - 10° Y remettre la laine ;
 - 11° Faire bouillir la laine durant vingt minutes ;
 - 12° Retirer et laver.
-

Couleur : *LILAS,*
Colorant : *COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Crème de tartre, ½ once.*
TEINTURE : *Cochenille, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Dissoudre la cochenille dans un peu d'eau chaude, trente minutes ;
 - 2° Ajouter la crème de tartre ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Faire bouillir vingt minutes ;
 - 5° Rincer.
-

Couleur : *LILAS,*
Colorant : *HÉMATINE en CRISTAUX.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Hématine en cristaux, ½ once.*

MANIPULATION

- 1° Faire dissoudre l'alun et la teinture ;
- 2° Immerger la laine ;
- 3° Faire bouillir vingt-cinq minutes ;
- 4° Rincer.

NOTE : *Les cristaux d'hématine sont extraits du bois de campêche.*

Couleur : *LILAS ROUGE FONCÉ,*
Colorants : *COCHENILLE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Crème de tartre, 1 once ;*
Alun, 2 onces.
TEINTURES : *Indigo, pâte, $\frac{1}{4}$ once ;*
Cochenille, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine durant trente minutes dans l'alun et la crème de tartre ;
 - 3° Dissoudre la pâte d'indigo dans un autre bain d'eau tiède ;
 - 4° Immerger la laine sur des bâtons ;
 - 5° Retourner les écheveaux jusqu'à ce que l'eau soit claire ;
 - 6° Faire bouillir durant trente minutes ,
 - 7° Retirer et faire sécher ;
 - 8° Ajouter au bain de teinture la cochenille dissoute dans l'eau fraîche ;
 - 9° Faire bouillir dix minutes en ayant soin d'écumer le bouillon ;
 - 10° Immerger la laine sèche ;
 - 11° Faire bouillir de nouveau une heure ;
 - 12° Laver.
-

Couleur : MAGENTA,

Colorants : BOIS DE CAMPÊCHE et ORSEILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANT : *Bichromate de potasse, 1/2 once.*

TEINTURES : *Bois de campêche, 1 1/2 once ;
Orseille, 3 1/2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans le bichromate de potasse durant trente minutes ;
 - 2° Laver ;
 - 3° Faire bouillir, dans un récipient à part, l'orseille et le campêche, durant trente minutes ;
 - 4° Enlever la laine du bain contenant le mordant ;
 - 5° Verser la teinture dans le bain de mordant ;
 - 6° Immerger la laine dans ce mélange ;
 - 7° Faire bouillir trente minutes ;
 - 8° Rincer.
-

Couleur : MAGENTA,

Colorant : RACINE DE PISSENLIT.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANT : *Alun, 4 onces.*

TEINTURE : *Racine de pissenlit, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun durant trente minutes ;
 - 2° Déposer les racines dans l'eau froide ;
 - 3° Porter lentement à l'ébullition ;
 - 4° Faire bouillir les racines une heure ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir une heure ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : MAUVE,
Colorant : CRISTAUX D'HÉMATINE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Cristaux d'hématine, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Déposer l'alun et la teinture dans l'eau bouillante ;
 - 2° Immerger la laine ;
 - 3° Faire bouillir cinq minutes ;
 - 4° Laver et rincer.
-

Couleur : NOIR,
Colorant : AULNE, (écorces).

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
ALTÉRANT : Sulfate de fer, 1 once.
TEINTURE : Aulne, écorces, 2 lbs.

MANIPULATION

- 1° Faire tremper l'aulne vingt-quatre heures ;
 - 2° Faire bouillir trois heures ;
 - 3° Tamiser le liquide ;
 - 4° Mordancer la laine trente minutes dans le sulfate de fer ;
 - 5° Rincer ;
 - 6° Ajouter le sulfate de fer au bain de teinture ;
 - 7° Immerger la laine ;
 - 8° Faire bouillir une heure ;
 - 9° Rincer.
-

Couleur : *NOIR,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Bichromate de potasse, 2 onces.*
TEINTURE : *Bois de campêche, 8 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire dissoudre une once de bichromate de potasse ;
 - 2° Mordancer la laine dans ce bain durant une heure ;
 - 3° Passer la laine à l'eau froide pour la rincer ;
 - 4° Faire bouillir le bois de campêche dans l'eau durant vingt minutes ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir une heure et quart ;
 - 7° Rincer ;
 - 8° Refaire un bain avec l'autre once de bichromate de potasse ;
 - 9° Faire bouillir la laine dans ce bain une heure et quart ;
 - 10° Laisser refroidir la laine dans le bain ;
 - 11° Rincer.
-

Couleur : NOIR,

Colorants : GAUDE et BOIS DE CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANTS : Sulfate de fer, 6 onces ;
Crème de tartre, 6 onces.

TEINTURES : Gaude, 10 onces ;
Bois de campêche, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la laine dans le bain de gaude soixante minutes ;
- 2° Retirer la laine ;
- 3° Ajouter le sulfate de fer et la crème de tartre à ce bain ;
- 4° Faire bouillir quarante-cinq minutes ;
- 5° Refaire un autre bain à la gaude et y ajouter le campêche ;
- 6° Immerger la laine ;
- 7° Faire bouillir quarante-cinq minutes ;
- 8° Rincer.

Couleur : NOIR,

Colorants : FRUIT DE VINAIGRIER ou SUMAC DOUX.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANT : Alun, 4 onces, ou bichromate de soude, 2 onces.

TEINTURE : Vinaigrier, fruits, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun ou le bichromate de soude durant trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire macérer, une nuit durant, les fruits de vinaigrier ;
 - 4° Couler le liquide ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir une heure ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *OR,*
Colorants : *BOIS JAUNE et GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 2½ onces ;*
Crème de tartre, 3 onces ;
Chlorure d'étain, une pincée.
TEINTURES : *Bois jaune, copeaux, 6 onces ;*
Garance, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine avec l'alun, la crème de tartre et le chlorure d'étain, durant une heure ;
 - 3° Faire bouillir pendant une heure, les copeaux et la garance ;
 - 3° Couler le liquide ;
 - 4° Rincer la laine ;
 - 5° La déposer dans le bain de teinture ;
 - 6° Faire bouillir trente minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *OR,*
Colorant : *BOIS JAUNE et GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 4 onces ;
Chlorure d'étain, une pincée.
TEINTURES : *Bois jaune, copeaux, 8 onces ;*
Garance, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun durant trente minutes ;
- 2° Rincer ;

- 3° Faire tremper les copeaux vingt-quatre heures ;
 - 4° Faire bouillir une heure ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir trente minutes ;
 - 7° Dissoudre la garance et l'ajouter au bain avec la crème de tartre et le chlorure d'étain ;
 - 8° Faire bouillir trente minutes ;
 - 9° Rincer.
-

Couleur : VIEIL OR,
Colorant : BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Bois jaune, copeaux, 1¼ lb.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine, trois ou quatre jours à l'avance, avec l'alun ;
 - 2° Déposer les copeaux de bois jaune dans de l'eau froide ;
 - 3° Mettre bouillir pendant trois heures ;
 - 4° Retirer les copeaux de bois ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir une heure ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *VIEIL OR,*
Colorants : *BOIS DE CAMPÊCHE, GARANCE et*
BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 4 onces.
TEINTURES : *Bois de campêche, 2 onces ;*
Garance, 6 onces ;
Bois jaune, 3 onces.

MANIPULATION

- 1° Dissoudre l'alun et la crème de tartre ;
- 2° Mettre dans le bain de teinture ;
- 3° Ajouter le campêche, la garance, le bois jaune trempés à l'avance dans un peu d'eau ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir deux heures ;
- 6° Rincer en eau froide.

Couleur : *OLIVE,*
Colorants : *BOIS JAUNE et GARANCE.*

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
ALTÉRANTS : *Solution de chlorure d'étain, 1 once ;*
Crème de tartre, ½ once ;
Sulfate de fer, quelques gouttes.
TEINTURES : *Copeaux de bois jaune, 4 onces ;*
Garance, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun durant trente minutes ;
- 2° Rincer ;

- 3° Faire bouillir les copeaux de bois jaune deux heures ;
- 4° Ajouter la solution de chlorure d'étain, la crème de tartre et la garance ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire bouillir trente minutes ;
- 7° Retirer la laine ;
- 8° Verser dans le bain de teinture quelques gouttes de sulfate de fer ;
- 9° Immerger de nouveau la laine ;
- 10° Faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
- 11° Rincer.

Couleur : ORANGÉ,
Colorant : OIGNONS.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Cristaux d'étain, 1 once.
TEINTURE : Pelures d'oignons, 1 lb.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans la solution d'étain trente minutes ;
 - 2° Faire bouillir les pelures d'oignons deux heures ;
 - 3° Tamiser le liquide ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir durant trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : ORANGÉ,
Colorants : SAFRAN et GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

BAIN : Acide nitrique, 1 once ;
Sel marin, 4 onces ;
Solution d'étain, 2 onces ;
Crème de tartre, 1 once ;
Safran, 2 onces ;
Garance, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Teindre directement dans le bain ci-dessus durant une heure ;
 - 2° Rincer.
-

Couleur : ORANGÉ CLAIR,
Colorants : ANTHRACINE et GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANTS : Crème de tartre, 1 once ;
Chlorure d'étain, 1 once.

TEINTURES : Anthracine, $\frac{1}{2}$ once ;
Garance, $1\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Déposer la crème de tartre dans le bain de teinture ;
 - 2° Bien mélanger ;
 - 3° Mêler le chlorure d'étain à un peu d'eau chaude ;
 - 4° Déposer le tout dans le bain de teinture en agitant bien ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir pendant trois quarts d'heure ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *ORANGÉ FONCÉ,*
Colorants : *BOIS JAUNE et GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Solution de chlorure d'étain, 1 once.
TEINTURES : *Bois jaune, copeaux, 2 onces ;*
Garance, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer plusieurs jours à l'avance avec quatre onces d'alun ;
 - 2° Mettre les copeaux jaunes, en sachet, dans l'eau froide ;
 - 3° Faire bouillir trois heures et demie ;
 - 4° Retirer les copeaux de bois jaune ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir une heure ;
 - 7° Retirer la laine ;
 - 8° Ajouter au liquide la garance et la solution de chlorure d'étain ;
 - 9° Laisser mijoter trois quarts d'heure ;
 - 10° Immerger de nouveau la laine ;
 - 11° Faire bouillir trente minutes ;
 - 12° Rincer.
-

Couleur : *ORCHIDÉE,*
Colorant : *ORSEILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Orseille, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun trente minutes ;
- 2° Rincer ;
- 3° Mettre l'orseille dans le bain de teinture ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Laisser bouillir quinze minutes ;
- 6° Enlever la laine ;
- 7° Déposer dans un bain d'eau fraîche ;
- 8° Immerger de nouveau la laine ;
- 9° Faire bouillir durant dix minutes ;
- 10° Rincer.

Couleur : *PRUNE,*
Colorants : *COCHENILLE et CRISTAUX D'HÉ-*
MATINE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
 Crème de tartre, 4 onces ;
 Chlorure d'étain, $\frac{1}{4}$ cuil. à thé.
TEINTURES : Cochenille, 4 onces ;
 Cristaux d'hématine, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Déposer dans le bain l'alun, la crème de tartre, le chlorure d'étain et la cochenille ;

- 2° Faire dissoudre ;
- 3° Immerger la laine et faire bouillir vingt-cinq minutes ;
- 4° Enlever la laine ,
- 5° Ajouter au bain de teinture l'hématine préalablement dissoute ;
- 6° Immerger de nouveau la laine ;
- 7° Faire bouillir vingt minutes ;
- 8° Rincer.

Couleur : ROSE BRILLANT,
Colorant : COCHENILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Crème de tartre, $\frac{1}{2}$ once ;
Solution de chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Cochenille, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire chauffer la crème de tartre dans l'eau ;
 - 2° Ajouter la cochenille ;
 - 3° Agiter cinq minutes ;
 - 4° Ajouter la solution de chlorure d'étain ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir dix minutes ;
 - 7° Laisser dans le bain tiède une heure ;
 - 8° Retirer et rincer.
-

Couleur : *ROSE BRILLANT,*
Colorant : *COPEAUX DE BOIS ROUGE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURE : *Copeaux de bois rouge, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes dans l'alun ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir les copeaux une heure ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *ROSE FRAISE ÉCRASÉE,*
Colorant : *COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Crème de tartre, ½ once.*
TEINTURE : *Cochenille, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Dissoudre la cochenille dans l'eau chaude ;
 - 2° Faire bouillir quarante-cinq minutes ;
 - 3° Ajouter la crème de tartre au bain de teinture ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir vingt minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *ROSE PALE,*
Colorant : *COPEAUX DE BOIS ROUGE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Copeaux de bois rouge, 1 once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun trente minutes
 - 2° Faire bouillir les copeaux une heure ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Faire bouillir trente minutes ;
 - 5° Retirer et rincer.
-

Couleur : *ROSE ROUGE,*
Colorant : *COPEAUX DE BOIS ROUGE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Copeaux de bois rouge, 4 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir les copeaux une heure ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Retirer et rincer.
-

Couleur : *ROSE SAUMON PALE,*
Colorant : *CACHOU.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
TEINTURE : *Cachou, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Dissoudre le cachou dans l'eau ;
 - 2° Faire bouillir quinze minutes ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Faire bouillir durant vingt-cinq minutes ;
 - 5° Bien rincer.
-

Couleur : *ROSE THÉ,*
Colorants : *GARANCE et BOIS JAUNE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURES : *Garance, 2 onces ;*
Bois jaune, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir le bois et la garance trente minutes ;
 - 2° Ajouter l'alun ;
 - 3° Faire bouillir cinq minutes ;
 - 4° Laisser tiédir ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir trente minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : ROSE VIF,
Colorants : COCHENILLE et SAFRAN.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
BAIN DE MORDANTS : *Sel marin, ½ once ;*
Solution de chlorure d'étain, ½ once ;
Crème de tartre, ¼ once ;
Cochenille, ½ once ;
Safran, ½ once ;
Acide nitrique, ½ once.
BAIN DE TEINTURE : *Solution de chlorure d'étain, ¼ once ;*
Tartre, ¼ once ;
Cochenille, ¼ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine durant une heure dans le bain de mordants ;
- 2° Enlever la laine ;
- 3° La laver ;
- 4° Teindre vingt minutes dans le bain de teinture ;
- 5° Rincer.

Couleur : ROUGE,
Colorant : RACINE DE GAILLET.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : *Alun, 3 onces.*
TEINTURE : *Racines de gaillet, 1 lb.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer dans l'alun vingt minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire tremper les racines durant douze heures ;
 - 4° Faire bouillir deux heures ;
 - 5° Ajouter la laine ;
 - 6° Faire bouillir le tout trente minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *ROUGE VIOLET,*
Colorant : *COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Crème de tartre, 3 onces.
ALTÉRANTS : Solution de chlorure d'étain, 1/8 once ;
Acide nitrique, 1/4 once.
TEINTURE : Cochenille, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire tremper la crème de tartre et la cochenille ;
 - 2° Faire bouillir quinze minutes ;
 - 3° Écumer ;
 - 4° Ajouter la solution de chlorure d'étain et l'acide nitrique ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir quarante minutes ,
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *ROUGE PONCEAU,*
Colorants : *COCHENILLE et SAFRAN.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
Acide nitrique, 1 once ;
Sel marin, 4 onces ;
Solution de chlorure d'étain, 2 onces ;
Crème de tartre, 1 once ;
Safran, 2 onces ;
Cochenille moulue, 3½ onces.

MANIPULATION

1° Mordancer soixante minutes dans le bain suivant :

BAIN DE MORDANTS : *Sel marin, 4 onces ;*
Acide nitrique, 1 once ;
Solution de chlorure d'étain, 1 once ;
Crème de tartre, ½ once ;
Safran, 2 onces ;
Cochenille, 2 onces.

2° Laver et rincer.

3° Teindre vingt minutes dans le bain suivant :

BAIN DE TEINTURE : *Solution de chlorure d'étain, 1 once ;*
Crème de tartre, ½ once ;
Cochenille, 1½ once.

4° Laver et rincer.

Couleur : ROUGE,
Colorant : BETTERAVES.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Betteraves, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes dans l'alun ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir les betteraves une heure ;
 - 4° Enlever les betteraves ;
 - 5° Immerger la laine dans le jus ;
 - 6° Faire bouillir une heure ;
 - 7° Laver dans une eau savonneuse.
-

Couleur : ROUGE,
Colorant : CANNEBERGES, (atocas).

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Canneberges, 2 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Faire bouillir les canneberges deux heures ;
 - 3° Couler le liquide ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *ROUGE BRILLANT,*
Colorant : *BOIS ROUGE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, $\frac{1}{4}$ lb.*
TEINTURE : *Copeaux de bois rouge, $2\frac{1}{2}$ lbs.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper les copeaux de bois rouge toute la nuit ;
 - 2° Ajouter, le jour suivant, l'alun au bain de teinture ;
 - 3° Faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
 - 4° Rincer.
-

Couleur : *ROUGE CLAIR,*
Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURE : *Garance, 7 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun et la crème de tartre durant quarante minutes ;
 - 2° Faire égoutter la laine sans la laver ;
 - 3° Faire le bain de teinture ;
 - 4° Y déposer la laine ;
 - 5° Faire chauffer, sans bouillir, durant une heure ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *ROUGE CARDINAL,*
Colorant : *COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Solution de chlorure d'étain, $\frac{1}{4}$ once ;*
Acide nitrique, $\frac{1}{4}$ once ;
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURE : *Cochenille, 6 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper la crème de tartre et la cochenille ;
- 2° Faire bouillir quinze minutes ;
- 3° Écumer ;
- 4° Ajouter la solution de chlorure d'étain et l'acide nitrique ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire bouillir quarante minutes ;
- 7° Rincer.

Couleur : *ROUGE BRUN,*
Colorant : *PRUNIER ÉPINEUX.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURE : *Écorces de prunier, 4 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Hacher les écorces ;
 - 3° Mettre dans l'eau une journée à l'avance ;
 - 4° Faire bouillir deux ou trois heures ;
 - 5° Filtrer le bain de teinture ;
 - 6° Immerger la laine ;
 - 7° Faire bouillir une heure ;
 - 8° Retirer et laver.
-

Couleur : *ROUGE CRAMOISI,*
Colorants : *COCHENILLE et NOIX DE GALLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Cochenille, 3 onces.*
ALTÉRANTS : *Crème de tartre, 3 onces ;*
Noix de galle, 3 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun trente minutes ;
- 2° Rincer ;
- 3° Dissoudre la cochenille, la crème de tartre et la noix de galle dans le bain de teinture ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir une heure ;
- 6° Laver ;
- 7° Rincer et sécher.

Couleur : *ROUGE CRAMOISI,*
Colorant : *GAILLET.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Bichromate de potasse, 2 onces.*
TEINTURE : *Racine de gaillet, 8 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper les racines vingt-quatre heures ;
 - 2° Faire bouillir une heure ;
 - 3° Tamiser le liquide ;
 - 4° Mordancer la laine dans le bichromate trente minutes ;
 - 5° Bien rincer ;
 - 6° Immerger la laine dans le bain de teinture ;
 - 7° Faire bouillir une heure à feu doux ;
 - 8° Rincer.
-

Couleur : *ROUGE ÉCARLATE,*
Colorant : *COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Crème de tartre, 6 onces ;*
Solution de chlorure d'étain, 6 onces.
TEINTURE : *Cochenille en poudre, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Chauffer la crème de tartre dans l'eau ;
 - 2° Ajouter la cochenille ;
 - 3° Agiter deux ou trois minutes ;
 - 4° Ajouter la solution de chlorure d'étain ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir la laine dix minutes ;
 - 7° Laisser une heure dans le bain tiède ;
 - 8° Retirer et rincer.
-

Couleur : *ROUGE FONCÉ,*
Colorant : *COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Crème de tartre, 3 onces.*
TEINTURE : *Cochenille, 1½ once.*
ALTÉRANT : *Solution de chlorure d'étain, 3 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la laine dans l'eau fraîche quinze minutes ;
- 2° Retirer et rincer ;
- 3° Dissoudre la crème de tartre dans l'eau bouillante ;
- 4° Ajouter la cochenille ;

- 5° Faire bouillir dix minutes ;
 - 6° Bien écumer ;
 - 7° Ajouter la solution de chlorure d'étain ;
 - 8° Agiter avec soin ;
 - 9° Immerger la laine ;
 - 10° Faire bouillir une heure ;
 - 11° Retirer et laver dans une eau légèrement savonneuse ;
 - 12° Rincer parfaitement.
-

Couleur : ROUGE FONCÉ,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURE : Garance, 8 onces.
ALTÉRANT : Chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Dissoudre l'alun et la crème de tartre dans l'eau bouillante ;
 - 2° Ajouter suffisamment d'eau ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Faire bouillir deux heures ;
 - 5° Laisser refroidir la laine dans le mordant ;
 - 6° Ajouter dans le bain de mordant la garance dissoute dans un peu d'eau ;
 - 7° Dès que l'eau est tiède ajouter la laine ;
 - 8° Faire chauffer à feu doux durant une heure ;
 - 9° Retirer et rincer ;
 - 10° Laver dans de l'eau savonneuse et rincer de nouveau.
-

Couleur : ROUGE,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
 Crème de tartre, 2 onces.
TEINTURE : Garance, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer deux heures dans l'alun et la crème de tartre ;
- 2° Laisser égoutter, exprimer ;
- 3° Mettre au frais une nuit dans un sac de coton ;
- 4° Passer au bain de garance à chaud, sans bouillir, durant trente minutes ;
- 5° Rincer.

NOTE : En variant la quantité de garance, on peut changer les rouges. Un excès de crème de tartre produit la couleur CANNELLE ; un excès d'alun produit un BRUN FONCÉ.

Couleur : ROUGE FRAISE,
Colorant : COCHENILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 2 $\frac{1}{4}$ onces ;
 Crème de tartre, 2 $\frac{1}{2}$ onces ;
 Amidon, 2 $\frac{1}{4}$ onces.
TEINTURE : Cochenille, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la laine dans la solution d'alun, la crème de tartre et l'amidon pendant trente minutes ;

- 2° Ajouter la cochenille dissoute dans de l'eau froide ;
- 3° Faire bouillir pendant trente minutes ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir pendant trente minutes ;
- 6° Retirer et laver.

Couleur : ROUGE FRAMBOISE,
Colorants : COCHENILLE et GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 1 once ;
Amidon, 2 onces.
TEINTURES : Cochenille, $\frac{1}{2}$ once ;
Garance, $\frac{3}{4}$ once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la laine dans la solution d'alun et de crème de tartre, entre une demi-heure et une heure ;
 - 2° Ajouter à l'eau fraîche la garance et l'amidon dissous ;
 - 3° Faire bouillir quinze minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Retirer, laver et rincer.
-

Couleur : *ROUGE JAUNE,*
Colorant : *LICHEN.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURE : *Lichens, 1 lb.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
- 2° Faire bouillir les lichens pendant une heure ;
- 3° Filtrer le bain de teinture ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir pendant trente minutes ;
- 6° Retirer et laver.

Couleur : *ROUGE MADÈRE,*
Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 2 onces.
TEINTURE : *Garance, 4 onces*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun ;
- 2° Mettre de l'eau suffisamment pour couvrir la laine ;
- 3° Porter à ébullition ;
- 4° Maintenir l'ébullition durant trente minutes ;
- 5° Enlever la laine et la faire aérer ;
- 6° Ajouter la garance et la crème de tartre ;

- 7° Chauffer tranquillement ;
- 8° Tamiser et remettre le liquide dans le bain de teinture ;
- 9° Immerger la laine ;
- 10° Faire bouillir quarante-cinq minutes ;
- 11° Laver dans une eau savonneuse ;
- 12° Rincer complètement et sécher.

Couleur : *ROUGE ORANGÉ,*
Colorant : *GAILLET.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 3 onces ;*
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURE : *Gaillet, racines, 8 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun et la crème de tartre trente minutes ;
 - 2° Les racines, ayant trempé une nuit à l'avance, sont bouillies durant une heure ;
 - 3° Tamiser le liquide ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir à feu doux ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *ROUGE ROSE,*
Colorants : *GARANCE et COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 2 onces ;*
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURES : *Cochénille, ½ once ;*
Garance, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la laine dans la solution d'alun et de crème de tartre de trente à soixante minutes ;
- 2° Enlever la laine et ajouter la garance et la cochenille dissoutes dans l'eau fraîche ;
- 3° Immerger la laine ;
- 4° Porter rapidement à ébullition ;
- 5° Laisser refroidir la laine dans le bain de teinture ;
- 6° Retirer et rincer.

Couleur : *ROUGE TOMATE,*
Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 2 onces ;
Chlorure d'étain, ½ once.
TEINTURE : *Garance, 6 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans la solution d'alun durant trente minutes ;
- 2° Laisser sécher ;
- 3° Faire bouillir la garance quinze minutes ;

- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir trente minutes ;
- 6° Retirer ;
- 7° Ajouter au bain de teinture la crème de tartre et le chlorure d'étain ;
- 8° Immerger de nouveau la laine ;
- 9° Faire bouillir trente minutes ;
- 10° Rincer.

Couleur : ROUGE TOMATE,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 4 onces.
TEINTURE : Garance, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine soixante minutes dans l'alun et la crème de tartre ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Immerger la laine dans le bain de garance préparé quinze minutes à l'avance ;
 - 4° Laisser chauffer sans bouillir trente minutes ;
 - 5° Rincer.
-

Couleur : *ROUILLE,*

Colorants : *BOIS DE CAMPÊCHE, GARANCE et
BOIS JAUNE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANTS : *Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 4 onces.*

TEINTURES : *Bois de campêche, 3 onces ;
Bois jaune, 6 onces ;
Garance, 8 onces.*

MANIPULATION

- 1° Dissoudre l'alun et la crème de tartre dans le bain de teinture ;
 - 2° Ajouter le bois de campêche, la garance, le bois jaune, trempés à l'avance ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Faire bouillir deux heures ;
 - 5° Rincer en eau froide.
-

Couleur : *ROUGE CLAIR,*

Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANTS : *Alun, 4 onces ;
Crème de tartre, 1 once.*

TEINTURE : *Garance, 3 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun et la crème de tartre durant quarante minutes ;
 - 2° Faire égoutter la laine sans la laver ;
 - 3° Faire le bain de teinture ;
 - 4° Déposer la laine dans ce bain ;
 - 5° Laisser chauffer et bouillir durant une heure ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : SABLE,
Colorant : THÉ NOIR.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
 Sulfate de fer, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Thé noir, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir en un chaudron de fer le thé, et le sulfate de fer durant vingt minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : TERRE de SIENNE,
Colorants : GARANCE et BOIS JAUNE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Crème de tartre, 2 onces ;
 Chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURES : Garance, 6 onces ;
 Bois jaune, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans la crème de tartre et le chlorure d'étain durant quarante-cinq minutes ;
 - 2° Enlever la laine sans la laver ;
 - 3° Déposer dans le bain de mordants la garance et le bois jaune trempés à l'avance durant trente minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir de vingt à quarante minutes, suivant la nuance à obtenir ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *VERT BRILLANT,*
Colorants : *RHUBARBE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 2 onces ;*
Sulfate de cuivre, 1 once.
TEINTURES : *Rhubarbe, racines, 2 onces ;*
Pâte d'indigo, 1/8 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer dans l'alun et le sulfate de cuivre durant trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir trente minutes dans un bain de racines de rhubarbe ;
 - 4° Laisser séjourner dans ce bain trente minutes ;
 - 5° Faire un bain d'indigo ;
 - 6° Y laisser la laine vingt minutes ,
 - 7° Rincer.
-

Couleur : *VERT,*
Colorants : *RHUBARBE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 1/2 once.
TEINTURES : *Rhubarbe, racines, 4 onces ;*
Pâte d'indigo, 1/2 once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les racines de rhubarbe durant une heure ;
- 2° Tamiser le liquide ;

- 3° Ajouter à ce liquide, l'alun, la crème de tartre et l'indigo préalablement dissous dans un peu d'eau ;
- 4° Agiter le tout dans le bain ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire chauffer sans bouillir durant trente minutes ;
- 7° Rincer.

Couleur : *VERT POMME,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

- LAINES :** *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 1 once ;*
Bichromate de potasse, $\frac{1}{4}$ once.
TEINTURES : *Rhubarbe, racines, 4 onces ;*
Bois de campêche, 4 onces.
ALTÉRANT : *Bichromate de potasse, $\frac{1}{4}$ once.*
-

MANIPULATION

- 1° Mordancer trente minutes dans l'alun et le bichromate de potasse ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire bouillir la rhubarbe et le campêche trente minutes ;
- 4° Immerger la laine et faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
- 5° Rincer.

NOTE : *En variant la quantité de racine et de bois on obtient une variation de teintes.*

Couleur : *VERT,*

Colorants : *SUREAU BLANC et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANT : Alun, 4 onces.

TEINTURES : Indigo ;
Sureau, fleurs, $\frac{1}{2}$ lb.

ALTÉRANT : Ammoniaque, 1 once.

MANIPULATION

1° Mordancer la laine dans l'alun durant trente minutes ;

2° Donner un pied d'indigo clair ;

3° Immerger la laine dans le bain de sureau ci-dessous :

Bain de sureau :

4° Faire macérer vingt-quatre heures les fleurs de sureau en eau tiède ;

5° Faire bouillir trente minutes ;

6° Bien rincer ;

7° Faire un bain avec la moitié de la liqueur ;

8° Remplir d'eau ;

9° Ajouter l'ammoniaque ;

10° Bien agiter ;

11° Chauffer à feu doux pendant trente minutes ;

12° Rincer en eau tiède.

NOTE : Si l'on veut une couleur plus foncée, on ajoute de la liqueur.

Couleur : *VERT,*

Colorants : *BOULEAU BLANC et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANT : *Alun, 2 onces.*

TEINTURES : *Bouleau, feuilles fraîches, 4 lbs ;
Bouleau, feuilles sèches, 2 $\frac{1}{4}$ onces ;
Pâte d'indigo, $\frac{1}{4}$ once.*

MANIPULATION

- A : 1° Faire bouillir les feuilles pendant une heure ;
2° Filtrer le bain de teinture ;
3° Ajouter l'alun ;
4° Immerger la laine ;
5° Faire bouillir pendant une heure ;
6° Ne pas laver la laine, mais la laisser sécher ;
7° Immerger la laine dans une faible lessive de potasse pendant quelques heures.
- B : 8° Faire un bain avec la pâte d'indigo et agiter ;
9° Poser les écheveaux de laine sur des bâtons ;
10° Tremper dans le bain d'indigo jusqu'à ce que la laine devienne bleue et que le liquide devienne clair ;
11° Enlever les bâtons ;
12° Laisser bouillir la laine vingt minutes dans le bain de teinture ;
13° Enlever et immerger dans un autre bain contenant 1 once d'acide sulfurique dans cinq gallons d'eau ;
14° Faire bouillir pendant vingt minutes ;
15° Rincer.

NOTE : *Réduire la pâte d'indigo, si l'on veut obtenir une couleur plus pâle.*

Couleur : *VERT,*
Colorants : *INDIGO et RHUBARBE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 1/2 once.
TEINTURES : *Pâte d'indigo, 1/8 once ;*
Racine de rhubarbe, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la racine de rhubarbe durant une heure ;
- 2° Couler le liquide ;
- 3° Y déposer l'alun, la crème de tartre et l'indigo préalablement dissous dans un peu d'eau ;
- 4° Bien agiter le tout dans le bain ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire chauffer sans bouillir durant trente minutes ;
- 7° Rincer.

Couleur : *VERT,*
Colorants : *FOUGÈRE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
TEINTURE : *Fougère sèche, (tiges et racines), 4 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
- 2° Rincer la laine ;
- 3° Faire bouillir les tiges et racines de jeunes fougères sèches une heure et tamiser ;
- 4° Immerger la laine ;

- 5° Faire bouillir durant une heure ;
- 6° Enlever la laine ;
- 7° Déposer une demi-cuillerée à thé de pâte d'indigo dans le bain ;
- 8° Immerger la laine ;
- 9° Faire bouillir quinze minutes ;
- 10° Rincer.

Couleur : VERT,
Colorants : OIGNONS et INDIGO.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURE : Oignons, 4 lbs ;
 Pâte d'indigo, $\frac{1}{2}$ cuil. à thé.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir les oignons hachés trente minutes ;
 - 4° Ajouter la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Enlever la laine ;
 - 8° Ajouter au bain une demi-cuillerée à thé de pâte d'indigo ;
 - 9° Faire bouillir dix minutes ;
 - 10° Passer à l'eau sulfurique (une demi-once d'acide sulfurique dans cinq gallons d'eau) ;
 - 11° Rincer.
-

Couleur : *VERT,*

Colorant : *RAISIN D'OURS ou BUSSEROLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANT : *Alun, 3 onces.*

TEINTURE : *Busserole, plantes, 3 lbs.*

ALTÉRANT : *Sulfate de fer, ½ once.*

MANIPULATION

- 1° Hacher les plantes ;
- 2° Faire bouillir pendant trois heures ;
- 3° Tamiser le liquide ;
- 4° Ajouter l'alun ;
- 5° Immerger la laine ;
- 6° Faire bouillir trente minutes ;
- 7° Enlever la laine ;
- 8° Ajouter le sulfate de fer au bain de teinture ;
- 9° Immerger de nouveau la laine ;
- 10° Faire bouillir pendant une heure ;
- 11° Enlever et laver.

Couleur : *VERT BRILLANT,*

Colorants : *RHUBARBE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANTS : *Alun, 2 onces ;
Sulfate de cuivre, 1 once.*

TEINTURES : *Racine de rhubarbe, 3 onces ;
Pâte d'indigo, ¼ once.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer dans l'alun et le sulfate durant trente minutes ;
- 2° Rincer ;

- 3° Faire un bain de racine de rhubarbe en faisant bouillir trente minutes ;
- 4° Passer dans ce bain trente minutes ;
- 5° Faire un bain d'indigo et passer vingt minutes ;
- 6° Rincer.

Couleur : VERT CHARTREUSE,
Colorants : BOIS JAUNE et INDIGO.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 2 onces.
TEINTURES : Bois jaune 1½ once ;
Indigo, ¼ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes dans la solution d'alun ;
 - 2° Enlever et rincer ;
 - 3° Faire bouillir les copeaux de bois jaune quinze minutes ;
 - 4° Tamiser le liquide ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire bouillir durant une heure ;
 - 7° Enlever ;
 - 8° Dans un bain d'eau fraîche, mettre la valeur d'un pois d'indigo ;
 - 9° Y passer la laine cinq minutes ;
 - 10° Enlever et rincer.
-

Couleur : *VERT ÉMERAUDE,*
Colorants : *BOIS JAUNE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 2 onces.
TEINTURE : *Bois jaune, copeaux, 8 onces ;*
Bain d'indigo.

MANIPULATION

- 1° Teindre la laine en bleu clair dans un bain d'indigo ;
- 2° Mordancer la laine dans l'alun dix minutes ;
- 3° Faire bouillir les copeaux de bois jaune et la crème de tartre une heure ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir trois heures ;
- 6° Rincer.

Couleur : *VERT JAUNE,*
Colorant : *AULNE COMMUN.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2¼ onces.*
TEINTURE : *Feuilles, 4 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun ;
 - 2° Faire bouillir les feuilles pendant une heure ;
 - 3° Filtrer le bain de teinture ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir pendant une demi-heure ;
 - 6° Retirer et laver.
-

Couleur : *VERT JAUNE,*
Colorant : *BOULEAU BLANC.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, $2\frac{1}{4}$ onces.
TEINTURES : Feuilles sèches de bouleau, 2 lbs ;
 Feuilles fraîches de bouleau, 4 lbs.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir les feuilles pendant une heure ;
 - 2° Filtrer le bain de teinture et ajouter l'alun ;
 - 3° Immerger la laine et faire bouillir pendant une heure ;
 - 4° Retirer et laver.
-

Couleur : *VERT JADE,*
Colorants : *BOIS JAUNE et INDIGO.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
TEINTURES : Bois jaune, copeaux, 2 onces ;
 Pâte d'indigo, $1\frac{1}{2}$ cuil. à thé.
ALTÉRANT : Acide sulfurique, $\frac{1}{2}$ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine trente minutes ;
 - 2° Faire bouillir les copeaux de bois jaune une heure ;
 - 3° Immerger la laine ;
 - 4° Faire bouillir trente minutes ;
 - 5° Faire un nouveau bain de teinture avec la pâte d'indigo ;
 - 6° Retirer la laine du bain des copeaux de bois jaune ;
 - 7° Immerger dans le bain d'indigo ;
 - 8° Faire bouillir lentement environ vingt minutes ;
 - 9° Enlever la laine ;
 - 10° Ajouter une demi-once d'acide sulfurique à cinq gallons d'eau ;
 - 11° Rincer la laine deux ou trois fois dans cette eau ;
 - 12° Laver.
-

Couleur : *VERT OLIVE,*
Colorant : *BOURDAINE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 1½ once.*
TEINTURES : *Pâte d'indigo, 1 cuil. à thé ;*
Bourdaïne, 8 onces.

MANIPULATION

- A : 1° Mordancer la laine ;
 2° Teindre ensuite dans un bain de teinture d'indigo ;
 3° Faire bouillir quarante minutes ;
 4° Laisser refroidir dans le bain de teinture ;
 5° Laver.
- B : 6° Hacher les écorces ;
 7° Les mettre dans l'eau un jour d'avance ;
 8° Faire bouillir trois heures ;
 9° Filtrer le bain ;
 10° Immerger la laine ;
 11° Faire bouillir une heure ;
 12° Retirer et laver.

Couleur : *VERT MOUSSE,*
Colorants : *BOIS DE CAMPÊCHE et BOIS JAUNE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Bichromate de potasse, 1 once.*
TEINTURES : *Bois jaune, 8 onces ;*
Bois de campêche, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire dissoudre le bichromate de potasse dans de l'eau bouillante ;

- 2° Immerger la laine ;
- 3° Faire bouillir une heure ;
- 4° Rincer en eau froide ;
- 5° Dans une quantité suffisante d'eau fraîche, pour faire le bain de teinture, ajouter les bois de teinture ;
- 6° Immerger la laine ;
- 7° Faire bouillir vingt minutes ;
- 8° Rincer.

Couleur : *VERT MOUSSE,*
Colorant : *BRUYÈRE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Alun, 2½ onces ;*
Acide gallique, ½ once ;
Sulfate de fer, 1¼ once.
TEINTURE : *Plantes de bruyère, 4 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine ;
 - 2° Laisser bouillir les plantes ;
 - 3° Ajouter l'acide gallique et le sulfate de fer au bain de teinture préalablement filtré ;
 - 4° Faire bouillir une heure ;
 - 5° Retirer et laver.
-

Couleur : *VERT MYRTE,*

Colorants : *BOIS DE CAMPÊCHE et BOIS JAUNE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINE : *1 lb.*

MORDANTS : *Bichromate de potasse, une pincée ;
Crème de tartre, une pincée.*

TEINTURES : *Bois de campêche, 1 once ;
Copeaux de bois jaune, 6 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mettre les copeaux de bois jaune et le bois de campêche dans l'eau une journée à l'avance ;
 - 2° Dissoudre le bichromate et la crème de tartre dans l'eau bouillante ;
 - 3° Ajouter suffisamment d'eau froide ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Porter graduellement à l'ébullition ;
 - 6° Faire bouillir trente minutes ;
 - 7° Mettre le sac contenant le bois jaune et le bois de campêche dans un bain frais ;
 - 8° Faire bouillir une heure et demie ;
 - 9° Retirer le sac ;
 - 10° Immerger la laine ;
 - 11° Maintenir l'ébullition entre une heure et une heure et demie ;
 - 12° Retirer et laver.
-

Couleur : *VERT NOIR,*
Colorant : *BRUYÈRE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : *Crème de tartre, une pincée ;*
Bichromate de potasse, une pincée.
TEINTURES : *Plantes, bruyère, 3 lbs ;*
Bois de campêche, 1¼ once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine avec le bichromate de potasse et la crème de tartre pendant une heure et demie ;
 - 2° Faire bouillir les plantes trois heures ;
 - 3° Filtrer le bain de teinture ;
 - 4° Faire bouillir le bois de campêche dans un petit vaisseau ;
 - 5° Ajouter la solution au bain de teinture ;
 - 6° Immerger la laine ;
 - 7° Faire bouillir une heure ;
 - 8° Retirer ;
 - 9° Laver ;
 - 10° Rincer à la grande eau.
-

Couleur : VERT POMME,

Colorants : RHUBARBE et BOIS DE CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

MORDANTS : Alun, 1 once ;
Bichromate de potasse, $\frac{1}{2}$ once.

TEINTURES : Racine de rhubarbe, 4 onces ;
Bois de campêche, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer trente minutes dans l'alun et le bichromate de potasse ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire bouillir la rhubarbe et le campêche trente minutes ;
- 4° Immerger la laine ;
- 5° Faire bouillir jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
- 6° Rincer.

NOTE : En variant la quantité de racine et de bois l'on obtient une variation de teintes.

Couleur : VIN,

Colorant : COCHENILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.

TEINTURE : Cochenille, 4 onces.

ALTÉRANTS : Sulfate de cuivre, $\frac{1}{2}$ once ;
Sulfate de fer, $\frac{1}{8}$ once.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir la cochenille quinze minutes ;
- 2° Immerger la laine trente minutes ;

- 3° Faire bouillir ;
- 4° Assombrir la couleur avec le sulfate de cuivre ;
- 5° Rincer.

NOTE : Si la couleur n'est pas assez foncée, ajouter du sulfate de fer.

Couleur : VIOLET,
Colorant : COCHENILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 2 onces ;
Solution de sulfate de fer, 1 once.
TEINTURE : Cochenille, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Faire dissoudre l'alun dans le bain de teinture et y ajouter le sulfate et la cochenille ;
- 2° Immerger la laine ;
- 3° Faire bouillir à feu doux, vingt minutes ;
- 4° Rincer.

NOTE : Une pincée de sulfate de fer est suffisante pour faire une once de solution. Elle se dissout dans un peu d'eau chaude.

Couleur : *VIOLET,*
Colorant : *SUREAU ROUGE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 4 onces*
TEINTURE : *Sureau rouge, fleurs, 4 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer trente minutes dans l'alun ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir les fleurs de sureau trente minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir une heure ;
 - 6° Essorer sans laver.
-

Couleur : *VIOLET,*
Colorants : *ORSEILLE et BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 4 onces ;*
Crème de tartre, 1 once.
TEINTURES : *Orseille, 1 once ;*
Bois de campêche, 3 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer la laine dans l'alun et la crème de tartre ;
 - 2° Faire tremper pendant une heure l'orseille et le bois de campêche ;
 - 3° Ajouter au bain de teinture ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : *VIOLET DE PARME,*
Colorant : *COCHENILLE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LAINES : *1 lb.*

MORDANTS : *Alun, 2 onces ;*
Solution de sulfate de fer, 1 once.

TEINTURE : *Cochenille, 1 once.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper l'alun dans le bain ;
 - 2° Ajouter la solution de fer et la cochenille ;
 - 3° Faire bouillir quinze minutes ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir à feu doux trente minutes ;
 - 6° Rincer.
-

2. — RECETTES POUR LE LIN

POUR PRÉPARER A LA TEINTURE LE LIN NON BLANCHI

1° Faire bouillir une heure une livre de lin, dans un bain contenant quatre onces de soda à pâte, et une once de savon brun.

2° Laver à la grande eau en donnant plusieurs rinçages.

Couleur : BLEU,

Colorant : PATE D'INDIGO.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.

*MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Soda à laver, $\frac{1}{2}$ once.*

ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.

TEINTURE : Pâte d'indigo, 1 once.

MANIPULATION

1° Mordancer le lin dans l'alun et le soda durant soixante minutes ;

2° Laver plusieurs fois ;

3° Faire tremper le lin durant vingt-quatre heures dans le bain d'acide gallique ;

6° Faire sécher sans laver ;

5° Faire le bain de teinture ;

6° Immerger le lin ;

7° Faire chauffer sans bouillir durant trente minutes ;

8° Rincer.

Couleur : *BRUN JAUNATRE,*
Colorant : *ÉPINETTE ROUGE, (écorces).*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : *1 lb.*
MORDANT : *Alun, 2 onces.*
TEINTURE : *Écorces d'épinette rouge, 2 lbs.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer le lin dans l'alun durant trois heures ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire bouillir les écorces durant deux heures ;
- 4° Immerger le lin et faire bouillir durant deux heures.
- 5° Rincer.

Couleur : *BRUN,*
Colorant : *CACHOU.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : *1 lb.*
MORDANTS : *Sulfate de cuivre, $\frac{3}{4}$ once ;*
Bichromate de potasse, $\frac{1}{4}$ once.
ALTÉRANT : *Bichromate de potasse, $\frac{1}{4}$ once.*
ENGALLAGE : *Acide gallique, 4 onces.*
TEINTURE : *Cachou, 4 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper durant vingt-quatre heures dans le bain d'acide gallique ;
 - 2° Sécher sans rincer ;
 - 3° Mordancer durant deux heures dans le sulfate de cuivre et un quart d'once de bichromate ;
 - 4° Passer trente minutes dans le bain de cachou ;
 - 5° Faire un bain avec l'autre quart d'once de bichromate ;
 - 6° Faire séjourner trente minutes dans ce bain ;
 - 7° Bien rincer.
-

Couleur : *BRUN,*
Colorant : *RHUBARBE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : *1 lb.*
MORDANTS : *Solution de chlorure d'étain, 1 once ;*
Crème de tartre, 1 once.
ALTÉRANTS : *Cachou, 2 onces ;*
Bichromate de potasse, ½ once.
TEINTURE : *Rhubarbe, racines, 2 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir le lin dans la solution de chlorure d'étain et la crème de tartre, une heure ;
 - 2° Faire séjourner dans un bain de cachou trente minutes ;
 - 3° Faire séjourner dans un bain de rhubarbe, vingt minutes ;
 - 4° Faire séjourner dans un troisième bain de bichromate de potasse, trente minutes ;
 - 5° De nouveau dans le bain de cachou vingt minutes ;
 - 6° De nouveau dans le bain de bichromate vingt minutes ;
 - 7° Laver minutieusement dans plusieurs eaux.
-

Couleur : *GRIS,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : *1 lb.*
MORDANTS : *Alun, 2 onces ;*
Sulfate de fer, 2 onces.
TEINTURE : *Bois de campêche, 4 onces.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer trente minutes dans le sulfate de fer ;
- 2° Rincer ;

- 3° Faire passer trente minutes dans le bain de teinture ;
- 4° Enlever le lin ;
- 5° Ajouter l'alun au bain de teinture ;
- 6° Déposer de nouveau le lin ;
- 7° Faire bouillir trente minutes ;
- 8° Rincer.

Couleur : JAUNE,
Colorant : SAULE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
ALTÉRANT : Potasse, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Saule, feuilles, 2 lbs.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le lin dans l'alun trente minutes ;
 - 2° Faire macérer les feuilles de saule avec un peu de potasse
durant douze heures ;
 - 3° Faire bouillir une heure ;
 - 4° Immerger la laine ;
 - 5° Faire bouillir soixante minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : SAFRAN.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.
MORDANT : Soda, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Safran, 6 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir le lin dans le bain de soda durant deux heures ;
 - 2° Laver à plusieurs eaux ;
 - 3° Faire le bain de teinture ;
 - 4° Y déposer le lin ;
 - 5° Faire chauffer sans bouillir durant quarante minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : NOIR,
Colorant : BOIS DE CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.
MORDANTS : Soude calcinée, $\frac{1}{2}$ once ;
Sulfate de cuivre, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Bois de campêche, 1 lb.

MANIPULATION

- 1° Faire bouillir le campêche, le sulfate et la soude durant trente minutes ;
 - 2° Laisser tiédir le bain ;
 - 3° Immerger le lin ;
 - 4° Le faire bouillir une heure ;
 - 5° Enlever le lin ;
 - 6° Laisser sécher ;
 - 7° Laver à la grande eau.
-

Couleur : NOIR,

Colorants : VINAIGRIER ou SUMAC (doux).

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.

MORDANT : Alun, 4 onces, ou chromate de soude, 2 onces.

TEINTURE : Vinaigrier, fruits, $\frac{1}{2}$ lb.

MANIPULATION

1° Mordancer le lin dans l'alun ou le chromate de soude, trente minutes ;

2° Faire macérer, une nuit durant, les fruits de vinaigrier ;

3° Couler le liquide ;

4° Immerger le lin ;

5° Faire bouillir une heure ;

6° Rincer.

Couleur : ROSE,

Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.

MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Solution de soda à laver, $\frac{1}{4}$ once.

ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.

TEINTURE : Garance, 4 onces.

MANIPULATION

1° Mordancer le lin, soixante minutes, dans l'alun et le soda ;

2° Rincer ;

3° Engaller (dans l'acide gallique), laissant tremper durant vingt-quatre heures ;

4° Faire sécher sans laver ;

5° Faire le bain de teinture à la garance ;

6° Déposer le lin ;

7° Faire bouillir quarante minutes ;

8° Passer à l'eau tiède légèrement savonneuse ;

9° Rincer.

Couleur : VERT,
Colorants : SAFRAN et INDIGO.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Soda à laver, $\frac{1}{2}$ once.
ENGALLAGE : Acide gallique, 3 onces.
TEINTURES : Pâte d'indigo, 1 once ;
Safran, 3 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le lin dans l'alun et le soda soixante minutes ;
 - 2° Laver plusieurs fois ;
 - 3° Faire tremper douze heures dans l'acide gallique ;
 - 4° Faire le bain d'indigo ;
 - 5° Immerger la laine ;
 - 6° Faire chauffer sans bouillir, trente minutes ;
 - 7° Faire sécher sans laver ;
 - 8° Faire un nouveau bain avec le safran ;
 - 9° Immerger le lin ;
 - 10° Faire chauffer sans bouillir durant quarante minutes ;
 - 11° Rincer.
-

Couleur : *VIOLET,*
Colorant : *BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : *1 lb.*
MORDANT : *Bichromate de potasse, 1 once.*
ENGALLAGE : *Acide gallique, 4 onces ;*
Soda à laver, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : *Bois de campêche, 4 onces.*

MANIPULATION

- 1° Faire tremper, vingt-quatre heures, dans l'acide gallique et le soda ;
 - 2° Bien laver ;
 - 3° Mordancer une heure dans le bichromate de potasse ;
 - 4° Teindre quarante minutes dans le bain de campêche ;
 - 5° Rincer.
-

Couleur : *VIOLET,*
Colorants : *GARANÇE et BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : *1 lb.*
MORDANTS : *Sulfate de fer, $1\frac{1}{4}$ once ;*
Alun, 3 onces.
TEINTURES : *Garance, 6 onces ;*
Bois de campêche, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le lin, une heure, dans le sulfate de fer ;
 - 2° Faire un bain avec la garance et l'alun ;
 - 3° Teindre le lin quarante minutes ;
 - 4° Faire un bain de campêche ;
 - 5° Y faire bouillir le lin jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : VIOLET,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
 Soda à laver, $\frac{1}{2}$ once.
ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.
TEINTURE : Garance, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le lin, soixante minutes, dans l'alun et le soda ;
- 2° Laver plusieurs fois ;
- 3° Faire tremper, vingt-quatre heures, dans le bain d'acide gallique ;
- 4° Faire sécher sans laver ;
- 5° Faire le bain de teinture ;
- 6° Immerger le lin ;
- 7° Faire chauffer sans bouillir durant une heure ;
- 8° Rincer.

Couleur : VIOLET,
Colorants : GARANCE et BOIS DE CAMPÊCHE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

LIN : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 3 onces ;
 Sulfate de fer, $1\frac{1}{2}$ once.
TEINTURES : Garance, 6 onces ;
 Bois de campêche, 3 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le lin, une heure, dans le sulfate de fer ;
 - 2° Faire un bain avec la garance et l'alun ;
 - 3° Teindre le lin quarante minutes ;
 - 4° Faire un bain de campêche ;
 - 5° Y faire bouillir le lin jusqu'à obtention de la couleur désirée ;
 - 6° Rincer.
-

3. — RECETTES POUR LE COTON

Couleur : **AMARANTE,**
Colorant : **COCHENILLE.**

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
ENGALLAGE : *Acide gallique, 3 onces.*
TEINTURE : *Cochenille, 6 onces.*

MANIPULATION

- 1° Engaller (à l'acide gallique), vingt-quatre heures ;
- 2° Teindre au bain de cochenille, deux heures ;
- 3° Rincer.

NOTE : Pour obtenir une couleur de lilas, il faut, après engallage, mordancer le coton dans une solution faite avec une once de bois de cam-pêche dans un gallon d'eau.

Couleur : **AMARANTE ÉCARLATE,**
Colorant : **ORSEILLE.**

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANT : *Alun, 4 onces.*
ALTÉRANT : *Solution de chlorure d'étain, 1/2 once.*
ENGALLAGE : *Acide gallique, 4 onces.*
TEINTURE : *Orseille, 6 onces.*

MANIPULATION

- 1° Engaller durant huit heures ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Mordancer dans l'alun et la solution de chlorure d'étain durant une heure ;
 - 6° Rincer ;
 - 5° Garnir le bain d'orseille ;
 - 6° Immerger le coton et le laisser en bain tiède durant quarante minutes ;
 - 7° Rincer à l'eau savonneuse.
-

Couleur : BLEU,
Colorant : INDIGO.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANTS : Alun, 4 onces ;
Acide gallique, 4 onces.
TEINTURE : Pâte d'indigo, 1 once.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le coton, soixante minutes, dans l'alun ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire tremper dans le bain d'acide gallique durant vingt-quatre heures ;
- 4° Laisser sécher sans laver ;
- 5° Faire le bain d'indigo et y déposer le coton ;
- 6° Faire chauffer sans bouillir, durant trente minutes ;
- 7° Rincer.

NOTE : En variant la quantité d'indigo, l'on obtient divers tons de bleus.

Couleur : BRUN,
Colorant : CACHOU.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANTS : Sulfate de cuivre, $\frac{1}{4}$ once ;
Bichromate de potasse, $\frac{1}{2}$ once.
ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.
TEINTURE : Cachou, 4 onces.

MANIPULATION

- 1° Faire tremper, durant vingt-quatre heures, dans le bain d'acide gallique ;

- 2° Sécher sans rincer ;
 - 3° Mordancer, deux heures, dans le sulfate et la moitié du bichromate ;
 - 4° Faire bouillir, trente minutes, dans le bain de cachou ;
 - 5° Faire bouillir dans un bain fait de l'autre moitié du bichromate ;
 - 6° Laver.
-

Couleur : *CRAMOISI,*

Colorants : *BOIS ROUGE et BOIS DE CAMPÊCHE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.

MORDANT : *Sumac, 4 onces.*

ALTÉRANT : *Solution de chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ once.*

TEINTURES : *Bois rouge, 10 onces ;
Bois de campêche, $\frac{1}{2}$ lb.*

MANIPULATION

- 1° Mordancer le coton, dans le sumac, durant vingt-quatre heures ;
 - 2° Rincer ;
 - 3° Faire bouillir, dans un sachet, le bois rouge et le bois de campêche durant deux heures ;
 - 4° Faire tiédir le bain ;
 - 5° Ajouter le chlorure d'étain ;
 - 6° Immerger le coton ;
 - 7° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 8° Rincer en eau savonneuse.
-

Couleur : JAUNE,
Colorant : SUREAU BLANC.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
ALTÉRANT : Ammoniaque, 4 onces.
ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.
TEINTURE : Fleurs de sureau blanc, 2 lbs.

MANIPULATION

- 1° Engaller le coton durant vingt-quatre heures (dans l'acide gallique) ;
 - 2° Sécher sans rincer ;
 - 3° Mordancer, une heure, dans l'alun ;
 - 4° Rincer ;
 - 5° Faire tremper les fleurs de sureau toute la nuit ;
 - 6° Les faire bouillir une heure ;
 - 7° Tamiser le liquide ;
 - 8° Y ajouter l'ammoniaque ;
 - 9° Immerger le coton ;
 - 10° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 11° Rincer.
-

Couleur : GRIS MOYEN,

Colorants : SULFATES de CUIVRE et de FER.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.

MORDANT : Acide gallique, 1 once.

TEINTURES : Sulfate de fer, 1 once ;
Sulfate de cuivre, $\frac{1}{4}$ once.

MANIPULATION

- 1° Engaller, trente minutes, (dans l'acide gallique) ;
- 2° Rincer ;
- 3° Faire sécher ;
- 4° Faire bouillir, trente minutes, dans les sulfates ;
- 5° Rincer.

Couleur : ROUGE,

Colorant : BOIS ROUGE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.

MORDANT : Alun, 4 onces.

ALTÉRANTS : Soda à laver, $\frac{1}{2}$ once ;
Chlorure d'étain, $\frac{1}{2}$ once.

ENGALLAGE : Sumac, 3 onces.

TEINTURE : Bois rouge, 10 onces.

MANIPULATION

- 1° Laver dans l'eau contenant le soda ;
 - 2° Engaller au sumac durant deux heures ;
 - 3° Passer dans un bain contenant la solution de sel d'étain ;
 - 4° Mordancer, dans l'alun, durant une heure ;
 - 5° Teindre au bois rouge du Brésil durant quarante minutes ;
 - 6° Rincer.
-

Couleur : ROUGE,
Colorant : COCHENILLE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.
TEINTURE : Cochenille, 6 onces.

MANIPULATION

- 1° Laisser tremper le coton dans l'acide gallique durant vingt-quatre heures ;
 - 2° Faire tremper de nouveau dans la solution d'alun durant deux heures ;
 - 3° Laver ;
 - 4° Faire bouillir la cochenille dans le bain de teinture ;
 - 5° Immerger le coton ;
 - 6° Faire bouillir durant trente minutes ;
 - 7° Rincer.
-

Couleur : ROUGE,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.
TEINTURE : Garance, 8 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le coton, soixante minutes, dans l'alun ;
 - 2° Engaller (dans l'acide gallique) durant vingt-quatre heures ;
 - 3° Faire sécher sans laver ;
 - 4° Faire le bain de teinture ;
 - 5° Déposer le coton ;
 - 6° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 7° Rincer à l'eau tiède légèrement savonneuse.
-

Couleur : ROUGE,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANT : Alun, 4 onces.
ENGALLAGE : Acide gallique, 4 onces.
TEINTURE : Garance, 6 onces.

MANIPULATION

- 1° Mordancer le coton, soixante minutes, dans l'alun ;
 - 2° Engaller (dans l'acide gallique) durant vingt-quatre heures ;
 - 3° Laisser sécher sans laver ;
 - 4° Faire le bain de teinture ;
 - 5° Déposer le coton ;
 - 6° Faire bouillir quarante minutes ;
 - 7° Rincer à l'eau tiède légèrement savonneuse.
-

Couleur : VIOLET,
Colorant : GARANCE.

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANTS : Sulfate de fer, $\frac{1}{4}$ once ;
 Sulfate de cuivre, $\frac{1}{8}$ once.
ENGALLAGE : Acide gallique, $\frac{1}{2}$ once.
TEINTURE : Garance, 2 onces.

MANIPULATION

- 1° Engaller (dans l'acide gallique) durant douze heures ;
 - 2° Faire sécher ;
 - 3° Passer aux mordants, sulfate de cuivre et de fer ;
 - 4° Laver fortement ;
 - 5° Teindre, dans le bain de garance, durant une heure ;
 - 6° Laver à l'eau courante ;
 - 7° Aviver la couleur par un bain de savon ;
 - 8° Rincer.
-

Couleur : *VIOLET,*
Colorant : *GARANCE.*

PROPORTION DES MATÉRIAUX

COTON : 1 lb.
MORDANTS : *Sulfate de fer, 1 once ;*
Sulfate de cuivre, $\frac{1}{4}$ once.
ENGALLAGE : *Acide gallique, 1 once.*
TEINTURE : *Garance, 12 onces.*

MANIPULATION

- 1° Engaller, deux heures, dans l'acide gallique ;
- 2° Rincer ;
- 3° Sécher ;
- 4° Mordancer, trente minutes, dans les sulfates ;
- 5° Passer dans le bain de garance durant quarante minutes ;
- 6° Passer dans un bain de savon ;
- 7° Rincer.

REMARQUE. — *Pour obtenir le VIOLET ÉVÊQUE, ajouter aux sulfates, comme mordant, deux onces d'alun.*

VII. — PRODUCTION DES COULEURS

1. — EFFET COLORATIF DES MATIÈRES

A. — Liste alphabétique des matières colorantes indigènes et de leurs couleurs correspondantes :

Alchemille.....	Gris vert.
Aulne commun.....	Vert jaune
Aulne.....	Brun
Betterave	Rouge
	Jaune
Bleuets.....	Bleu
Bouleau.....	Jaune rougeâtre
Bouleau blanc	Gris violet
Bouleau et indigo.....	Vert
Bouleau, indigo et garance.....	Gris bleu
Bourdaine (<i>aulne noire</i>).....	Noir
	Brun tête de nègre
	Jaune brun
	Brun vert foncé
	Vert olive
Bourdaine et indigo.....	Bleu
Bruyère.....	Vert noir
	Vert mousse
Bruyère, garance et santal.....	Brun foncé
Busserole.....	Gris jaune
	Vert
	Bleu gris
Canneberge	Rouge foncé
Dent-de-lion ou pissenlit.....	Magenta
Épinette blanche.....	Gris cendré
Épinette rouge.....	Jaune rouge

Fougère.....	Vert
Gaillet.....	Jaune orangé Rouge cramoisi
Genévrier commun.....	Brun olive
Hêtre blanc.....	Ardoise ou gorge de pigeon Brun kaki
Lichen, mousse (<i>cetraria islandica</i>).....	Brun
Lichen.....	Rouge jaune
Lichen (<i>parmelia saxabilis</i>).....	Brun foncé
Lichen de calcaire (<i>alcetoria</i>).....	Brun
Lichen de calcaire.....	Jaune
Lycopode en éventail.....	Bleu foncé
Oignons.....	Jaune citron Orange Vert
Oseille grande.....	Gris bleu
Persil sauvage et garance.....	Bleu vert foncé
Persil sauvage.....	Jaune vert
Pourpier.....	Bleu
Prêle des bois.....	Gris jaune
Prunier épineux.....	Rouge brun
Renouée persicaire.....	Jaune cuivre
Rhubarbe.....	Jaune
Sarrasin.....	Bleu Bleu vert
Saule, feuilles.....	Jaune
Sumac.....	Brun noir
Sureau.....	Violet
Tisane.....	Jaune vert
Vinaigrier.....	Noir Jaune

**B. — Liste alphabétique des plantes étrangères,
des extraits tinctoriaux et de leurs couleurs
correspondantes :**

Anthracine (<i>cristaux</i>).....	Jaune brillant
Anthracine et garance.....	Jaune clair
	Orange clair
Bois jaune.....	Vieil or
	Biscuit
	Vert émeraude
	Jaune primerose
	Jaune
	Brun
	Brun tan
	Brun jaunâtre
Bois jaune et garance.....	Or
	Vert olive
	Orange foncé
	Rose thé
	Jaune orangé
	Jaune rose thé
Bois jaune et campêche.....	Vert mousse
	Vert myrte
	Jaune bouton d'or
Bois jaune, campêche et garance.....	Rouille
	Brun fauve
Bois jaune et indigo.....	Vert jade
Bois jaune et anthracine.....	Jaune héraldique
Bois rouge.....	Rose brillant
	Rose pâle
	Rose rouge
	Rouge brillant
Bois de santal, bruyère et garance.....	Brun foncé
Cachou.....	Beige
	Saumon pâle
Cachou et bois de campêche.....	Brun foncé
Campêche.....	Noir
	Héliotrope
	Gris bleu
	Gris
	Gris pâle

Campêche et garance.....	Gris fer Brun sépia
Campêche, garance et bois jaune.....	Brun fauve Rouille Vieil or
Campêche et cachou.....	Brun foncé
Campêche et bois jaune.....	Vert myrte Vert mousse Jaune, bouton d'or
Campêche et orseille.....	Magenta Violet
Campêche et gaude.....	Noir
Cirier.....	Brun jaune Gris vert Jaune brun Jaune vert foncé
Cochenille.....	Amarante Lilas Rose brillant Rose fraise écrasée Rouge cramoisi Rouge foncé Rouge fraise Rouge écarlate Vin Violet Violet de Parme
Cochenille et indigo.....	Bleu lilas Lilas rouge foncé
Cochenille et garance.....	Rouge rose
Cochenille et cristaux.....	Prune
Cochenille et safran.....	Rouge ponceau Rose vif Corail
Garance.....	Brun cannelle foncé Brun olive Gris blanc Rouge foncé Rouge madère Rouge tomate
Garance et bois jaune.....	Brun terre de Sienne Jaune orangé Or

Garance et anthracine.....	Jaune clair
	Orange clair
Garance et campêche.....	Brun sépia
	Gris fer
Garance et cochenille.....	Rouge rose
Garance et indigo.....	Bleu mer
	Bleu vert pâle
Garance et persil sauvage.....	Bleu vert foncé
Garance, bois jaune et campêche.....	Brun foncé
	Vieil or
	Rouille
Garance, bruyère et santal.....	Brun foncé
Gaude.....	Jaune
Hématine cristaux.....	Lilas
	Mauve
	Noir
Indigo.....	Bleu clair
Indigo pâte.....	Bleu
Indigo et bouleau blanc.....	Vert
Indigo et cochenille.....	Bleu lilas
	Lilas rouge foncé
Indigo et bourdaine.....	Bleu brillant
Indigo et garance.....	Bleu océan
	Bleu foncé
Orseille.....	Orchidée
Orseille et campêche.....	Violet
	Magenta
Quercitron.....	Cannelle
	Brun cannelle
	Jaune
Quercitron et bois jaune.....	Jaune héraldique
Safran.....	Jaune
Safran et cochenille.....	Corail
	Rouge ponceau
Thé noir.....	Ardoise ou gorge de pigeon
	Sable
Thé vert.....	Beige

2. — PROVENANCE DES TEINTURES

L'index alphabétique suivant permet de retracer, par le nom de la couleur désirée, la matière colorante et la recette correspondante.

1°. — RECETTES POUR LA LAINE

COULEURS	COLORANTS	PAGE
Amarante.....	Cochenille.....	45
Ardoise.....	Hêtre blanc.....	46
Beige.....	Cachou.....	46
Beige.....	Thé vert.....	47
Biscuit.....	Bois jaune et cachou.....	48
Bleu.....	Sarrasin.....	48
Bleu.....	Bleuets.....	49
Bleu.....	Pâte d'indigo.....	50
Bleu à la cuve d'indigo " A ".....	53
Bleu à la cuve d'indigo " B ".....	54
Bleu brillant.....	Bourdain et indigo.....	51
Bleu clair.....	Pâte d'indigo.....	52
Bleu foncé.....	Garance et pâte d'indigo.....	55
Bleu foncé.....	Lycopode.....	56
Bleu gris.....	Raisin d'ours ou busserole..	57
Bleu lavande.....	Bois de campêche.....	49
Bleu lilas.....	Cochenille et pâte d'indigo..	58
Bleu mer ou océan.....	Garance et pâte d'indigo.....	58
Bleu vert pâle.....	Garance et indigo, pâte.....	59
Bleu vert.....	Sarrasin.....	60
Bleu verdâtre.....	Pourpier.....	57
Bleu vert foncé.....	Garance, indigo et persil sauvage.....	60
Brun.....	Aulne.....	61

COULEURS	COLORANTS	PAGE
Brun.....	Garance.....	61-71
Brun.....	Garance et bois jaune.....	62
Brun.....	Mousse de lichen.....	62
Brun.....	Mousse grise de cailloux (<i>Lichen de calcaire</i>).....	63
Brun cannelle.....	Quercitron.....	64
Brun foncé.....	Bois de santal, bruyère, garance.....	64
Brun foncé.....	Lichen.....	65
Brun foncé.....	Bois de campêche.....	65
Brun jaunâtre.....	Cachou et bois jaune.....	66
Brun jaune.....	Cirier.....	66
Brun kaki.....	Hêtre blanc.....	67
Brun olive.....	Genévrier commun.....	68
Brun pâle.....	Garance.....	68
Brun sépia.....	Garance et bois de cam- pêche.....	69
Brun tan.....	Bois jaune.....	70
Brun tête de nègre.....	Bourdain.....	70
Brun vert foncé.....	Bourdain.....	71
Cannelle.....	Garance.....	72
Carmin.....	Cochenille.....	72
Cendre de roses.....	Garance, bois jaune et bois de campêche.....	73
Corail.....	Cochenille et safran.....	73
Écarlate.....	Garance.....	74
Fauve.....	Garance, bois jaune et bois de campêche.....	74
Framboise.....	Indigo et cochenille.....	75
Gorge de pigeon ou ardoise.....	Thé noir.....	76
Gris.....	Bois de campêche.....	76
Gris blanc.....	Garance.....	77

COULEURS	COLORANTS	PAGE
Gris bleu.....	Bois de campêche.....	78
Gris bleu.....	Bouleau, indigo, garance....	78
Gris bleu.....	Grande oseille.....	79
Gris cendré.....	Épinette blanche.....	80
Gris fer.....	Bois de campêche et garance.....	81
Gris jaune.....	Prêle des bois.....	82
Gris jaune.....	Raisin d'ours.....	82
Gris pâle.....	Bois de campêche.....	83
Gris vert.....	Cirier.....	83
Gris vert.....	Pied-de-lion.....	84
Gris violet.....	Bouleau.....	80
Gris violet.....	Bouleau blanc.....	84
Héliotrope.....	Bois de campêche.....	85
Jaune.....	Lichen.....	89
Jaune.....	Betteraves.....	90
Jaune.....	Bois jaune.....	88-90-95
Jaune.....	Gaillet.....	91
Jaune.....	Gaude.....	91
Jaune.....	Quercitron.....	89-92
Jaune.....	Quercitron et rhubarbe.....	88
Jaune.....	Safran d'Inde.....	92
Jaune.....	Saule, feuilles.....	86
Jaune.....	Sureau blanc.....	87
Jaune moyen.....	Quercitron.....	93
Jaune bouton d'or.....	Bois jaune et bois de cam- pêche.....	93
Jaune brillant.....	Bois jaune.....	94
Jaune brillant.....	Garance et quercitron.....	94
Jaune brun.....	Bourdaie.....	95
Jaune brun.....	Cirier.....	96
Jaune citron.....	Oignons.....	97
Jaune clair.....	Anthracine et garance.....	97
Jaune cuivre.....	Renouée persicaire.....	99
Jaune héraldique.....	Anthracine et bois jaune.....	98
Jaune orangé.....	Bois jaune et garance.....	99
Jaune orangé.....	Sanguinaire.....	100
Jaune primerose.....	Bois jaune.....	100

COULEURS	COLORANTS	PAGE
Jaune rose thé.....	Bois jaune et garance.....	101
Jaune rouge.....	Épinette.....	101
Jaune rougeâtre.....	Bouleau blanc.....	102
Jaune vert foncé.....	Cirier.....	103
Jaune vert.....	Persil sauvage.....	103
Jaune vert.....	Tisane.....	104
Lilas.....	Cochenille.....	105
Lilas.....	Hématine en cristaux.....	105
Lilas rouge foncé.....	Cochenille et indigo.....	106
Magenta.....	Bois de campêche et orseille	107
Magenta.....	Dent-de-lion ou pissenlit....	107
Mauve.....	Hématine en cristaux.....	108
Noir.....	Aulne.....	108
Noir.....	Bois de campêche.....	109
Noir.....	Gaude et bois de campê- che.....	110
Noir.....	Fruit de vinaigrier ou Su- mac doux.....	110
Or.....	Bois jaune et garance A.....	111
Or.....	Bois jaune et garance B.....	111
Or (vieil or).....	Bois jaune.....	112
Or (vieil or).....	Garance, bois jaune, bois de campêche.....	113
Olive.....	Bois jaune et garance.....	113
Orangé.....	Oignons.....	114
Orangé.....	Safran et garance.....	115
Orangé clair.....	Anthracine et garance.....	115
Orangé foncé.....	Bois jaune et garance.....	116
Orchidée.....	Orseille (<i>cristaux</i>).....	117
Prune.....	Cochenille et cristaux d'hé- matine.....	117

COULEURS	COLORANTS	PAGE
Rose brillant.....	Cochénille.....	118
Rose brillant.....	Bois rouge.....	119
Rose fraise écrasée.....	Cochénille.....	119
Rose pâle.....	Bois rouge.....	120
Rose rouge.....	Bois rouge.....	120
Rose saumon pâle.....	Cachou.....	121
Rose thé.....	Bois jaune et garance.....	121
Rose vif.....	Cochénille et safran.....	122
Rouge.....	Betteraves.....	125
Rouge.....	Canneberges (<i>atocas</i>),.....	125
Rouge.....	Racine de gaillet.....	122
Rouge brillant.....	Bois rouge.....	126
Rouge brun.....	Prunier épineux.....	127
Rouge cardinal.....	Cochénille.....	127
Rouge clair.....	Garance.....	126-137
Rouge cramoisi.....	Cochénille et noix de galle.....	128
Rouge cramoisi.....	Gaillet.....	128
Rouge écarlate.....	Cochénille.....	129
Rouge foncé.....	Cochénille.....	129
Rouge foncé.....	Garance A.....	130
Rouge foncé.....	Garance B.....	131
Rouge fraise.....	Cochénille.....	131
Rouge framboise.....	Cochénille et garance.....	132
Rouge jaune.....	Lichens.....	133
Rouge orangé.....	Gaillet.....	134
Rouge madère.....	Garance.....	133
Rouge ponceau.....	Cochénille et safran.....	124
Rouge rose.....	Garance et cochénille.....	135
Rouge tomate.....	Garance, recette A.....	135
Rouge tomate.....	Garance, recette B.....	136
Rouge violet.....	Cochénille.....	123
Rouille.....	Bois de campêche, garance, bois jaune.....	137
Sable.....	Thé noir.....	138
Terre de Sienne.....	Garance et bois jaune.....	138
Vert.....	Bouleau blanc et indigo.....	142
Vert.....	Fougère et indigo.....	143

COULEURS	COLORANTS	PAGE
Vert.....	Oignons et indigo.....	144
Vert.....	Raisin d'ours.....	145
Vert.....	Rhubarbe et indigo.....	139-143
Vert.....	Sureau blanc et indigo.....	141
Vert brillant.....	Rhubarbe et indigo.....	139-145
Vert chartreuse.....	Bois jaune et indigo.....	146
Vert émeraude.....	Bois jaune et indigo.....	147
Vert jaune.....	Aulne commun.....	147
Vert jaune.....	Bouleau blanc.....	148
Vert jade.....	Bois jaune et indigo.....	148
Vert mousse.....	Bois de campêche et bois jaune.....	149
Vert mousse.....	Bruyère.....	150
Vert myrte.....	Bois de campêche et bois jaune.....	151
Vert noir.....	Bruyère.....	152
Vert olive.....	Bourdaïne.....	149
Vert pomme.....	Bois de campêche.....	140
Vert pomme.....	Rhubarbe et bois de cam- pêche.....	153
Vin.....	Cochenille.....	153
Violet.....	Cochenille.....	154
Violet.....	Sureau rouge.....	155
Violet.....	Orseille et bois de campêche	155
Violet de Parme.....	Cochenille.....	156

2°. — RECETTES POUR LE LIN

Bleu.....	Pâte d'indigo.....	157
Brun jaunâtre.....	Épinette rouge.....	158
Brun.....	Cachou.....	158
Brun.....	Rhubarbe.....	159
Gris.....	Bois de campêche.....	159

COULEURS	COLORANTS	PAGE
Jaune.....	Saule.....	160
Jaune.....	Safran.....	161
Noir.....	Bois de campêche.....	161
Noir.....	Vinaigrier.....	162
Rose.....	Garance.....	162
Vert.....	Safran et indigo.....	163
Violet.....	Bois de campêche.....	164
Violet.....	Garance et bois de cam- pêche.....	164-165
Violet.....	Garance.....	165

3°. — RECETTES POUR LE COTON

Amarante.....	Cochenille.....	166
Amarante écarlate.....	Orseille.....	166
Bleu.....	Indigo.....	167
Brun.....	Cachou.....	167
Cramoisi.....	Bois rouge et bois de cam- pêche.....	168
Jaune.....	Sureau blanc.....	169
Gris moyen.....	Sulfates de cuivre et de fer..	170
Rouge.....	Bois rouge.....	170
Rouge.....	Cochenille.....	171
Rouge.....	Garance.....	171-172
Violet.....	Garance.....	172-173

VIII.--CONCLUSION

Ce manuel n'est pas impeccable. L'auteur n'a point de prétentions à l'infailibilité. Bien au contraire les pressantes demandes de recettes qui ont précipité cette première édition, ont pu être l'occasion d'erreurs dans la transcription ou de coquilles typographiques.

Toutes les personnes qui ont à cœur l'avancement de nos arts domestiques et qui découvrirait quelque-une de ces déficiences, seraient bien aimables d'en faire part à l'auteur.

Une seconde édition serait alors plus parfaite et plus parfaitement utile.

La teinturerie n'est point un mystère ni une pratique de sorcellerie. C'est un exercice d'application, c'est un ensemble de procédés rationnels et faciles ; c'est un art avec des résultats plus faciles à prévoir que la venue d'une comète ou d'une éclipse.

Les matériaux préconisés dans ce manuel sont faciles d'accès ; ils sont des moins coûteux, ils sont en outre d'effet durable.

Aussi avons-nous confiance que les ménagères de la province de Québec, intelligentes, industrieuses, capables du meilleur goût, seront heureuses de profiter de nos modestes efforts pour déterminer, en peu de temps, et par un beau mouvement d'ensemble, un réel et définitif progrès dans la teinturerie domestique.

TABLE DES MATIÈRES

I. — MATIÈRES DE TEINTURE

La laine	1
Notions générales.....	1
Nettoyage et dessuintage.....	2
Blanchiment.....	3
Le lin	5
Notions générales.....	5
Blanchiment.....	6
Le coton	8

II. — MORDANTS ET ALTÉRANTS

Notions générales.....	9
Indications pratiques.....	10
Explications spéciales.....	11

III. — COLORANTS

Matières végétales indigènes	14
Liste alphabétique.....	14
Observations.....	15
Matières végétales exotiques	26
Les plantes.....	26
Les bois.....	29
Matières animales	31
La cochenille.....	31

IV. — THÉORIE DE LA COULEUR

Notions générales.....	32
Le spectre solaire.....	32

Les couleurs.....	32
Les couleurs primaires et binaires.....	33
Mélange des couleurs.....	34
Attributs de la couleur.....	35
Modification.....	36
Harmonie des couleurs.....	37
Harmonie des analogues.....	38
Harmonie des contrastes.....	38
 V. — CONDITIONS DE BONNE TEINTURE	
Matériel requis.....	40
Approvisionnement.....	40
Précautions générales.....	41
Vocabulaire technique.....	43
 VI. — RECETTES	
Pour la laine.....	45
Pour le lin.....	157
Pour le coton.....	166
 VII. — PRODUCTION DES COULEURS	
Effet coloratif des matières.....	174
Provenance des colorations, (avec renvoi à la recette particulière).....	179
 VIII. — CONCLUSION	
.....	186

